

3969  
922

Le Numéro Mensuel : 2 Francs  
40 Cents

TOME PREMIER

N° 1. — Octobre 1897-

# LA REVUE DES DEUX FRANCES

## REVUE FRANCO-CANADIENNE

DIRECTEUR:  
ACHILLE STEENS



### SOMMAIRE :

	Pages.
Notre Programme.	
Sully Prudhomme. . . . . <small>(DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE)</small>	3
Faucher de Saint-Maurice.	14
Paul de Cazes . . . . .	21
Jules Case . . . . .	27
Léopold Lacour. . . . .	43
Castor . . . . .	48
Alban Roubaud. . . . .	49
Léon Parsons. . . . .	66
Achille Steens . . . . .	82
Général de Malartic . . . . .	82

L'ACTUALITÉ. — LA MODE PARISIENNE



### BUREAUX :

FRANCE :  
2, rue de Provence, 2  
PARIS

CANADA :  
29, rue Saint-Jean, 29  
QUÉBEC

J.-A. LEFEBVRE, Administrateur Général pour le Canada.



## NOTRE PROGRAMME

---

*En fondant la Revue des Deux France, nous avons un double but :*

*D'abord, resserrer davantage encore les liens qui unissent depuis des siècles le Canada à la France. Puis un but purement intellectuel, celui de répandre, de diffuser les écrivains français au Canada et les auteurs canadiens en France.*

*Nous voulons confondre les deux littératures, nous voulons que le même retentissement qui accompagne en France l'éclosion d'une œuvre nouvelle d'un penseur ou d'un artiste ait son écho immédiat de l'autre côté de l'Océan. De même, nous voulons que rien de ce qui se passe au Canada ne reste ignoré chez nous. Nous voulons apprendre aux Français à mieux connaître leurs frères du Canada et aux Canadiens à approfondir leurs frères de France.*

*Nous croyons qu'ainsi présentée, notre ambition se borne à remplir un rôle essentiellement civilisateur, purement artistique, et que nous n'aurons aucune ingérence politique à craindre. Nous n'avons pas à discuter ici les formes gouvernementales qu'il a plu aux deux pays, librement consultés, de prendre. La monarchique Angleterre a donné quelquefois l'exemple d'une tolérance que*

*la France républicaine n'a point su imiter. Nous sommes les simples apôtres du progrès qui veut l'union de tous les peuples dans la paix.*

*La tâche n'est pas impossible à remplir. A qui connaît les affinités de race entre les Français du nouveau et de l'ancien monde, l'œuvre que nous entreprenons ne semblera pas au-dessus de nos forces. Les vues, les caractères, les idiomes sont les mêmes ici et là. C'est à peine si le temps en a défloré la surface; le fond est resté intact, invariable. Dépouillez le Parisien sceptique, gouailleur, de cette enveloppe mondaine dont notre fin de siècle l'a recouvert, et vous retrouverez le Gaulois d'esprit et d'allure qu'est le Québécois.*

*Nous n'entrerons dans la politique intérieure militante d'aucun des deux pays. Nous plaçons l'œuvre à accomplir au-dessus des partis.*

*Et c'est surtout aux jeunes esprits, à ceux à qui appartient l'avenir, que nous nous adressons. Il faut que cette génération se fonde par-dessus l'Océan. Il faut qu'il y ait bien deux Frances intellectuellement réunies, et que le même souffle de pensée qui passe sur l'une se continue sur l'autre.*

*A ceux qui comprennent ce qu'il y a de grand et d'utile dans ce concept de nous aider. Leur concours sera d'autant plus efficace qu'il se fera moins attendre.*

LA RÉDACTION.



## VUES GÉNÉRALES

### SUR LE MOUVEMENT POÉTIQUE EN FRANCE

---

Jusqu'aux premières années de ce siècle, il a existé une classification consacrée des poèmes. Il y avait le poème épique, le poème héroï-comique, le poème didactique, l'épique, l'épître, la satire, la tragédie, la comédie, le conte, la fable etc., en un mot autant de moules poétiques divers que d'esprits diversement aptes à les remplir. Cette division, aujourd'hui surannée, n'était donc pas artificielle. L'aptitude à versifier est donc compatible avec tous les tempéraments, et, en outre, un même poète peut varier d'humeur (Racine, par exemple, dans *Athalie* et *les Plaideurs*, Corneille, dans *le Cid* et *le Menteur*); il est donc naturel qu'il y ait autant de types de poèmes que de sortes d'inspirations. Aussi ces types se sont-ils distingués spontanément, avant que la critique réfléchie les eût définis et qu'une discipline pédantesque les eût séparés avec jalousie.

S'il en est ainsi, aucun changement décisif ne s'y pouvait produire sans accuser quelque altération correspondante du caractère national. Or, aujourd'hui, tout sujet n'est pas reconnu poétisé par la seule investiture du vers, et il ne suffit plus de versifier pour se constituer poète. On ne l'est plus qu'à la condition de s'interdire certains sujets. Un poème

sur le jeu des échecs, voire sur la plus haute métaphysique, est d'avance condamné.

Je suis loin de m'en plaindre, mais ne semble-t-il pas qu'un thème, ou du moins un idéal unique ou peu s'en faut, tendé à remplacer tous ceux qu'admettaient les classiques, nos maîtres? Cette substitution m'inquiète; elle mériterait un examen approfondi pour faire le juste départ entre ce qu'il convient d'en retenir et ce qu'il importe d'en répudier, et une analyse consciencieuse pour en interpréter la signification morale. Je ne peux ici que noter ce phénomène littéraire et le caractériser brièvement.

Le langage des vers est le plus musical que puisse affecter la parole non chantée; or, la musique excelle à favoriser l'aspiration. On pouvait donc prévoir que, tôt ou tard, par le seul raffinement progressif de l'art, ou sous l'influence de quelque perturbation nationale, ou par ces deux causes conjuguées, le désaccord se ferait sentir entre la noblesse propre au verbe poétique et la vulgarité de ce qu'on l'obligeait trop souvent à exprimer. Ce désaccord est, en effet, devenu sensible, en France, après les guerres du Premier Empire où l'héroïsme enthousiaste avait comme halluciné les âmes jusqu'à la suprême défaite qui les rendit à elles-mêmes. Lamartine est apparu au moment précis où sa lyre, gravement mélodieuse, se trouvait être le plus fidèle écho des soupirs d'un peuple aspirant aux sommets du rêve, d'où l'avaient exilé les batailles. C'étaient des soupirs de deuil mêlés à des soupirs de délivrance. D'autre part, le vieux levain d'esprit gaulois avait survécu à toutes les épreuves nationales, dissimulé d'abord sous la rudesse et l'emphase révolutionnaires, puis, sous la pompe classique et sous la sobriété militaire. La paix lui fut propice : il se raviva comme en témoigne l'immense popularité de Béranger, qui sembla restituer à la France sa jovialité traditionnelle; mais, à y regarder de près, le célèbre chansonnier dut moins sa vogue à un allègre essor des cœurs qu'à une détente générale des nerfs; il lâ dut, pour beaucoup,

à son opposition politique. Son style châtié, d'une pureté laborieuse, contrastait avec son inspiration moins noble, bien que saine encore. Elle était vraiment, en général, trop banale, trop superficielle pour représenter le fond renouvelé de l'âme française. Ce fond ne fut remué et révélé que par la tempête littéraire de 1830.

Pas plus que Lamartine, Hugo ne sait rire. Gautier compose la *Comédie de la Mort*. Musset ne fait guère étinceler que ses larmes à travers son masque d'élégant frondeur. Baudelaire est sinistre. Leconte de Lisle dans ses poèmes sévères dédaigne même le sourire. Combien d'autres, leurs contemporains, attesteraient la même tendance, si je ne devais borner mes citations ! Seul, Banville a ragaillardé la veine française par sa belle humeur faite de verve et de grâce athéniennes. Où sont ses élèves ?

A mesure que nous nous rapprochons du temps présent, la gaieté de nos pères se dénature et s'éteint. Aujourd'hui, ce que nous appelons gaieté n'est-ce pas une excitation fiévreuse qui trop souvent se traduit par une moquerie sarcastique, une raillerie acérée ? Dans les classes cultivées la naïve expansion de la joie en francs éclats se fait de plus en plus rare, le timbre du rire y est grêle et sec. Il y a beau temps qu'on ne chante plus au dessert ! La plupart des jeunes gens d'à présent, surtout les plus récents poètes, me semblent tristes par hérédité. La tristesse est chez eux une prédisposition native qui s'exerce sur n'importe quoi ; c'est un legs des vaincus à leurs descendants ; mais elle a perdu sa grandeur.

On aperçoit tout de suite une cause générale au discrédit où est tombée l'ancienne classification des poèmes. Elle a été de plus en plus abrogée par le progrès de la tristesse endémique, tapie au fond du rire même et que nous voyons se concentrer dans une portion envahissante de la jeunesse qui fournit les poètes.

Plus s'est aiguisée, exaspérée la double sensibilité nerveuse et morale, plus l'inspiration poétique a été contestée aux vers

qui ne procurent qu'une jouissance d'origine intellectuelle, aux vers dont l'harmonie est au service de la pensée, et n'a d'autre objet que de rendre la formule du vrai le plus possible robuste et mnémonique. Décrire des formes étrangères à la beauté physique, inutiles à la volupté, n'intéressant que la lutte de l'homme avec l'inconnu et sa domination des forces visibles ou invisibles qui l'entourent; demander l'émotion aux aventures de l'intelligence comme à celles de l'amour; admirer le puissant génie des arts mécaniques, leurs prodiges qui arrachent de plus en plus l'âme à la servitude matérielle, à la tyrannie de la pesanteur, les célébrer de pair avec les merveilles des beaux-arts qui caressent les sens pour enchanter l'âme, tout cela ce n'est plus faire œuvre de poète, c'est, du moins, risquer fort d'en perdre le brevet. Je doute même que nos plus récentes écoles de poésie tolèrent chez leurs adeptes l'usage moins ambitieux, mais si fin, si français de l'intelligence, qu'on nomme l'esprit, et qui, Dieu merci, n'est pas mort, mais triomphe au contraire, dans la presse et au théâtre. Cette aptitude à saisir des disconvenances inattendues, des dérogations singulières aux rapports habituels des choses leur est pourtant au plus, haut degré commune avec les autres écrivains, mais ils réussissent à la dépraver. Ils ne l'exploitent que contre elle-même, pour étonner sans amuser, et ils la méprisent quand elle fonctionne normalement en provoquant le rire. Ils permettent au vers de mystifier, non d'égayer.

Là ne se bornent pas les excès de l'influence que j'ai signalée. Tous les poèmes, élevés ou spirituels, sévères ou gais dont le sujet comporte un développement quelque peu étendu, sont, en outre, menacés par voie indirecte. Une tristesse, en effet, impropre et hostile à l'action, s'est engendrée qui diminue l'énergie et abat l'essor. Aussi l'haleine est-elle devenue courte chez les derniers venus; ils n'entreprennent pas de vastes créations. « On ne lit plus les poèmes en douze chants », disent-ils. A qui la faute? Je reconnais que le grand public, absorbé par les intérêts matériels et déshabitué des longues lectures par la littérature quotidienne, se refuse aux grands ouvrages. Mais les poètes ont leur public spécial, le seul qui leur importe, et celui-là, composé de tous les poètes par le

cœur et par le goût, sinon par l'aptitude à rimer, durera aussi longtemps et plus peut-être que le groupe des professionnels, dont beaucoup déjà ne riment plus; ce public choisi demeure incorruptible et fidèle. Ces lecteurs délicats ont toujours accueilli les poèmes sans parti pris contre leur étendue. Je ne leur fais pas l'injure de croire qu'ils ne font pas que des brèves compositions. Ce qui manque à nos jeunes poètes, ce n'est ni la matière ni la clientèle, je crains que ce ne soit plutôt le souffle. Ils se contentent de fixer dans leurs vers des impressions fugitives, dont la bizarrerie rachète insuffisamment l'exiguïté. La plupart ne nous entretiennent que d'eux-mêmes.

Remarquons ici que la poésie personnelle était désignée pour supplanter tout d'abord les divers genres en poésie. On se l'explique aisément. Il n'y a pas de production littéraire, à plus forte raison d'ouvrage poétique où l'auteur n'imprime à quelque degré sa manière propre de penser et de sentir, en un mot son tempérament moral. Le poème didactique, où il se borne à exposer des idées qui ne sont pas nécessairement les siennes, est le genre où perce le moins sa personnalité. Elle s'accuse, au contraire, le plus dans les vers où il nous entretient de ses joies et de ses douleurs, et des événements de sa vie qui les ont fait naître. Entre ces deux termes extrêmes le poète peut se mêler au sujet qu'il traite dans une infinité de proportions différentes. Par exemple, il peut rendre personnel, dans une certaine mesure, un poème qui a pour sujet soit l'action d'autrui, s'il ne s'abstient pas de la juger, s'il la juge à son point de vue, soit le sentiment d'autrui en le réfléchissant dans son propre cœur.

Le poète possède éminemment la faculté d'épouser toutes les émotions pour s'en faire l'écho. Exercer cette faculté lui est si essentiel que s'il n'en rencontre pas autour de lui d'assez dignes occasions, il les emprunte à l'histoire ou il les imagine plutôt que de s'en passer; mais quand la réalité pré-

sente les lui fournit, rien ne saurait lui être plus favorable; il s'en empare aussitôt et fait vibrer son cœur à l'unisson des grandes secousses de son milieu social. Alors les sujets artistiques qui le plus souvent défraient les poèmes classés abdiquent devant les sujets vivants. Ceux-ci, beaucoup plus saisissants, font reculer tous les autres au second plan. Quand ils ont un caractère général répondant à de vastes courants d'idées et de sentiments nouveaux, il peut arriver que l'âme d'un peuple s'identifie à celle du poète qui la sent frémir en soi. Sa personnalité consiste alors dans son aptitude même à s'approprier, pour les rendre avec le timbre et l'accent individuels, les soupirs, les appels, les cris de la conscience nationale, et même de la conscience humaine dont celle-ci participe. C'est bien aussi le poète qui les pousse, car il éprouve pour son propre compte les espoirs, les regrets, les élans de confiance ou de révolte de ses compatriotes, qu'il s'agisse de politique, de religion ou de tout autre intérêt moral, d'ordre positif ou transcendant. Ces conditions accidentelles ne se présentent guère qu'une ou deux fois par siècle; le poète qui les rencontre et n'y est point inférieur fait de la poésie personnelle susceptible d'être en même temps populaire, car ses intérêts, propres les plus hauts à ses yeux ne se distinguent pas de ceux de la patrie et de l'humanité. Il y a conjonction, fusion de la poésie personnelle et de la poésie la plus élevée. Le genre (si c'en est un) qui tend à effacer et décréditer les autres est désormais créé. Les poètes sont avertis qu'on peut gagner la faveur publique par autre chose que des inventions ingénieuses et purement imaginaires; qu'on peut puiser en soi, dans la vie de son propre cœur de quoi remuer les autres cœurs, les attendrir ou les agiter. Mais, à mesure que s'apaise et se régularise le grand mouvement initial, on oublie peu à peu que pour y réussir il ne faut pas cesser de communier avec eux, il ne faut pas se retirer en soi-même, s'y cantonner et séparer ainsi sa propre émotion de celle d'autrui. En France, depuis que l'ère poétique de 1830 a été définitivement close par le *Parnasse contemporain*, recueil de morceaux disparates dont la facture est très diverse mais également scrupuleuse, la scission s'est déclarée nettement et accentuée, dans la poésie personnelle, entre ces deux

facteurs. Aujourd'hui le lecteur ne reconnaît plus rien de lui-même ni, trop souvent, rien d'humain dans les affections morales de certains poètes. Il y sent plutôt un défi à la nature; ce sont des cas de tératologie psychique inutiles même à la science, parce que la sincérité du monstre est suspecte. Je me hâte d'ajouter que ces cas étranges signalent le péril qui menace chez nous la poésie personnelle, mais ne représentent heureusement pas une perversion accomplie, irrémédiable du genre.

Une forme a persisté qui ne pouvait pas périr, car elle est admirablement assortie à la secrète horreur des compositions étendues, c'est le sonnet.

Le sonnet présente le rare avantage de s'adapter à toute espèce de sujet simple. Il n'est donné qu'aux maîtres d'en sentir les intimes conditions qui sont les plus laborieuses à remplir, mais il demeure difficile pour tous, ne fût-ce que par le choix des rimes redoublées. Il n'effraie pourtant pas les indolents; au contraire. A cet égard, la psychologie de sa confection est très curieuse. Ce travail exige, outre l'habileté, beaucoup de persévérance; mais, comme il n'engage pas l'activité mentale à long terme comme un grand poème, la persévérance peut prendre son temps et faciliter l'effort en le divisant par des relais; elle peut, en un mot, le concilier avec la nonchalance. La lenteur des points ne compromet pas l'achèvement de cette exquise tapisserie, et n'eût-on pas la patience de l'achever, on n'aurait pas à sacrifier un commencement trop considérable; mais on la termine: tout le canevas tient dans la main, et rien ne favorise mieux la constance. De là vient qu'on n'a jamais tant fabriqué de sonnets qu'aujourd'hui. Mais combien en faut-il pour valoir un long poème? — « Un seul! » répondent nos jeunes confrères. Oh! celui-là est rare. Nous savons tous où il se trouve, mais ce n'est pas chez eux. Qu'ils l'accomplissent donc, et je pardonnerai de bon cœur à cet ouvrage d'une valeur sans mesure l'étroite mesure de son cadre, qui le rend complice de leur faible essor.

Il va de soi que les sonnetistes ne sont pas enrôlés dans le parti de la révolution en poésie. Je les en félicite et leur en sais beaucoup de gré; je voudrais leur fouetter le sang, les pousser aux héroïques travaux de notre art, je voudrais régénérer leur inspiration languissante. Nous avons besoin de recrues pour lutter contre les entreprises des novateurs qui menacent l'intégrité, l'essence même de la versification française.

La poésie traditionnelle, en effet, n'est pas seulement atteinte dans sa classification, ce qui ne serait pas un malheur; elle est, en outre, attaquée d'une façon plus grave dans sa technique.

La distinction entre le vers et la prose est, en réalité, supprimée par les derniers novateurs. Ils sont en train d'inaugurer une troisième espèce de langage dont les spécimens ne m'ont pas encore révélé la définition. Je n'aperçois que trop clairement en quoi ce verbe nouveau diffère de la poétique en honneur jusqu'à présent, mais je n'ai pu découvrir ce qui le distingue d'une prose harmonieuse, et je persiste à penser que la plus harmonieuse des proses manque néanmoins des ressources fournies par la musique proprement dite au vers tel que je l'admire chez mes maîtres.

Quelques débutants très bien doués et même des poètes déjà formés, dont la vocation supérieure est indéniable, se sont fourvoyés, par une étrange aberration, dans cette aventure littéraire d'où ne pouvait sortir qu'une langue hybride dont les lois échappent à toute formule précise. Nous tendons la perche aux premiers avec l'espoir de les sauver. Quant aux seconds, c'est leur affaire, ils sont majeurs. Tout ce que nous pouvons espérer d'eux, c'est que les secrètes protestations de leur excellente oreille auront insensiblement raison de leur apostasie, car les règles essentielles de la versification sont des lois toutes physiologiques, des lois de la nature qui s'imposent à la parole dans le progrès séculaire de ses tentatives pour se rendre le plus musicale possible au moyen du rythme définissable, mais sans le secours de la gamme qui la transforme en ce qu'on nomme le chant.

C'est précisément ce caractère physiologique des lois fondamentales du vers, qui rassure et autorise à espérer pour un



avenir plus ou moins prochain le retour des révoltés de bonne foi à la discipline de notre art, au moins dans ce qu'elle a d'étranger et de supérieur à la convention. Au demeurant, cette révolte aura servi à nous faire discerner ce qui, dans nos règles, n'est qu'habituel et partant sujet à réformer. Il n'est pas impossible que l'organisme humain évolue encore, que l'ouïe se modifie chez les Français, mais on peut affirmer sans crainte que, si elle change, ses altérations ne se font point par à-coup, mais procèdent avec une extrême lenteur, imperceptibles pendant des siècles. Soyons donc assurés que la nature violentée reprendra ses droits, comme la pesanteur, après des oscillations, ramène le pendule à la verticale.

La défaillance, l'appauvrissement de l'inspiration poétique pourrait inquiéter davantage. Il semble, en effet, que l'horizon du rêve se rétrécisse, que l'émotion perde en profondeur en même temps que se rapetisse la pensée qui l'alimente ; il semble qu'il y ait dans les sentiments je ne sais quoi de morbide et d'affecté qui défie la sympathie, et dans l'expression une recherche prétentieuse qui l'obscurcit à plaisir comme pour défier aussi l'intelligence. Quand je lis certains ouvrages de la muse récente (qui n'est pas sans modèle, à vrai dire, chez ses aînées), je m'étonne de mon peu d'ouverture d'esprit au sens et à la beauté qu'ils recèlent ; j'y suis totalement bouché, mais j'ai la fatuité de ne pas m'en alarmer pour moi-même.

Je reconnais trop tard que, pour les lecteurs dispensés d'être au courant de notre littérature, cet aperçu rapide et sommaire, où d'ailleurs les faits saillants ne portent l'étiquette d'aucun nom, doit demeurer plein d'énigmes. On ne s'entend à demi-mot qu'entre compatriotes. Nos frères du Canada, si fidèles au souvenir de leur origine, me pardonneront de ne les avoir pas traités en étrangers. Ils n'ignorent pas quels chefs de file dirigent le mouvement de la poésie française. Je dois néanmoins à mon pays de prévenir les conclusions pes-

simistes que d'autres pourraient tirer de mes critiques, si je n'en signalais la contre-partie et les correctifs.

La ruine des genres en poésie n'a nullement entraîné celle de la poésie même, tant s'en faut! Cette ruine a plutôt opéré la sélection de ce qui doit s'appeler proprement la poésie. C'est, en effet, dans le creuset des grandes épreuves, comme je l'ai rappelé, que la vraie poésie, au signal de Lamartine, de Hugo et de leurs émules, s'est dégagée des éléments qu'elle ne reconnaît pas siens, des états d'âme qui n'ont rien de commun avec elle et usurpaient le langage rythmé, ou du moins le lui empruntaient. Elle n'a certes pas la gaieté pour trait distinctif, mais tous les modes de la tristesse ne relèvent pas d'elle, et j'ai indiqué les altérations malignes ou vicieuses tendant à dépouiller la tristesse de ce qui l'ennoblit, à lui ôter le don des larmes et la profondeur, qui est la beauté du soupir. La tendance, d'abord salutaire, à prendre la destinée humaine au sérieux a dévié du côté qui ne mène pas à l'espérance et à la virilité.

On a blasphémé, on a ricané, on a enfourché le balai du sabbat, mais, d'autre part, de graves esprits demeuraient les incorruptibles dépositaires des ferments de la poésie généreuse. Je pourrais citer plus d'un poème d'une rassurante envergure. Si de pareilles œuvres ne sont pas nombreuses, il suffit qu'elles soient d'ordre supérieur, et si elles ne sont pas populaires, c'est que la distinction par essence ne l'est pas, avant que le suffrage des critiques, maîtres de la renommée, lui aient formé une auréole.

Au milieu des floraisons débiles ou vénéneuses de notre art, je ne prendrai à témoin de sa vitalité persistante que la dernière création d'un poète en pleine vigueur d'âge et de talent, je signalerai, en passant, l'héroïque entreprise du vicomte de Guerne dans son grand poème *les Siècles morts*, dont le troisième tome a tout récemment paru. Les beaux vers y abondent. Les noms de proches amis se pressent sous ma plume, mais l'impartialité me serait trop difficile et surtout je ne me suis pas attribué la fonction de l'avenir, la périlleuse mission d'assigner les rangs. Je me suis efforcé seulement d'en marquer et d'en justifier les distances, afin d'empêcher qu'on ne les confondit. Les plus hauts ne sont pas encore

devenus inaccessibles en France. L'échelle de la gloire s'offre à la jeunesse : n'est-il pas regrettable que, dans l'élite des candidats à la palme, plusieurs, des mieux bâtis pour y atteindre, s'attardent à quelque échelon moyen pour le décevant plaisir de s'en faire un trapèze et d'y exécuter, à la stupéfaction du public lettré, des tours de force et d'agilité. Puissent-ils, après un louable rétablissement, continuer l'ascension dont ils sont capables. C'est la grâce que je leur souhaite pour leur honneur et celui de leur patrie.

**Sully Prudhomme,**

*de l'Académie française,*

# LOUISBOURG

SOUVENIRS DE CAP BRETON

Le 12 septembre 1879, je quittais le cuirassé français *la Galissonnière*, en compagnie de mon ami Rouyaud, enseigne de vaisseau. Nous étions, ce jour là, ancrés dans la baie de Sydney-sud, au cap Breton<sup>1</sup>. Vingt-huit milles nous séparaient des ruines de Louisbourg. L'amiral Peyron nous avait donné la permission d'aller explorer la cité détruite.

La route pour s'y rendre est boisée, un peu ondulée. De chaque côté, on voit des sapins, des genévriers, des épinettes. De temps en temps, un écureuil traverse le chemin ; une corneille croasse ; tout est triste, muet, désolé. On dirait que la nature a conscience du drame qui s'est passé ici.

Nous laissons derrière nous le fiord de Minos. Cette échappée de vue nous permet d'entrevoir un beau paysage où se dresse une église bâtie sur une éminence, au pied de laquelle vient battre le flot. Un peu plus loin, nous dépassons Catalogne, autre fiord, et quelque temps après, nous arrivons à Louisbourg.

Il est cinq heures de l'après-midi.

Nous descendons chez la mère Kennedy. Nous lui sommes recommandés par l'honorable M. Bourinot, sénateur canadien et consul de France. Elle met sa maison à notre disposition.

— Les ruines ? où sont les ruines ? demandâmes-nous.

Et Kennedy de nous conduire.

1. Ile canadienne située en prolongement de la Nouvelle-Écosse, par 61° long. Ouest de Paris et 46° lat. Nord.

Louisbourg avait déjà été pris par l'ennemi en 1741.

Lapérouse-Bonfils raconte ainsi dans son *Histoire de la Marine*, comment ces choses se passèrent :

« L'expédition anglaise renforcée de la division Warren sortit d'Annapolis — port Royal — au printemps de 1741 et arriva à Louisbourg dans les premiers jours de mai. Les Français ne purent s'opposer au débarquement des Anglais. Louisbourg se rendit après un siège de dix jours.

Cette conquête fut due en grande partie à l'imprudence du marquis de La Maisonfort, commandant le vaisseau *le Vigilant*, qui venait de se faire prendre après un glorieux combat. Ce capitaine était parti de France avec des canons, de la poudre et autres munitions destinés à la ville assiégée. Il avait traversé heureusement la croisière anglaise : un bon vent favorisait son entrée dans le port dont il se trouvait à petite distance. Un corsaire anglais s'offre à sa vue et semble le provoquer. La Maisonfort consultant son indignation plutôt que la prudence, cingle vers lui et le chasse vigoureusement. Il conduit insensiblement *le Vigilant* au milieu de l'escadre anglaise cachée dans une anse voisine. Celui-ci, apercevant la gravité du piège où il était tombé, vire de bord, mais il est atteint par l'ennemi et il succombe. »

Mais, continuons à suivre Kennedy et ne nous occupons plus des sièges subis par Louisbourg ; car cette ville retomba en 1757 au pouvoir des Anglais. Étudions-la telle qu'elle est maintenant.

\*  
\*  
\*

Avant d'arriver, il faut prendre le chemin de la vieille ville. Les Anglais l'appellent *the old town*. C'est une route sous bois, couverte d'herbes, bordée de marécages. En y entrant, Rouyaud et moi nous sentons nos cœurs se serrer.

Kennedy nous bat le chemin. Il se retourne vers nous et nous dit tranquillement :

— L'an dernier, un petit garçon a trouvé ici deux canons en cuivre.

Et il continue à nous frayer la route en sifflant une ballade irlandaise.

En débouchant sur Louisbourg, nous apercevons, de l'autre côté de la baie, ses ruines ; elles se détachent par un soleil splendide. Nous nous arrêtons sur un tertre et, pour mieux nous orienter, nous déployons les plans de 1744 et 1756. Puis, après nous être reconnus, nous traversons le barachois, d'où nous faisons lever des myriades de pluviers.

Nous foulons le sol sacré :

*Sunt lacrymæ rerum !*



Louisbourg la forte, Louisbourg la vaillante, Louisbourg l'opulente n'est plus habitée que par cinquante familles de pêcheurs. Partout gisent des pierres, des briques. On voit le tracé des rues ; les caves existent encore en certains endroits. Les casernes, au nombre de trois, sont bien conservées. En face, se trouve l'esplanade. Elle est devenue un champ de pommes de terre ; à l'autre extrémité du carré s'élèvent les casernes. Il en reste quatre arches. Les bastions, les fossés se dessinent parfaitement. Au milieu de ces ruines du passé paissent les vaches et les moutons. Debout sur une des casernes, Rouyaud dessine ce qui reste de Louisbourg. Le soleil couchant l'enveloppe de ses rayons et fait ressortir son mâle profil.

Cet officier français en uniforme, prenant un croquis de ce qui reste de la ville où tant de sang français a coulé, n'est-ce pas là un beau sujet pour un peintre ?

Tout à coup, Rouyaud laisse échapper son crayon. Il est ému et moi tout autant que lui.

Un moutard déguenillé s'approche de nous :

— *French things, gentlemen !* Débris de France, messieurs !

Et il nous tend un petit sabot dont la semelle est en bois, le dessus en cuir travaillé. Il l'a trouvé dans le puits de l'hôtel du gouverneur de Drucourt.

Je m'empresse d'acheter cette relique, qui aurait chaussé le pied de Cendrillon.

La nuit tombe ; il faut rentrer. En allant vers le haut de la pointe, nous rencontrons un vieillard, M. Cryar. Il est âgé de quatre-vingt-trois ans ; il réside ici depuis soixante-trois

années. Son grand-père était au dernier siège de Louisbourg, son père est demeuré longtemps et est mort dans la ville.

Rouyaud s'empresse de le retenir comme guide pour le lendemain et lui fait envoyer une bouteille de vieux vin de France.

Ce soir, nous nous endormons au bruit du ressac de la mer, qui nous arrive en pleurant au-dessus des ruines de Louisbourg démantelée.

— Pourvu que le dernier témoin auriculaire de cette épopée, le père Cryar, ne meure pas d'apoplexie cette nuit, me dit Rouyaud en éteignant la bougie.

Rouyaud était une bonne tête à X, mais mauvais prophète. Le père Cryar nous arriva avec le soleil levant, frais comme une rose et le pied redevenu tout alerte, grâce au petit vin de France.

Nous l'invitâmes à déjeuner. La conversation débuta par des généralités. Je m'en constituai le sténographe.

— Peut-on emporter quelques souvenirs de Louisbourg? demanda Rouyaud.

— Ah! si vous étiez venu autrefois, répliqua le père Cryar, tout le terrain en était couvert. Aujourd'hui, il ne reste plus rien. L'an dernier, Kennedy a chargé de vieux canons une goélette de cent tonneaux. Moi-même j'ai donné au capitaine le levier qui fermait la porte du demi-bastion Princess, qui se trouve du côté du cap Noir. A la porte du Phare, il y a quelques années, deux autres navires américains sont venus emporter ce qu'ils ont pu trouver dans les débris de deux frégates sombrées. Quant aux boulets, tous les pêcheurs en ont ici, ils leur servent de grappins.

— Où les soldats français ont-ils été enterrés?

— Les Anglais ont leur cimetière sur la pointe de Rochefort; les Français sont près du Rocher Noir. Les Anglais catholiques sont enterrés dans ce dernier endroit. Il y a

quelque temps, une voiture est passée devant la maison où nous sommes. Elle est allée jusqu'au cimetière anglais. Le lendemain on a trouvé des traces de roues, une porte ouverte à quelque distance où elles s'arrêtaient, et auprès, des lambeaux d'uniforme assez bien conservés. Ils sont en la possession de mon frère, ainsi qu'un vieux bahut français resté dans une cave.

La conversation tournait au merveilleux; nous la ramenâmes plus sérieuse.

D'après le père Cryar, jadis, le havre s'avancait plus dans l'intérieur des terres. La ville était divisée en quatre rues terminées par des quais sur lesquels étaient les édifices de l'Ordonnance. Il y avait trente-quatre blocs de maisons. Celle de Kennedy, où nous avons dormi, est construite sur l'emplacement qu'occupait l'hôtel du gouverneur français.

— Il y avait ici, me disait Kennedy, des caves voûtées, un cellier, un puits, un escalier en spirale. Le tout a été comblé par mon père.

Au bastion du *Dauphin*, qui est le premier qu'on rencontre en entrant, le terrain a été rongé par le flot. A marée basse, on voit encore des piquets et des tronçons de palissades bien conservés.

La porte ouest se trouve près de là. Elle était protégée par une forte chaîne tendue jusqu'à la pointe au Pavillon (*flag-staff*); de plus par un fossé et par un pont-levis. Sur le pont d'une des casemates on voit une excavation où s'encastrait le mât de pavillon. Ces casemates, en hiver, servent d'écuries aux moutons de Kennedy. Dans l'étang qui dort en arrière d'elles, il y a des congres énormes.

Tout en nous faisant visiter ainsi Louishourg, Cryar s'arrêta et nous montra, entre deux rochers qu'on aperçoit du cap Noir, l'endroit où les *Highlanders* de lord Dundonald ont été exterminés par les troupes françaises.

D'ici, toute la ligne de fortifications, bien qu'en ruines, se voit parfaitement. La pensée peut reconstituer les forts, les bastions, les cuhettes, les courtines.

Toujours du côté du cap Noir, gît un troisième cimetière. Cet endroit est marécageux, en fouillant avec ma canne, je découvre une mâchoire humaine. Près de là on voit une



grande pierre qui a servi de cible aux soldats de la garnison. Elle est criblée de balles. J'écris sur elle les renseignements que me donne Cryar.

Un mur court encore le long de la rade du côté de la batterie de la Grave. Il est en ruine; mais on y voit d'immenses boulons en fer forgé et des poteaux en cèdre, très sains.

Ainsi que nous le dit le père Cryar, la pointe de Rochefort est couverte par les tombeaux des soldats de la Nouvelle-Angleterre. On distingue l'endroit où repose chaque corps. Ça et là une tombe a été ouverte, un trou a été creusé par les chercheurs de trésors. Devant nos pas se lèvent des nuages de bécasses et de courlis. Ce sont les seuls êtres vivants qui hantent ce lieu désolé.

A côté du cimetière des soldats anglais, se trouve celui des catholiques. Cryar m'indique la tombe de son grand-père. Ces fossés sont marquées par quatre petites pierres qui se trouvent à chaque extrémité. Toujours de ce côté, dans la partie qui regarde le harachois, on voit le fossé sur lequel était jeté le pont-levis. Il a une profondeur moyenne de neuf pieds. Les chercheurs de trésors ont voulu le sécher, mais après un été de travail, les équipages de deux goélettes américaines n'y ont trouvé qu'une grosse bombe.

En 1886 la barque la *Moselle* hivernait à Charlottetown, île du Prince Édouard. La cloche de quart portait le millésime de 1674 et l'inscription suivante.

*Franco Nicolas Sol de Salvador Lorenzo.*

Sur chaque côté il y avait une croix. Cette cloche avait été ramassée dans les ruines de Louisbourg, en 1878, par le capitaine de la *Moselle*.

En revenant vers la ville, par la porte du pont-levis, on passe près des ruines de la chapelle et de l'hôpital. C'est dans ce qui fut cette chapelle que repose le corps d'un vice-amiral de France. Il était de son nom duc d'Anville, de la famille des Montmorency. J'ai fait ramasser de ce côté une pierre rouge où sont sculptées des grappes de raisin et des feuilles d'acanthé.

Après des casemates git une tombe isolée. C'est la seule à Louisbourg qui porte une épitaphe. On y lit ce qui suit:

*Here lies the body*

*of*

ALDERMAN

60<sup>th</sup> regiment

Drowned

the

16<sup>th</sup> of september

1765

aged 23 years,

A deux heures, il nous faut quitter Louisbourg. En route, on nous montre les hauteurs — boisées aujourd'hui — où le général Wolff est venu asseoir son camp. On y trouve encore beaucoup de projectiles. En dehors de la ville était la brasserie; ses ruines sont visibles ainsi que la carène d'une frégate française échouée de ce côté-là.

M. Cryar nous accompagne toujours. Kennedy l'a rejoint. Il nous fait visiter les restes de la Grande Batterie Royale de 10 canons et de la Petite Royale de 15 canons. Elles défendaient l'entrée du port.

Les casemates sont en ruines; quelques meurtrières sont bien conservées. Ce poste stratégique est admirable, et il est incroyable qu'on ait pu l'enlever sans le prendre par la famine. En sortant de là, Rouyaud et moi nous cueillons un bouquet de roses sauvages et de violettes, humbles fleurs poussées sur les ruines.

La rose n'est-elle pas l'emblème du sang? la violette celui du deuil et du souvenir?

Inutile d'ajouter que ce soir-là, nous fûmes tristes au carré de la *Galissonnière* et que nous causâmes longtemps du passé. Cinq jours après nous quittions le Cap-Breton. Chacun de nous à bord songeait aux quatre mille soldats français qui dorment là-bas, au cap Noir, sans croix et sans prières.

#### Faucher de Saint-Maurice.

Ces pages sont les dernières sans doute que le regretté auteur canadien écrivit. En même temps que nous les recevions, la nouvelle nous parvenait de la mort de cet homme de bien qui avait gardé les allures et la franchise du soldat d'autrefois. Il aimait passionnément la France au service de laquelle il avait été. — Nous sommes l'interprète de tous ceux qui ont connu ce gentilhomme de lettres, en apportant ce lointain, mais sincère hommage de notre profonde estime sur sa tombe à peine formée.

La Rédaction.



FAUCHER DE SAINT-MAURICE

Photogravure Livernois. — Québec.

## POUR FAUCHER DE SAINT-MAURICE

---

Nous devons à l'obligeance de M. Paul de Cazes, qui fut de ses intimes, les notes suivantes sur Faucher de Saint-Maurice, — notes brèves que M. de Cazes a bien voulu tracer à la hâte en souvenir de son ami.

Oui, monsieur, notre pauvre ami Faucher de Saint-Maurice est mort. Avec lui a disparu une des personnalités les plus originales de notre nationalité au Canada.

Depuis plus de quinze ans, il était mon commensal assidu de tous les dimanches, passant l'après-midi avec moi et quelques amis et partageant invariablement mon dîner de famille. Je l'ai vu, moins peut-être que bien d'autres, car notre genre de vie n'était pas le même, mais, assurément, je l'ai mieux connu que la plupart de ceux qui l'ont plus assidument fréquenté.

Qui n'a pas connu Faucher de Saint-Maurice?

Les jeunes admiraient sa tournure martiale, ses allures militaires, ses boutades ultra-patriotiques que nous, les hommes de son âge, trouvions parfois exagérées, mais tous, jeunes et vieux, nous l'aimions.

Il fut militaire, militaire surtout. Plus tard, les nécessités de l'existence l'obligèrent à accepter une situation dans le service civil de la province de Québec; puis, son mauvais génie lui souffla de se lancer dans la politique. Heureusement que, militaire, employé public, journaliste ou député, il fut tou-

jours et surtout l'écrivain original dont tout le monde a lu les œuvres.

Personne sur le continent américain n'avait probablement une correspondance aussi étendue avec les hommes de lettres de tous les pays d'Europe, de France surtout, et, un des grands plaisirs de sa vie était de tirer d'une des incommensurables poches de sa redingote, vraies archives ambulantes, pour nous la lire, la dernière lettre reçue d'un personnage en vue.

Les annuaires de l'armée et de la marine françaises n'avaient pas de secret pour lui. Il aurait rendu des points au fameux Félix du café du Helder.

Faucher de Saint-Maurice était un bohème avec des principes d'homme rangé. Catholique sincère, patriote ardent, fanatique de la France, qu'il avait servie au Mexique, et à laquelle il avait voué un véritable culte.

Il ne concédait rien aux Anglais au milieu desquels il passait, au club de la garnison de Québec, la plus grande partie de la journée, et qui, du reste, l'avaient en très haute estime. Il avait des mouvements de colère très sincères si, dans la conversation, en parlant d'événements qui ont fait passer le Canada sous la domination de l'Angleterre, on avait le malheur de prononcer le mot *conquête*. C'est *cession* qu'il fallait dire, et sur l'heure, ou sinon...

Très conciliant, il a passé à travers la vie politique, pour laquelle il n'était pas fait, sans y laisser un seul ennemi. Parlant bien et avec un grand air de conviction, il ne traitait guère, à la Chambre des députés, que les questions au sujet desquelles il pouvait faire vibrer la note patriotique. Ses discours d'après-dîner étaient de petits chefs-d'œuvre d'humour assaisonné de sel gaulois du meilleur aloi.

Très gai en société, d'une gaité peut-être parfois un peu factice, c'était un conteur charmant et intarissable, servi par une mémoire impeccable.

La dominante du caractère de Faucher de Saint-Maurice était une extrême bienveillance. Jamais il ne disait rien de désobligeant sur le compte de qui que ce soit. Cette charité pour son prochain le portait plutôt à exagérer le bien qu'il en pensait. Si, dans un moment d'impatience contre

quelqu'un dont il croyait avoir à se plaindre, il laissait échapper des paroles un peu vives, il n'y paraissait plus deux heures après, et toujours il savait racheter par un bon mot ce qu'il avait pu dire de désagréable.

On lui pardonnait tout parce qu'il pardonnait tout à tout le monde.

Lui, dont la vie était tout en dehors, parlait souvent, avec un enthousiasme qui nous faisait sourire, des douceurs de la vie domestique. Dans les derniers mois de sa vie, mais alors qu'après la mort de sa femme, qui ne lui a pas laissé d'enfants, il n'y avait plus pour lui de vie de famille possible, il semblait s'être pris d'affection pour son foyer.

Quoique malade depuis plusieurs années, sa constitution était si robuste, il résistait avec tant d'énergie à ses cinq ou six maladies mortelles, comme il le disait en plaisantant, que je croyais bien sincèrement qu'il conduirait au cimetière le dernier survivant de notre cercle d'autrefois, et écrirait, à l'occasion, de mon décès, une de ces notices nécrologiques où il mettait tout son cœur, comme il l'a fait pour tous ceux de ses anciens camarades qui l'ont devancé dans la tombe.

Fidèle à sa vieille habitude, Faucher de Saint-Maurice est venu chez moi le dimanche qui a précédé sa mort. Il eut encore la force de me lire une lettre de l'amiral Pottier, notre ami commun, qu'il venait de recevoir de France, et un mémoire sur Cabot qu'il avait préparé pour la Société Royale.

Sa figure exsangue, sa voix atone, l'affaïssement de tout son être, malgré tous les efforts qu'il faisait pour réagir contre sa grande faiblesse, m'avaient douloureusement frappé. J'eus le pressentiment, qui s'est malheureusement réalisé, que je pressais pour la dernière fois sa main loyale, déjà empreinte d'une moiteur cadavérique.

Il me quitta en disant, comme d'habitude : « Au revoir, à dimanche prochain ».

Hélas ! je ne devais plus le revoir que sur sa couche mortuaire, et, le dimanche suivant, il dormait de son dernier sommeil au cimetière, où l'avait accompagné un des plus importants cortèges qu'il m'ait été donné de voir dans notre vieille capitale du Canada.

Paul de Cazes.



## LE THÉÂTRE MODERNE EN FRANCE

---

Notre théâtre moderne date de la retentissante préface que le plus grand des poètes lyriques, Victor Hugo, écrit, en octobre 1827, en tête de son drame romantique, *Cromwell*.

Cette préface marque la scission définitive avec le passé, et ouvre les portes de l'avenir à un art nouveau.

Le passé, c'était le théâtre soumis à des règles inflexibles, la délimitation des genres : la tragédie enfermée dans certaines obligations dont, sous aucun prétexte, elle ne pouvait s'affranchir, la comédie circonscrite et condamnée au terre à terre ; c'était l'humanité déformée, simplifiée, amputée, coulée dans telle ou telle forme péremptoire, suivant qu'elle était étudiée et transportée dans le domaine idéal de l'art, par un auteur tragique ou par un comique : un héros, par exemple, un roi, un demi-dieu, une princesse — personnages ordinaires de la tragédie — n'avaient pas le droit de rire, ni même de sourire ; par le fait qu'ils contribuaient à une action dramatique, destinée surtout à émouvoir les spectateurs, ils gardaient le ton noble et solennel, sans la moindre détente, sans échappée vers le naturel. L'art les figeait dans une attitude unique, sous un masque qui ne changeait pas, avec un rictus immuable. Ils déroulaient les phases successives de la passion particulière qu'ils étaient chargés de personnifier, mais, pas une seconde, ils ne sortaient du sillon tracé

droit devant eux. Ils se retranchaient de l'humanité commune, où il y a plus d'aisance, plus de variété, plus de contraste, où un amoureux n'est pas forcément transi à toute heure de son existence, où un farouche peut avoir des instants d'aménité, où un méchant a des éclairs de bonté, où, en un mot, tous les êtres, quels que soient leur rang social, leur âge historique et leur passion personnelle, ont entre eux cette conformité de n'être pas toujours identiques à eux-mêmes et de compléter le caractère dominant de leur individualité avec les mille aspects changeants, qui constituent précisément le mouvement, la vie, le réel.

Victor Hugo ouvrit un avenir nouveau à l'art dramatique en accordant aux personnages fictifs de théâtre, le droit de ressembler davantage à des êtres vivants. Il leur permit, il leur demanda le rire au milieu des actions les plus tragiques; il mêla étroitement, de même qu'ils sont indissolublement unis dans la vie, la comédie et la tragédie, le bouffon et le sérieux, le burlesque et le terrible. Il créa le drame.

« La poésie de notre temps, dit-il, est le drame; le caractère du drame est le réel; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque, qui se croisent dans le drame comme ils se croisent dans la vie et la création. *Car la poésie vraie, la poésie complète est dans l'harmonie des contraires.* Puis il est temps de le dire hautement, et c'est ici surtout que les exceptions confirmeraient la règle, tout ce qui est dans la nature est dans l'art. »

Il était temps, en effet, en 1827, d'écrire ces lignes et de proclamer ce principe. Victor Hugo, dans cette poétique nouvelle, remontait l'histoire de l'art, questionnait les grands tragiques grecs, s'inspirait du génie unique et total que fut Shakespeare; il subissait aussi l'influence de sa propre race française, d'éducation classique certainement, mais avide d'indépendance, de liberté; il se ressouvait des abondances et des variétés de nos premiers âges littéraires, avant la mainmise de l'antiquité sur notre génie national; il portait en lui l'effort du siècle précédent, du dix-huitième, assoiffé de vérité et n'ayant pourtant pas réussi, malgré son affranchissement d'esprit, à se libérer des formes surannées, arbitraires, étroites, qui le faisaient encore prisonnier des méthodes combattues et



non détruites. La préface de *Cromwell* brisait ces chaînes dernières, terminait la révolution, la faisait passer de la discussion au fait. Elle devait logiquement aboutir à cette conclusion, qu'elle porte comme précepte du lendemain : « Il n'y a ni règles, ni modèles; ou plutôt il n'y a d'autres règles que les lois générales de la nature, qui planent sur l'art tout entier, et les lois spéciales qui, pour chaque composition, résultent des conditions d'existence propres à chaque sujet. »

Depuis cette époque, en effet, notre théâtre moderne ne connut plus de règles, ou du moins il ne connut que celles désignées par notre grand prophète lyrique, celles qui, mystiquement, despotiquement aussi, ordonnent ces deux infinis, placés en face l'un de l'autre, ainsi que la réalité et un miroir, — la nature et l'art. Tous les maîtres du théâtre qui se sont succédé depuis le romantisme, qui tour à tour ont pris la vogue, conquis de la gloire et exercé des influences, n'ont existé que grâce à la préface libératrice qui, loin d'édicter des règlements nouveaux, supprimait les contraintes et rendait à chacun le droit de s'inspirer de la nature et de la vérité, suivant son propre tempérament, suivant sa vision particulière, suivant son génie ou son talent.

Le théâtre romantique qui, à distance, nous apparaît d'une stature surhumaine, dans un grandissement de passion et de lyrisme, est donc sorti d'un berceau de vérité. Il lâcha la bride à l'imagination, il autorisa les créations les plus extraordinaires; certes; mais, en même temps, il se préoccupa du réel, de la vie, du mouvement des êtres et des choses. Il ne se contenta plus de figures abstraites des réalités et comme détachées des contingences. Il les unit au contraire aux milieux où elles avaient à se mouvoir. Il fit une condition dramatique, en même temps que de vérité, de la couleur locale, c'est-à-dire de cette ambiance d'harmonie qui doit faire concourir à une action générale, non seulement des êtres agités de passion et singularisés par des caractères particuliers, mais aussi tout ce qui est autour d'eux et en eux, la psychologie et la philologie qu'ils reçoivent de l'époque où ils vivent, et les détails accessoires qui les entourent. Il varia et précisa le décor qui dès lors contribua à l'intensité du drame. En un mot, il élargit la scène, afin que la vie, transfigurée de poésie.

qui devait y être transportée, fût plus vaste, plus complète, plus à l'aise, avec des ressources de représentation augmentées.

Plus de règles! s'écria-t-on. Cela est vrai, si l'on entend les règles anciennes, qui n'étaient que coercitives et prohibitives. Plus de règlement! Cela est vrai, puisqu'on cassait les édits iniques, applicables à tous et à toutes œuvres, sans distinction. Pourtant, quelque Aristote futur, ou simplement quelque Malherbe, pourra démêler et formuler dans cette ruée en avant, les principes auxquels, instinctivement, par le droit seul du génie, auront obéi les renovateurs de notre art. Ces règles ne sont plus des défenses, des assujettissements, des obligations; elles sont des libérations, et ce sera, à travers les âges, l'impérissable honneur du romantisme, d'avoir accru la pensée écrite de toute son expansion nécessaire et vivifiante, d'avoir proclamé la liberté pour tous.

A cette condition, toutes les écoles qui se sont succédées depuis le romantisme ont pu naître et vivre. Elles se sont partagé l'empire sans limite qu'on livrait à leurs justes ambitions. Elles y ont instauré leurs royaumes particuliers, quelquefois ennemis entre eux; mais aucune d'elles, qui ne doive se réclamer de la célèbre préface où chacune y avait lu, en caractères ineffaçables, les imprescriptibles « droits de l'écrivain ».

Après le théâtre romantique, fougueux et truculent, habillé de rouge et convulsé de passions démesurées, après *Hernani*, après *Antony*, après *les Burgraves*, après tous les grands drames dont les larges échos triomphants ne sont pas éteints, vint un théâtre qui, par sa mesure, par sa méthode, par ses atténuations de couleurs, par ses préoccupations de l'analyse, semblerait, à première vue, se détacher de son prédécesseur. Il en est le cousin, cependant, issu du même sang et croisé d'autres aspirations, inhérentes également à notre tradition nationale.

Alexandre Dumas fils, roi d'un des royaumes édifiés dans le grand empire romantique, importateur de l'idée sociale sur la scène, discuteur satirique, moraliste et destructeur; Émile Augier, de verve moins révolutionnaire, défenseur des vertus bourgeoises; Théodore Barrière, virulent et amer, tous les

écrivains de ce cycle dramatique, qui apparaît avec la seconde moitié du siècle, se réclament du romantisme où ils furent élevés, de la préface libératrice qui leur concéda le droit de combattre, suivant leur conscience, même les convictions sentimentales, par exemple, de leurs pères.

Une école plus récente se rattache plus filialement aux origines communes, c'est celle qui compte à son brillant répertoire les spirituelles et lyriques comédies de Théodore de Banville, imprégnées de pitié et de bon sens; les hautes et tragiques évocations de Leconte de Lisle; les drames de Villiers de l'Isle-Adam, où, sous la largeur de la forme, dans la rythmique éloquence, commencent à percer les révoltes futures; les nobles œuvres de M. Catulle Mendès, pathétiques, lyriques comme celles des grands aînés, mais pénétrées d'une humanité plus profonde, plus vérifiable; les restitutions historiques de M. François Coppée, où s'élèvent et s'épurent les sentiments; les frondeuses comédies de M. Émile Bergerat, qui s'agrémentent des plus étourdissantes fantaisies.

Les restaurateurs même de l'ancienne tragédie, tels que MM. Henri de Bornier et Parodi, ont subi la salutaire influence du romantisme originel qui leur a permis d'élargir le cadre scénique et classique auquel ils sont demeurés fidèles.

Quant à l'école exactement contemporaine, comment eût-elle pu exister sans la grande levée romantique?

Cette dernière école, du reste, est assez indéfinissable. Elle ne se caractérise que par l'extrême liberté de chacun, par l'indépendance des règles préétablies, par la diversité des objets qu'elle poursuit. Sa recherche de la vérité s'est accentuée un peu dans toutes les directions, et ce n'est que par cette hantise du vrai, du réel, de la vie, qu'elle peut réunir en une tendance parallèle, les faisceaux nombreux dont elle est formée.

A-t-elle un chef? Hiérarchiquement, non. Elle ne peut pas en avoir, puisqu'elle n'est ni homogène ni coordonnée, et qu'une pièce actuelle vaut surtout par son auteur, en dehors de toute esthétique reconnue ou enseignée. Pourtant, un homme la domine, autant par la netteté significative de son œuvre que par sa priorité chronologique, c'est M. Henry Becque, dont *les Corbeaux*, *la Parisienne*, etc., ont déterminé un sens dans l'observation dramatique de nos jours. Il a puissamment aidé de son

autorité au succès du Théâtre Libre, de M. Antoine, qui, sur sa scène particulière, transporta les procédés du naturalisme, c'est-à-dire l'étude de la vie dans ses apparences immédiates, et qui influa sur le théâtre en général, en le rapprochant, plus que jamais, de la réalité et de ses exactitudes. Ce fut le mérite de ce théâtre, ce fut aussi son défaut, car sa méthode rigoureuse, mais trop exclusive, s'appliqua avec plus de bonheur à l'extériorité des faits qu'aux débats intimes de la conscience et à la vie morale de l'être humain.

Un autre théâtre a canalisé des aspirations contraires. C'est le théâtre de l'Œuvre, de M. Lugné-Poe. Ouvert aux poètes, vulgarisateur des dramaturges scandinaves, Henrik Ibsen et Bjornstjerne Bjornson, il a permis une sorte de concentration aux esprits plus épris de rêve que de réalisme, mais, à ce titre même, chercheurs passionnés de la vérité.

Car la vérité, insaisissable, toujours poursuivie, jamais définie, participe également à la réalité des choses, telles qu'elles se montrent à nos yeux, et au rêve, au domaine idéal, où notre esprit prolonge, grandit, éternise les fugitives apparences qui ont frappé nos sens.

C'est uniquement de cette vérité mystérieuse que peut vivre l'art, qu'il peut se renouveler sans cesse, se perpétuer, infiniment variable et constant, comme la nature. Et cet art est d'autant plus riche qu'il se manifeste sous des différences plus nombreuses, en des cerveaux plus libres, affranchis des disciplines égalitaires, et en un nombre plus considérable d'œuvres ne relevant que de la liberté de chacun, en dehors des lois scolastiques, déjà mortes, dès qu'on les formule.

C'est à cette ère d'individualisme que, de générations en générations, de groupes en groupes, de morcellements en morcellements, nous a conduits la préface de *Cromwell*. Elle a créé le théâtre moderne, en brisant ce qu'on appelle l'École, et en livrant la Vérité, aux multiples expressions, à l'originalité et à la conscience de chaque écrivain.

Jules Case.

## PAGES DE FÉMINISME

---

Quand naquit l'idée féministe? — Voilà bien des siècles, si l'on veut remonter jusqu'à Platon, puis s'arrêter aux stoïciens de l'époque des Césars.

Il faut, d'un bond énorme, passer par-dessus tout le moyen âge, ce moyen âge que des littérateurs se sont mis récemment à exalter.

J'ai eu occasion de dire l'éclosion large, en la Renaissance, d'un *Féminisme* féminin et masculin dont le souffle précurseur anime déjà, au quatorzième siècle, *les Femmes illustres* de Boccace et son joyeux *Décameron*. J'ai nommé Cornélius Agrippa qui, lui, proclame même et croit démontrer, dans un ouvrage latin, la *précellence* de la femme au moral et pour l'intelligence.

C'est la thèse également d'une poétesse, Marie de Romieu. Au dix-septième siècle, « la fille d'alliance » de Montaigne écrit *l'égalité des hommes et des femmes*.

Mais c'est réellement la Révolution française qui créa le *Féminisme* au sens actuel du mot, l'*Intégral Féminisme* (ou *Humanisme*).

Une des femmes les plus intéressantes, les plus courageuses, les plus à plaindre — et les moins bien connues de la Révolution, l'ardente Languedocienne Olympe de Gouges, en 1791, publie, dans une brochure dédiée à Marie-Antoinette, sa

« Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne »  
— « droits naturels, inaliénables et sacrés », dit-elle.

Je cite (la saveur révolutionnaire du style ayant son prix d'archaïsme, et les derniers mots atteignant au sublime) :

« Le sexe supérieur en beauté comme en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne » :

» ARTICLE PREMIER. — La femme naît et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

» ART. 6. — La loi doit être l'expression de la volonté générale; toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent concourir, personnellement ou par leurs représentants, à sa formation, elle doit être la même pour tous : toutes les citoyennes et tous les citoyens étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

» ART. 10. — La Femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. »

(Olympe de Gouges, deux ans plus tard, allait, d'ailleurs, illustrer cette formule admirable de son sang répandu. La Convention lui refusa la tribune où elle s'offrit pour défendre Louis XVI — quoique sincèrement républicaine; — mais Robespierre lui fit accorder l'échafaud par Fouquier-Tinville. MM. de Goncourt n'ont pu se retenir de l'égaliser à Malesherbes, qui ne fut guillotiné qu'après elle.)

D'autres femmes, à la même heure sonnèrent le même combat : notamment une Anglaise, Mary Wollstonecraft, venue à Paris — comme plusieurs de ses compatriotes également fascinées.

La Révolution s'obstina, pour son malheur, à n'accorder aux femmes que l'égalité « du panier à Sanson ».

Pour son malheur, car la réaction thermidorienne eût été

impossible (la Terreur n'eût pas duré d'abord), et le 18 brumaire eût ressemblé au plus banal des jours sans histoire, si la Révolution avait lié le Féminin à sa cause, par les chaînes de l'intérêt tout ensemble et de la dignité<sup>1</sup>.

Sous l'Empire, silence. Pour le nouveau César, tout le rôle de la Femme est de fabriquer de la « chair à canon ». Gloire aux mères ! On leur tuera leurs fils.

Mais, sous Louis XVIII, l'idée endormie trouve son Prince Charmant dans un des penseurs les plus originaux, les plus puissants du siècle : Saint-Simon.

Fou, peut-être, mais de ceux qui surgissent le front si plein, ou l'âme si forte, qu'ils entraînent leur génération et que leur exemple ou leur verbe, d'énergie après eux durable, agit encore, plus ou moins, sur les fils et petits-fils de leurs contemporains.

Fous de génie, rois spirituels par leur action directe, et prophètes — en témoigne leur action de survie.

Saint-Simon disparaît en 1825, mais le Saint-Simonisme existe. — Enfantin succède au Maître, sera promu Pape de la religion nouvelle...

Des *Conférences* paraissent, avidement lues. Dans l'*Introduction* (1829), il y a sur les femmes ceci, très vrai, beau :

« Il nous fallait faire sentir le sort que leur réserve un avenir qui, après les avoir complètement affranchies du joug barbare..., reconnaîtra en elles le type de cette puissance sympathique qui excita d'abord l'horreur pour les sacrifices humains, brisa plus tard les chaînes de l'esclave et prononça enfin ce mot sublime de philanthropie. »

L'idéal de féminisme intégral est pleinement dans cette phrase d'une *Conférence* :

L'éducation doit être le moyen de rendre les femmes dignes « d'une société aimante, de préparer chacune, selon sa vocation, à lui apporter son tribut d'amour, d'intelligence et de force ».

1. Un seul révolutionnaire de marque fut féministe. Mais la femme peut être fidèle, c'était le plus haut cerveau de l'époque. Il écrivait, ce grand et noble Condorcet : « Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes, et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré le sien. »

Enfantin s'écrie : « L'homme et la femme, voilà l'*individu social* » ; et il imagine le couple-prêtre, laissant à côté de son fauteuil de grand-pontife un fauteuil vide pour la papesse, — qu'il espère.

« Ma parole, dit-il encore, est celle de l'homme précurseur de la femme. » Il en est le Messie ; il est venu pour la sauver « de la prostitution. »

De ces théories annonciatrices, — qu'il eût fallu seulement dégager de leur gangue mystique, pour en faire luire, toute pure, l'humaniste beauté ; puis des idées parentes, quoique personnelles, de Pierre Leroux, puis (ou en même temps) de celles de Fourier, il sortit un nouveau Féminisme féminin qui eut bientôt, dans ses héroïnes d'apostolat, ses martyres.

Le 14 novembre 1844, une femme mourait à Bordeaux, épuisée par un admirable combat, non seulement féministe, mais républicain, mais humanitaire. Elle s'appelait Flora Tristan, et c'était une mystique à sa manière, aînée française des futures nihilistes russes et des mazziniennes — ayant au cœur « la religion de la souffrance humaine ». Car alors, être républicain, c'était rêver l'avènement de la Justice, de toute une âme brûlée de charité ; c'était pieusement chérir les misérables, en travaillant, de toutes ses énergies ramassées et tendues, à préparer la Cité de lumière, de paix et de bon travail où l'Humanité serait un immense concert de volontés heureuses. C'est l'honneur des femmes féministes d'il y a un demi-siècle d'avoir élargi leurs revendications jusqu'à les confondre avec la cause du Droit universel. Et soit qu'elles tombent, brisées d'un effort trop violent et trop prolongé, comme Flora Tristan ; soit qu'elles bravent la prison et y meurent, comme Louise Grouvellé, elles défient la Pitié, qui serait offense à leur mémoire.

Honorons encore d'un souvenir bien dû, d'admiration, de gratitude, ces deux militantes de 1848 : Pauline Roland et Jeanne Deroin.

Pauline Roland, qui courba l'insolence d'un procureur général à cet éloge : « Cette femme, je l'avoue, est un honnête homme. » Pauline Roland, qui n'en connut pas moins la prison, et l'on devine laquelle, Saint-Lazare — en attendant la gloire de la déportation, dont le Coup d'État sut bien ne



pas la frustrer. Gloire mortelle, car si l'intrépide et malheureuse femme, dès l'année suivante, fut graciée, elle ne retrouva la patrie que pour y exhaler son âme de martyr des temps nouveaux.

Jeanne Deroïn lui survécut longtemps. Elle est morte il y a peu d'années, mais son histoire sous la seconde République est celle de Pauline Roland. Impliquée dans le même procès, elle fut également condamnée à six mois de Saint-Lazare. Et après le Coup d'État, la voilà de ces proscrites, volontaires ou non, qui se groupent autour de Victor Hugo, dieu de l'exil et des *Châtiments*.

Rappelons-nous, à ce propos, que la phrase du grand poète : « Le dix-huitième siècle a proclamé le droit de l'homme ; le dix-neuvième proclamera le droit de la femme » fut prononcée sur la tombe d'une autre proscrite, Louise Julien.

Enfin, n'oubliez ni Adèle Esquiros, ni Andrée Léo, survivante de l'époque héroïque et précurseur, comme écrivain d'imagination, des romancières féministes anglaises.

Cependant, vers cette même date si considérable de 1848, s'inaugurait, aux États-Unis, la campagne qui devait rapidement aboutir aux merveilleux résultats dont le public français commence à n'être plus tout à fait ignorant.

La promotrice, Cady Stanton, était munie ou plutôt dévorée d'une de ces foies d'évangélistes qui minent au moins les montagnes du Préjugé, si elles ne les abattent pas ; qui, plutôt, les pourrissent pour la chute.

Vinrent ensuite, furent auxiliaires principales, Suzanne Anthony et Lucy Stone ; cette dernière, morte tout récemment, après une de ces existences de courage intellectuel et même physique devant lesquelles on s'agenouillerait.

Suzanne Anthony alla si loin qu'en la République, pourtant vite sympathique au mouvement d'émancipation, elle se fit condamner à force d'audace (condamnation bénigne du reste — en 1872).

L'on peut dire, en abrégé, qu'il n'est plus outre-océan, de l'Atlantique au Pacifique, de la frontière canadienne au golfe

mexicain, une seule carrière réellement fermée pour la femme.

Dans vingt-trois États, elle peut plaider. Une loi fédérale de 1879 lui en donne même le droit devant la Cour suprême de la grande fédération; il suffit pour cela qu'elle ait appartenu trois ans au barreau de la Cour suprême d'un État ou territoire. Il y a des femmes juges de paix dans le Kansas, le Wyoming, le Missouri, la Colombie. Bien mieux, dans l'État de Montana, en 1892, une femme, miss Ella Knowles, a été nommée procureur général, m'apprend mon confrère, G. Lejéal; et encore mieux (dans un autre ordre), voici des femmes au Ministère des Affaires étrangères, au Ministère de l'Amirauté, au Ministère de la Guerre. Admirez, gens d'Europe!

C'est ainsi. Vous trouveriez deux femmes, miss Betsie Lawton et miss Elisabeth Long, aux bureaux de l'état-major général. Et si vous parcouriez l'étonnante république, on pourrait vous présenter à des femmes notaires, vous pourriez entendre des femmes pasteurs, et, dans le Wyoming, dans le Kansas, vous rencontreriez des *mairesses* et des adjointes aux *mairesses*, et des secrétaires de mairesses, car, en ces deux pays, la femme est électeur et éligible pour les fonctions municipales. Sans doute, au Wyoming seul et dans le Colorado, elle a l'électorat politique, mais on travaille à le lui obtenir dans l'État-empire de New-York!

Enfin, pour ce qui concerne les écoles, l'instruction publique, elle vote dans la moitié des États. Par-dessus tout, ce qu'elle possède, ce qui fait sa force et nous explique ses conquêtes sociales (en partie tout au moins), c'est le respect de l'autre sexe... « Vous visitez, a dit Bourget, dans *Outre-Mer*, une école publique, vous voyez les filles travaillant avec les garçons, et la leçon faite indifféremment par un homme ou par une femme. Vous entrez dans un laboratoire d'université; des jeunes filles sont penchées sur le microscope qui regardent une préparation anatomique côte à côte avec des étudiants. Vous recevez un reporter qui vient, sans se nommer, de la part d'un grand journal; c'est une femme qui demande à vous « interviewer ». Vous cherchez l'adresse d'un médecin: vous constatez que le nombre des femmes docteurs est égal à celui des hommes, ou sinon égal, assez élevé pour que

l'exercice de ce métier ne soit plus parmi elles une exception... »

D'ailleurs. — soit noté par parenthèse, — la femme, la jeune fille n'y perdent rien de leur grâce naturelle. Cette grâce s'y raffine, s'y pare d'un charme nouveau : celui de l'esprit dans la fierté visible et souriante du « moi » libre. Un seul exemple, pris au livre de mademoiselle Dugard, qui sait écrire et même d'une jolie plume quand s'y prête le sujet. Elle raconte sa visite à l'Université de Wellesley, où toutes sortes de sciences, avec le grec et le latin, sont enseignées à un millier de jeunes filles. Je découpe cette page :

Au dîner, dans le large réfectoire aux tables étincelantes où elles prennent leurs repas avec les professeurs, toutes descendirent en toilettes légères, de crêpe rosé ou bleu pâle ; quelques-unes décolletées, avec, au corsage et dans les cheveux, des guirlandes de feuilles cueillies dans le parc, ces feuilles de l'automne américain, rouges et semées d'or, pareilles à des fleurs. En ces robes de soirée, elles-mêmes servirent le repas très simple — des viandes et des légumes bouillis, des pâtes sèches, des fruits, de l'eau — mais animé de causeries ; au dessert, une d'entre elles, enfant de dix-sept ans, qui avait voulu ménager une « surprise », arriva de l'office, déguisée en négresse, la tête coiffée d'un madras jauné, aux oreilles de larges anneaux, d'or, les dents blanches brillant dans sa figure noircie : ce fut une gaité et le repas finit en de frais éclats de rire...

Le lendemain on travaillait. Dès sept heures et demie, les étudiantes circulaient dans le collège ; les unes, simplement vêtues d'une jupe d'un lainage foncé et d'un corsage de toile, serré d'une ceinture de cuir, transportaient des seaux, époussetaient, balayaient les galeries, droites avec des allures de reines ; les autres, en toge noire et bonnet carré, costume dont leur grâce atténue le pédantisme, la toge se drapant en plis souples et le bonnet mêlant sur leur front son gland de soie légère aux boucles de cheveux, traversaient le hall, tout affairées, ne s'arrêtant que quelques secondes pour lire les nouvelles d'Amérique et d'Europe que l'administration du collège fait chaque jour inscrire sur un tableau à l'entrée des galeries, ou pour choisir, dans les corbeilles de fleurs des marchands ambulants groupés sous les palmiers, des touffes de violettes, d'anémones et de roses.

Enfin, on l'a pu certifier sans être démenti : l'élection d'une *présidente* de la République ne soulèverait point « une émotion de scandale ». Par deux fois s'est présentée mistress

Belva Lockwood. Nous ne saurions, sans nous dissiper en un trop long voyage, — revenus en Europe, — suivre partout le mouvement. Pas une nation qui ne méritât son chapitre : seule, l'Allemagne, en dépit des efforts d'une remarquable élite de revendicatrices, malgré Bebel et d'autres orateurs non moins dévoués à la cause féministe, se défend, inébranlée jusqu'à présent, parmi les grands ou petits pays, ses voisins.

Sur l'Angleterre, à ranger immédiatement au-dessous des États-Unis, une dernière note : la femme est à la veille d'y obtenir le droit de vote politique. — En 1867, s'était fondée la première Société féministe : *The national Society for Women's suffrage*. En 1869, Stuart Mill arrachait au Parlement le *Municipal franchise amendment act* accordant au Féminin l'électorat municipal. Il y avait en cet act des restrictions graves, qui disparurent en 1894, à l'exception de l'incapacité frappant les femmes qui n'ont aucun bien personnel. Générosité bourgeoise, par conséquent, cette loi de mars 1894 ; mais il faut ajouter qu'elle accouplait à l'électorat l'éligibilité. Actuellement, trois cent cinquante membres du Parlement (au moins) sont acquis à l'agitation pour l'obtention du droit de vote politique.

En Russie, les débuts furent brillants.

Voilà une quarantaine d'années, la jeunesse des deux sexes manifesta fortement le dessein de s'instruire et de combattre les préjugés. La moindre inégalité entre l'homme et la femme fut considérée comme un de ces préjugés. Pas un écrivain de marque à cette époque qui ne propage cette opinion. — Il est vrai qu'après un remarquable libéralisme, le gouvernement prit peur : la plupart des émancipées devenant nihilistes, — âmes, et bras souvent, des complots les plus tragiques.

Ces froides justicières implacables, c'était parfois des jeunes filles riches et nobles, qui se simplifiaient en allant au peuple, et qui se disaient de l'assassinat d'un monstre officiel : « Voilà le devoir », — en leur ivresse du sacrifice de leur propre vie — pour l'idéal humain dont leur grand cœur était rempli.

La très bien née, très cultivée et belle Sonja Petrowskaïa mourut à vingt-six ans — pendue à côté de l'homme qu'elle aimait. Et des deux sœurs Bordine, belles aussi, et savantes,

qui, pieds nus, en haillons, allaient instruisant la prolétaire des villes, l'une se tua parce que, malade, elle se jugea désormais inutile. On avait enfermé l'autre dans une forteresse...

En France, la campagne, interrompue par le Deux-Décembre, recommence au déclin de l'Empire. — J'ai rendu justice à Léon Richer ; je la veux rendre, à Maria Deraismes, qu'un mal affreux a récemment enlevée.

Grande, portant haut une tête large de femme tribun ; la physionomie la plus mobile, le geste impérieux, puis familier, puis à nouveau dominateur, c'était, si je puis dire, — quand elle parlait, debout, devant une foule, — une vivante cariatide soit de l'invective, soit de l'ironie.

Car elle avait, cette très Française, cette Gauloise de forte race, le don du rire vengeur, cinglant l'orgueil viril — à coups de lanières.

Retentissant fut le succès, en 1869, à la salle des Capucines, lorsqu'elle s'y révéla dans la jeunesse de ses convictions — qui ne vieillirent pas.

D'ailleurs, sous la fougue de sa rare puissance oratoire, logicienne tendre et modérée ; ne demandant comme féministe, *pour le moment présent*, qu'un certain nombre de réformes, celles qui lui paraissaient d'une immédiate possibilité. Je l'ai connue personnellement sur le tard de son existence, et je verrai toujours son beau sourire de stoïcienne française, aux heures où le vautour lui déchirait le sein ; car elle mourut d'un cancer à la poitrine, sans jamais se plaindre en sa longue agonie.

Le groupe qu'elle avait fondé (pour l'amélioration du sort de la femme) a pour chef aujourd'hui madame Férusse-Deraismes, sa sœur, pieuse héritière de sa pensée.

Son titre durable, c'est d'avoir, pour ainsi dire, ressuscité chez nous l'idée féministe et de l'avoir dirigée infatigablement vers une victoire qui s'annonce très proche.

Ce fut une grande excitatrice.

D'un débat sincère, approfondi, sur les facultés intellectuelles comparées du Féminin et du Masculin, il sortirait

certainement qu'il n'y a pas inégalité naturelle, mais par la faute de l'homme, engourdissement chez la femme de quelques énergies mentales d'ordre supérieur; — en exceptant d'ailleurs tant d'esprits délicats, brillants, et d'autres (plus rares) vigoureux, même profonds par intervalles, dans l'antiquité, au moyen âge, à la Renaissance, dans les deux derniers siècles, en celui-ci; — en mettant à part aussi les grandes femmes d'action, une Élisabeth d'Angleterre, une Catherine II surtout, pour n'élire que deux noms; — enfin, si l'on veut bien ne point faire attention au magnifique développement de l'Américaine et des élites du combat féministe par à peu près toute l'Europe.

Un exemple seulement : notre littérature française féminine, car il serait temps d'en parler avec la sympathie vive dont elle est si digne. — Très inférieure, sans doute, si nous la comparons, même dans ses œuvres les plus distinguées, à notre littérature masculine; abondante néanmoins en ouvrages charmants, jardin de *mémoires*, de *lettres*, d'écrits moraux, au-dessus desquels s'érigent çà et là, avec un orgueil légitime, d'altières frondaisons, gloire des Sand et des Staël. Supprimez cette littérature de nos femmes de France, croyez-vous que le dommage ne serait pas considérable? Mais rien, dans les œuvres de nos plus fiers génies, ou de nos plus tendres, ne pourrait suppléer à ce qu'on aurait perdu.

L'âme française ne témoignerait plus d'elle-même qu'aux deux tiers, ou plutôt qu'à moitié, car la valeur *artiste* des œuvres n'est pas tout, il y a ce qu'elles signifient du génie d'une race, et à ce point de vue les œuvres de ces femmes écrivains sont d'un aussi grand prix que toute notre flore littéraire, virile. L'égalité s'établit par ce témoignage qu'elles rendent de la sensibilité française à travers les siècles.

Le second résultat de cette loyale discussion serait non moins sûrement une formule du genre de celle-ci :

Entre les deux Esprits, il y a différence heureuse, dans une équivalence possible, probable, ou bien plutôt de certitude pour l'époque où le féminin émancipé aura pu déployer ses puissances.

Schopenhauer lui-même accordait que dans les circonstances difficiles il n'est pas mauvais « de faire appel aux

femmes »; car, avoue-t-il, « elles vont au but par le chemin le plus court ». Concession grave du premier en date des grands anti-féministes modernes. Pourquoi la femme, en effet, va-t-elle au but par le plus court? Parce qu'elle possède des vertus de finesse, souvent divinatoires. Plus que l'homme, en général, elle a l'*illumination*.

Ne nous vantons pas trop de notre raison. Ce qu'on pourrait appeler l'instinct spirituel fait des miracles. Il a des bonds souverains et comme magiques.

L'esprit viril n'est que la moitié de l'esprit humain; l'humaine pensée ne sera vraiment dans sa gloire féconde qu'à partir du jour où, côte à côte, attelés et emportant le char, la belle cavale doublera l'élan du compagnon ravi qui, cependant, l'empêchera de se briser ou d'aller aux abîmes dans sa fougue par lui modérée.

Mot profond de Jean Izoulet, qu'il y a une « sexuation de l'intelligence » — comme du cœur.

Autrement dit : il y a deux sexes dans l'humanité pensante, comme dans l'humanité qui aime, qui hait, qui éprouve telle ou telle émotion.

Et de même que la Justice veut l'union de ces deux sexes pour être pleinement juste, l'Idée la veut pour aboutir aux complètes floraisons.

Toujours la Vie physiologique, la Vie physique continuée « en hauteur » ainsi qu'en des miroirs, mais également vivants, au-dessus d'elle.

Ainsi devrait-il en être de toute œuvre humaine comme de l'œuvre de la génération.

*Dans toute œuvre humaine il faudrait l'association, la collaboration de l'âme féminine et de l'âme masculine, de l'esprit masculin et du féminin.*

Au baiser de chair, quand, d'une joie sans ruse, consciente, il y a, pour ainsi parler, Prière au Génie de l'Espèce, on est deux en l'espoir d'un troisième.

Ce troisième, non plus de chair comme l'enfant, — au baiser des intelligences et sensibilités mariées — ce serait pour la Cité plus de pensée, plus de cœur.

Et ce mariage des deux sexes spirituels n'aurait point, comme l'autre, d'exceptionnelles minutes d'intimité créatrice :

il serait d'une incessante, d'une intarissable fécondité — la création morale étant continue, de par son essence même, qui est l'aspiration à l'infini.

Rien, d'ailleurs, en cette vue qui soit vraiment neuf. C'était l'idée d'Enfantin, et celle-ci ne se retrouve-t-elle point au vieux mythe de l'Androgyne?

On a fait de nos jours un abus lamentable de ce vieux mythe si beau. Dans certains livres, dans les romans surtout du Sâr Péladan, qu'est-il devenu, ce profond symbole humanitaire, expression de la plus haute vue de l'avenir humain? Vous le savez. Une érotique idole de sexe ambigu, pervertissant le désir aux égarements d'un presque irresponsable anti-physisme : « *Ephèbe aux petits os,* » chante le Sâr; éphèbe « *au peu de chair, au mélange de force qui viendra et de grâce qui suit. Los à toi! — Vierge au bras mince, au peu de gorge, illusion de force qui se joue cachée dedans la grâce... Los à toi!* » Il y en a cinq pages de ces *los* dans le même hymne. Et cette dépravation de l'antique image d'un songe de fraternité nécessaire entre les sexes, m'empêcherait d'y faire même allusion, si Proudhon et le noble et pur Jean Reynaud, et jusqu'à ce voyant un peu suspect d'Eliphas Lévy ne nous reconfortaient de leurs lumineuses interprétations du symbole tellement juste. *L'Androgyne bien compris, c'est le couple envisagé comme nous l'envisageons : VIVANT IDÉAL, ABRÉGÉ COSMIQUE SOUS LA FORME HUMAINE, SOURCE DE TOUTE ACTION MORALE, DE TOUTE VIE.*

Un écrivain trop peu connu, M. Camille Chaigneau, ardente imagination, âme inquiète du Mystère, doublement humaniste par des convictions d'au-delà où nous n'avons point à pénétrer ici, dans un roman bizarrement intitulé *Montmartre*, a développé ce thème de l'Androgyne. Je ne citerai que la conclusion du livre :

« Voici le symbole des temps nouveaux; c'est l'élément social de l'avenir, c'est le germe de l'harmonie terrestre par l'amour et la liberté : c'est le COUPLE-CITOYEN! »

Commentant cela, dans une conférence féministe, je disais :

« La plus haute fonction de l'homme n'est-ce point, en effet servir la Cité, c'est-à-dire l'univers humain? — car les groupes de plus en plus larges, issus les uns des autres, dont se



compose cet univers, sont reliés entre eux par des vagues sonores qui portent jusqu'au sommet le plus infime des cris de honte.

» Servir la Cité, ce n'est point abdiquer son « moi », tout au contraire : n'est citoyen, par définition, que l'homme libre. Et le couple, *véritable unité*, voilà donc le citoyen parfait.

» Si l'on veut encore, le couple-citoyen sera le prolongement du couple générateur et éducateur, comme la Cité l'extension de la famille jusqu'aux limites de la terre. »

Quiconque repousse cette idée de l'unité du couple, adore, en soi, l'orgueil stérile, l'image *d'une moitié* de la vie qu'il veut prendre *pour le tout*, comme si le principe viril avait jamais seul, *réellement seul*, produit en art, en religion, en philosophie, en science, même en politique, une œuvre ou un acte. — De cette conférence :

« Les plus altiers génies, les plus originaux, et ceux-là mêmes qui exclurent le Baiser de leur existence, qui en chassèrent la femme ou ne l'y laissèrent jamais entrer, ceux-là mêmes ont-ils pu faire le tri, dans leur sang, de ce qu'ils devraient à leur mère? S'ils ont été si grands, dans leur solitude, ils n'en étaient pas moins comme nous tous des enfants de l'homme et de la femme; il y avait en eux, aux canaux de leur ardente sève d'orateurs, de penseurs, d'artistes, de fondateurs ou confesseurs de culte, de chefs d'armées, de conducteurs de peuples, il y avait l'âme même du *couple* dont ils étaient sortis! Et s'ils furent misogynes, s'ils crurent seulement à l'infériorité spirituelle du Féminin, ils commirent un crime d'ingratitude filiale et d'autant plus grand qu'ils furent plus haut.

» Voilà ce qu'il faut répondre à la superbe du mâle quand, triomphant de ne pas voir chez la femme un Dante, un Michel-Ange, un Newton, un Kant, un Shakespeare, un Beethoven, il déclare que le génie véritable est chose virile, exclusivement.

» Si l'on passait de la mère à l'épouse, à la maîtresse, dans la vie de la plupart des hommes de génie ou de grand talent, que d'influences féminines apparaîtraient, salutaires, fécondantes et dirigeantes au moins!

» Les Dalilas? Qu'on me cite un homme de vraiment haute

valeur, artiste, savant, poète, dont la déchéance doit être imputée, de pleine bonne foi, à quelqu'une de ces coupeuses de chevelures! Villiers de l'Isle-Adam a écrit drôlement : « Les femmes ne tuent l'avenir que de ceux qui n'en ont » pas. » Mais ceux-là savent si bien se lamenter! On les croit. On dit pour eux : « Cherchez la femme! » comme pour les voleurs, les assassins. Voleurs, ils le sont — de pitié. Assassins? non, car ils n'avaient à tuer en eux que ce qui s'y trouve toujours : leur orgueil gémissant de ratés. Par contre, si l'on opposait aux fausses Dalilas la blanche théorie, à travers les siècles, des Sœurs bienfaisantes, des Amantes consolatrices, inspiratrices, des Épouses Muses et Madones!

Quelques noms dans cette suite, vénérable et charmante, du Talent, du Génie virils, derrière lesquels, voilées, elles se dérobent : la Tullia de Cicéron, la Pudentilla d'Apulée, la Calpurnia de Plinè.... et, de nos jours, Henriette Renan, Clara Schumann, la sœur de Nietzsche, etc.

» Voilà ce qu'il faut répondre d'abord, car l'avenir se chargera des réfutations dernières... Le génie se montrera lui-même sexué. Il se prouvera *féminin* autant que *masculin* par ces preuves directes qui sont les chefs-d'œuvre. Et le génie de l'homme n'en sera pas amoindri, mais enrichi, exalté; et les deux réunis grandiront l'un par l'autre en des séries d'actes qui seront bien, sous leur rivalité glorieuse, des actes d'amour, aux fruits immortels.

» Le couple-citoyen! ce n'est pas seulement, en effet, l'égalité sociale des sexes, c'est leur égalité la plus immatérielle, aux cimes les plus rayonnantes de la Cité du Beau et du Vrai (et aussi de l'Héroïque). Science et Conscience seront désormais, comme l'art, œuvre commune, œuvre androgyne.

» Une féministe, indépendante des groupes de *revendications légales*, une féministe tout intellectuelle, madame Céline Renooz, a très bien dit (je cite de mémoire) : « Notre but » n'est pas d'abaisser l'homme, en nous faisant savantes et philosophes à notre tour, au contraire, notre but est de l'élever » en nous élevant. » Voilà la vérité : ascension parallèle de deux pensées heureusement différentes à jamais, commune apothéose dans le génie, universelle charité des grands cerveaux des deux sexes pour la masse des hommes et des fem-

mes, — cerveaux instruits, réjouis, fortifiés par l'androgynie supérieur. »

Dois-je encore insister ?

Notre Progrès *n'est que la moitié, à tous égards, du progrès possible le jour où le Droit humain reconnu ferait de notre femme notre compagne émule au lieu, comme aujourd'hui, souvent, d'une vivante entrave innocente.*

L'homme n'avance qu'alourdi, tremblant, aux chemins de lumière et de sociale amélioration, parce qu'il y a derrière lui, le troublant, l'affolant de terreurs enfantines, l'enchaînant aux lianes d'une faiblesse si forte, un trop nombreux Féminin presque *acéphale*. Ce féminin qu'il a voulu, qu'il continue de vouloir.

Le progrès devrait être la joie ; c'est le plus rude labeur.

Dans la Cité de justice intégrale, par deux voix unies je l'entends chanter.

Léopold Lacour.

## Des Hommes

### L'HON F. G. MARCHAND

---

Le nouveau premier ministre de la province de Québec est un homme de lettres. C'est à ce titre que nous lui devons la première place dans cette revue qui a l'ambition de réunir les écrivains des deux Frances dans un commun effort vers le bien intellectuel des deux pays. M. Marchand est un poète, à la verve parfois satirique, toujours élevée, qui publia dans la *Ruche littéraire*, de 1853 à 1854, dans le *Canadien* et la *Revue canadienne* des poésies fort remarquées. Ses principaux ouvrages sont, dans l'ordre chronologique: *Fatenville*, comédie en un acte; *Erreur n'est pas compte*, comédie en deux actes; *Un bonheur en attire un autre*, comédie en un acte et en vers; *les Faux Brillants*, cinq actes en vers, etc. Il est officier de l'Instruction publique et membre de la Société Royale du Canada.

Lors des troubles occasionnés par les féniens, M. Marchand prit le commandement des troupes qui avaient été amenées à Saint-Hyacinthe par lord Russell (1870). Il fit preuve alors de capacité militaire et de sang-froid.

Réélu depuis 1867, et sans interruption, député de Saint-Jean, son pays, il est le chef du parti libéral de la province. Ses précieuses qualités d'homme d'action, sa parfaite intégrité, son esprit large et la rare noblesse de son cœur en ont fait un des orateurs les plus écoutés du Parlement.

Il nous en voudra certainement d'avoir brusqué sa modestie en publiant à son insu cette trop courte biographie, qui n'est pas un panégyrique; mais il est, croyons-nous, de ces hommes qui gagnent à être connus.



FÉLIX-GABRIEL MARCHAND

*Premier ministre de la province de Québec.*

## Chronique canadienne.

---

Nous sommes actuellement dans un calme plat complet, qui dure depuis la fin de la session et les journaux ne parlent déjà plus du « Coup du Drummond ».

Pauvre Drummond, il a été tout près de provoquer une guerre entre le Sénat et la Chambre des Communes et sans l'intervention des têtes froides des deux partis, nos députés siègeraient encore à Ottawa.

Cette affaire du Drummond qui a fait beaucoup trop de bruit, n'en valait guère la peine et elle se résume à peu de chose.

Le Gouvernement canadien exploite à son profit le chemin de fer intercolonial qui va de Halifax à la petite ville de Lévis et de là à Montréal par le Grand Tronc. Ce pauvre Intercolonial coûte au Gouvernement les yeux de la tête et présente chaque année un déficit assez respectable.

Or, le Gouvernement ennuyé à bon droit de ces déficits réguliers, a conçu le projet de rendre directement son chemin de fer jusqu'à Montréal, la métropole commerciale, espérant détourner à son profit le commerce entre cette ville et les provinces du bord de la mer. Il s'agissait donc de choisir la voie de prolongement, soit par les rives du Saint-Laurent, un chemin encore à l'état de projet et qu'il eût fallu construire en entier, ou soit par le Drummond, en achetant ce chemin

et en terminant les quarante-trois milles qui restaient à construire. Le Gouvernement a choisi le Drummond, peut-être non parce qu'il offrait plus d'avantages, mais parce qu'il était moins dispendieux.

Le *bill* est passé aux Communes après une discussion très longue et plus qu'acrimonieuse, mais à peine avait-il franchi les portes du Sénat, qu'il était rejeté avec férocité.

C'était une déclaration de guerre à la majorité libérale des Communes, du moins c'est ainsi que le Gouvernement a apprécié ce veto. La presse ministérielle s'est mise à tirer à boulets rouges sur les « vieillards malfaisants », tandis que les journaux conservateurs applaudissaient à la bravoure des sénateurs et déclaraient qu'ils avaient bien mérité de la patrie. Le Sénat et les Communes étaient à couteaux tirés ; les deux Chambres se montraient le poing et se menaçaient ; on ne parlait plus que d'enquêtes, de brigandages et malversations. Puis tout d'un coup, silence complet. Le Sénat vote le budget, la session se termine sans bruit, et chacun s'en retourne à ses affaires.

L'achat du Drummond est forcément remis à la prochaine session, et ça n'est pas un mal. Nos législateurs auront le temps d'étudier plus sérieusement cet important projet arrivé trop tard à la fin de la session pour être discuté à fond.

---

Au reste, le Drummond ne pouvait tenir la rampe à côté du récit des fêtes jubilaires. Le public s'intéressait beaucoup plus aux discours de M. Laurier qu'à la discussion du terminus de l'Intercolonial.

On a beaucoup critiqué, au pays, les paroles de notre premier ministre, et plusieurs, même parmi ses dévoués amis, ne se sont pas gênés de dire que le démocratique chef libéral était devenu un peu trop Anglais et impérialiste.

Il serait téméraire de rendre un jugement sur la portée des discours de M. Laurier. Nous en avons eu des bribes par les dépêches ; mais nous n'en avons certes pas assez pour connaître l'idée maîtresse qui, dans tous les discours du chef libéral, domine les fleurs de rhétorique et les périodes éloquentes, pour se rendre droit et sûrement au but.



Car il ne faut pas se figurer que le premier ministre canadien est homme à se laisser griser par les succès qu'il a remportés à Londres. Sa vogue remarquable ne lui a pas fait perdre pied.

M. Laurier est resté calme au milieu de l'enthousiasme qu'il a soulevé et ce qu'il a dit, il l'a dit de sang-froid, il a, en toute occasion, exprimé sa pensée précise, sans laisser sa parole aller plus vite ou plus loin qu'elle.

Et quoi qu'on puisse dire, dès maintenant, de notre premier ministre, il faut bien admettre qu'il a remporté une éclatante victoire qui démontré que ses discours avaient un but pratique.

L'Angleterre vient de donner avis à l'Allemagne et à la Belgique que les traités de commerce conclus en 1865, entre ces pays et la Grande-Bretagne, cesseront d'exister dans douze mois.

Ces traités, suivant l'opinion des légistes anglais, s'appliquaient aux colonies comme à la Grande-Bretagne elle-même. Par conséquent, la clause de faveur accordée par le Gouvernement canadien au bénéfice de l'Angleterre s'étendait également à ces deux pays, ce qui n'était aucunement dans la pensée de nos législateurs.

Il fallait donc, pour l'Angleterre, ou rompre ces traités, ou voir le Parlement canadien retirer sa clause de faveur.

C'était une dure alternative; aussi la conduite du gouvernement anglais était-elle fort douteuse, et il n'a cédé qu'à la pression énorme de l'opinion publique.

C'était un triomphe pour M. Laurier et un triomphe dont on ne comprend pas encore, peut-être, toute l'importance. Cette décision du gouvernement impérial aura pour conséquence, non pas seulement de donner une impulsion formidable aux relations commerciales entre la Grande-Bretagne et le Canada, mais il arrête l'inondation de la pacotille « made in Germany » qui vient sur nos propres marchés faire une concurrence désastreuse à nos industries nationales.

Et ça n'est pas tout. L'important, pour le Canada, c'est l'admission tacite par la métropole que les traités faits par la Grande-Bretagne ne lient aucunement ses colonies. On comprend toute la portée d'une pareille admission. C'est presque la reconnaissance de notre liberté commerciale complète.



C'est donc un éclatant triomphe pour le premier ministre canadien.

Et maintenant, si la France voulait s'en donner la peine, quel vaste champ d'exploitation ne trouverait-elle pas au Canada!

---

Le Gouvernement vient de prendre des mesures rigoureuses pour assurer la sécurité des mineurs de Klondyke ou Kion-Diuck, le nouvel Eldorado canadien. La police à cheval reçoit d'importants renforts, suffisants pour établir un service d'ordre parfait. De plus, des commissaires du Gouvernement établissent là-bas une organisation administrative et judiciaire qui aura pour mission non-seulement de juger les différends entre les mineurs et de percevoir les droits de mine, mais, avec l'aide de la police à cheval, de faire comprendre à nos bons voisins de la libre Amérique que le Klondyke nous appartient, ce qu'ils n'ont pas l'air de savoir.

Les journaux des deux partis applaudissent à ces mesures énergiques du Gouvernement fédéral. Nous pouvons donc en conclure que la politique libérale, du moins de ce côté-là, a l'approbation de ses adversaires.

Le fait est tellement rare qu'il faut bien le noter.

Notre politique provinciale est évidemment de moindre envergure, mais elle n'en a pas moins son importance. Car, chez nous, nous sommes les maîtres, et dans les affaires de la province, le Gouvernement fédéral n'a absolument rien à voir. Pour le moment, la politique locale se résume à dépenser le plus avantageusement possible les revenus du trésor.

Il est encore trop tôt pour juger à ses actes le nouveau gouvernement libéral qui vient de remplacer l'administration conservatrice de M. Flynn. Le nouveau cabinet offre à la province un programme assez chargé : réforme de l'enseignement, rapatriement des Canadiens des États-Unis, encouragements à l'agriculture et à la colonisation, et bien d'autres choses encore, mais surtout l'économie.

Le rêve de M. Marchand, le premier ministre, est de présenter un surplus à la fin de l'exercice courant. Réussira-t-il? Voilà la question. Bien d'autres trésoriers, avant lui, ont rêvé ce fameux surplus, mais pas un ne l'a réalisé.

La politique de rapatriement s'inaugure avec un succès incontestable. Déjà le ministre de la Colonisation a réussi à ramener au pays quelques centaines de familles canadiennes qui s'établissaient dans le nord de la province ou dans la vallée du lac Saint-Jean. Ce n'est pas l'espace qui manque, Dieu merci! il y a encore de la place pour loger une bonne moitié de la France si elle voulait s'établir parmi nous.

De son côté, le ministre de l'Agriculture s'occupe activement de l'amélioration des chemins et des routes. Cette question, en apparence, n'a l'air de rien; mais si M. Dechène réussit dans son œuvre, il aura fait beaucoup pour l'agriculture et surtout pour la colonisation.

Dans tous les cas, nos ministres travaillent, c'est déjà quelque chose. Laissons-les en paix jusqu'à la prochaine session, qui aura probablement lieu vers la mi-octobre, alors qu'ils viendront rendre des comptes aux Chambres, et nous les jugerons, comme dit l'Écriture, selon leurs œuvres.

Castor.



# Rondel

à

## l'Idole

Revêts ta robe à six volants  
Et tes dentelles de Malines,  
Nous irons sur les eaux calines  
Suivre le vol des goélands.

La brise a des parfums troublants  
Faits de l'haleine des collines;  
Revêts ta robe à six volants  
Et tes dentelles de Malines.

Je prendrai des baisers brûlants  
Sur tes lèvres — ces mousselines —  
Au son très doux des mandolines  
Qui joueront sur des rythmes lents...  
Revêts ta robe à six volants.

ALBAN ROUBAUD.



## AU PAYS DES FÉLIBRES

---

Le Président de la République vient de faire un voyage tout au moins pittoresque dans le midi de la France. Notre collaborateur, Léon Parsons, qui a accompagné le Président dans son voyage, a bien voulu en noter les impressions pour les lecteurs de la *Revue des Deux Frances*.

Chaque année, les méridionaux de Paris abandonnent le boulevard. Ils vont vers le midi ensoleillé, se joindre, dans des banquets, dans des danses locales et au milieu des parfums et des chants, à ceux qui sont restés au pays natal. Pendant dix jours, c'est une promenade poétique à travers les villages et les villes de la Provence aimée.

A chaque carrefour, on fait une prière au dieu de l'endroit qui presque toujours est un brave homme, un artisan dont l'existence fut aussi limpide et unie que son âme naïve et qui scanda au rythme de ses strophes cadencées son étonnement devant la nature et les choses... Jamais on ne s'approche de Maillane sans que la caravane joyeuse ne tienne à s'y arrêter quelques heures, afin de rendre hommage au poète Mistral, à celui qui haussa jusqu'à la beauté, dans une œuvre immortelle, l'âme frémissante et poétique de la patrie provençale.

Cette année-ci, la promenade périodique emprunta au voyage du Président de la République et aux représentations

de l'antique théâtre d'Orange la valeur d'une manifestation nationale. M. Félix Faure voulut bien s'arrêter à Valence où deux monuments attendaient sa consécration : celui d'Émile Augier, dû au ciseau d'une grande dame artiste, madame la duchesse d'Uzès, et la statue de Bancel, auprès de laquelle une autre femme, dont le mérite est dans sa beauté de déesse antique et dans les accents de sa voix vibrante, madame Léa Maujan, née Caristie-Martel, résuma dans des vers pleins de flamme révolutionnaire et de soleil les épisodes d'une existence tout entière consacrée par le tribun républicain à la défense des idées qui lui furent chères. En 1848, Bancel prévit l'Empire, lutta contre lui et mourut à l'heure où il aurait pu voir se lever l'aurore républicaine attendue.

C'est un dimanche, à trois heures, que fut inaugurée la statue de ce républicain « de la première heure ». Le soleil favorisa de sa gaieté cette apothéose et donna de la couleur et de la poésie à ce groupement spontané de quelques notabilités politiques unies dans une charmante confusion à de jeunes femmes élégantes et aux *glories* de l'endroit, poètes et artistes dont nous devons à leur modestie de taire les noms.

En France, sous notre troisième République, il faut toujours chercher à toutes les manifestations d'art la cause initiale dans un intérêt politique. Dans son ensemble, on l'a constaté, le voyage de M. Félix Faure à travers les cités méridionales fut un voyage de propagande électorale. A Valence, une municipalité d'un républicanisme gouvernemental dut son installation à la négligence de celle qui la précéda. Tout citoyen du Sud est affecté d'une maladie dite *statuomanie*. Il ne saurait concevoir un culte sans idoles. Ses héros — les hommes d'élite qui ont honoré la cité, — il les veut réalisés extérieurement par le bronze ou le marbre, à chaque carrefour de ses rues ou sous les ombrages de ses jardins publics. Valence, qui ne manque pas d'idoles à consacrer, manquait de statues... La municipalité, qui vient de s'installer à l'hôtel de ville, se montra statuomane avant d'être élue. Depuis, elle a fait honneur à la parole de ses représentants. A l'avenir, elle ne se lassera pas d'y faire honneur. Elle prodiguera encore les statues, les bustes, les mausolées, les plaques commémoratives. Ce sera l'occasion de nouvelles promenades

présidentielles, de nouveaux discours, de poèmes inédits et de kermesses joyeuses. Le peuple s'amusera. Tout le monde sera content et nous conserverons à Valence, une municipalité « bien pensante ».

Outre qu'elle fut « bien pensante », elle fut aussi très adroite. Ainsi que cela se dit vulgairement, elle ménagea la chèvre et le chou. On autorisa la duchesse d'Uzès à dépenser deux cent mille francs pour qu'un monument soit élevé à Émile Augier. Le parti des ducs en fut satisfait et négligea de se chagriner à l'idée de voir s'élever dans la cité valentinoise un piédestal à la République subversive, représentée à ses yeux par le tribun Bancel.

On chuchota bien un peu. On chuchote encore. D'adroits calculateurs ne se lassent point de rappeler que la municipalité de Valence a dû faire tous les frais du monument Bancel, tandis que les organisateurs du comité Émile Augier durent avoir recours au talent et à la générosité de la « grande duchesse ». Encore maintenant, toute préoccupation n'est pas écartée. Outre les deux cent mille francs qu'elle donna volontiers, soixante mille autres restent dus à madame la duchesse d'Uzès. Le comité, à la tête duquel s'est placé M. Genest, se trouverait, si l'on en croit les mauvaises langues, dans un embarras cruel. Il faut désintéresser la duchesse; mais comment, diable, y parvenir? M. Genest, homme d'initiative, conçut, le mois dernier, une idée certainement lumineuse! On fera décorer l'artiste, pensa-t-il. Et pourquoi pas?

Sans doute, on aurait facilement, avec plus de maladresse, placé le ruban rouge que sur cette poitrine d'une vraie Française; et qui unit dans son sang généreux le sens bourgeois des Cliquot à la flamme des Mortemart... Mais, voilà, M. Genest, qui eut de l'initiative, manqua de savoir-faire. Son tempérament de méridional le porta aux confessions maladroites, aux indiscrétions... La presse de Paris en fit une « actualité parisienne ». Le boulevard s'émut; de vieilles passions politiques se réveillèrent... Des journalistes furent agressifs. C'avait été trop de publicité, trop de bruit autour d'une décoration qui n'eût pu être accordée qu'à la faveur du silence et d'un certain mystère...

Restait M. Paul Mariéton. Un moment, on crut que l'ar-

chi-chancelier du Félibrige allait voir rougir à sa boutonnière le ruban qui ne se posait point sur le corsage de la grande dame... Celle-ci aurait été fort divertie d'accepter les avances d'un Gouvernement républicain qu'elle avait combattu. M. Paul Mariéton, lui, aurait bien voulu remplacer sans modestie la cigale dorée, symbole de la Provence, par la croix de la Légion d'honneur. Il lui était réservé la déception d'apprendre, le lendemain soir, à Orange, que le Président venait, entre les deux actes des *Erinnyes*, — pièce jouée sur le théâtre des Romains, — d'orner de cette croix tant souhaitée la poitrine d'un artiste. M. Sylvain, de la Comédie-Française, avait, par la seule vertu de son travail et de son incontestable talent, atteint à une distinction qui n'est que trop souvent le prix de services rendus ou d'intrigues. Une fois n'est pas coutume. Nous n'aurons plus, dans la suite de ce voyage, à nous féliciter de telles exceptions, qui, parce qu'elles sont très remarquées, ne font que confirmer la règle.

\*  
\*  
\*

Si je me suis arrêté avec une certaine complaisance sur ces menus incidents du voyage présidentiel, à son début, c'est qu'ils jettent un peu de clarté sur les petites intrigues qui accompagnent, en France, chacune des manifestations de la vie nationale. Elles en sont parfois tout le sel. C'est encore en province l'esprit boulevardier qui donne de la saveur à la plupart de nos activités. A côté de tout grand mouvement populaire ou patriotique, il y a un petit coin solitaire, — le salon d'une mondaine, un cabaret, un restaurant à la mode, — où l'enthousiasme qui entraîne la foule se double, se complique d'une pointe d'ironie. Voilà bien quelle est la part de la raison, de ce que La Bruyère appelait *l'esprit de finesse*. Tout grand mouvement d'instinct se dissipe, s'évanouit dans l'espace et dans le temps; mais le souvenir se conservera toujours d'une anecdote spirituelle, souvent erronée, toujours malicieuse, qui est de ce mouvement dont nous parlons, ce qui atteindra la postérité sur les ailes légères de l'esprit.

L'écriture est la servante attentive de la raison. J'ai pu vous retracer sans en rien omettre de significatif, un des épisodes

du séjour de M. Félix Faure à Valence. Mais comment vous ferai-je partager l'émotion et le lyrisme qui nous envahit au moment où, le lundi 2 août, à huit heures du matin, nous avons mis le pied à bord d'un des *gladiateurs* qui allait nous emporter vers les rives du Dauphiné et de la Provence.

Les drapeaux multicolores claquent au vent. Le bateau présidentiel vient d'abandonner la rive; le nôtre, — celui des membres de la presse, — le suit à une centaine de mètres de distance. Derrière nous, dans un troisième bateau, c'est le monde joyeux et enthousiaste des *félibres*.

Le propriétaire du bâtiment nous accompagne. Il remet à chacun de nous un guide illustré et nous pouvons ainsi mettre un nom, une date, un souvenir sur chacun des amas de ruines, sur chacune des pierres qui, sur les deux rives du fleuve, s'empressent à notre rencontre.

Tout d'abord, placé à l'arrière du bateau, je me plais à détailler du regard les charmes extérieurs de la petite ville, que nous quittons trop brusquement.

Valence, « dont le clocher, dans l'étendue limpide, lance le nom de saint Apollinaire » fut fondée par les Romains après la victoire de Fabius Maximus sur les Arvernes et les Allobroges. Plus tard, l'an 212, trois disciples d'Irénée, évêque de Lyon, y apportèrent la foi chrétienne et furent martyrisés sous le règne de Caracalla.

Depuis ce moment, Valence demeura sous la domination des évêques et des nobles, jusqu'au règne de Louis XI, qui dota la ville de nombreuses franchises et d'une Université où enseigna Cujas. Valence fut ensuite le théâtre des guerres de religion qui, depuis que la Réforme y avait été prêchée, ne cessèrent de bouleverser la cité. Un pape, Pie VI, prisonnier du Directoire, y mourut le 29 août 1799<sup>1</sup>.

Des monuments, qui se détachent dans l'air limpide, conservent aux regards la tradition chrétienne. Voici la cathé-

1. Le 27 décembre 1797, le général français Duphot, ayant voulu s'interposer dans une émeute, au milieu des rues de Rome, entre le peuple et les soldats, avait été frappé mortellement par ces derniers. Joseph Bonaparte, ambassadeur de France, quitta immédiatement la ville. Le 10 février 1798, le général Berthier paraissait sous les murs avec dix mille hommes. Cinq jours après, la population proclamait la République romaine. Les restes du général Duphot furent ensevelis au Capitole.



drale, Saint-Apollinaire, consacrée, en 1095, par le pape Urbain II. Elle est surmontée d'un clocher roman de cinquante-sept mètres de hauteur. Voilà l'ancienne église de Saint-Ruf, qui a été transformée en un temple protestant dans lequel est conservé le cœur de Championnet; enfin, l'église des Cordeliers, dont j'ai pu, la veille, admirer la remarquable façade....

Mais voici que peu à peu, d'autres spectacles contraignent mon attention. Assis maintenant à l'avant du navire, j'abandonne mes regards à la magie du décor composé tantôt de collines arides et blanches, tantôt de frais bouquets d'arbres au milieu desquels subsiste encore une ruine romaine ou moyenâgeuse.

Cette roche escarpée, d'apparence triangulaire, bloc énorme qui se dresse sur la rive, surmonté d'une tour en ruines, c'est la Roche de Cengle et la tour penchée de Soyons. On y voit encore les restes d'une abbaye de Bénédictines et un château fort.

Un peu plus loin, au versant d'un mamelon, voici le petit village de Charmes qui conserve son cachet moyenâgeux : quelques maisons vieillies entourent un donjon en ruines;

Un tournant du Rhône nous ouvre alors des perspectives imprévues. A notre gauche, nous apercevons des marécages, des îlots de gravier. Au milieu se traîne un ruisseau, l'Eyrieu... Notre bateau accélère sa marche, et le regard ne suit plus qu'imparfaitement, désormais, le contour des montagnes de Rompon, dont l'aridité fait le charme étrange, la brusquerie des rochers qui se hérissent en forme de forteresses menaçantes... Sur la rive gauche, la Drôme vient se jeter dans le Rhône par un estuaire encombré de graviers... Dans la brume, au loin, on entrevoit les Alpes, parfois le mont Blanc...



Bourg-Saint-Andéol! des cris, des chants, des acclamations nous parviennent du rivage, où bientôt nous abordons. Le Président de la République se trouve déjà dans un des salons de l'hôtel de ville. Il décore de braves gens, embrasse le front des petites filles qui le complimentent en vers. Tout à l'heure,

il s'arrêtera auprès d'un bosquet d'où psalmodié par des voix fraîches, un hymne d'adoration montera religieusement vers lui.

Pendant que les cérémonies officielles se poursuivent, les félibres et leurs invités se sont rendus, conduits par M. Paul Mariéton, auprès de la fontaine de Tourne. Ce monument mithriaque fut chanté par Frédéric Mistral dans son incomparable *Poème du Rhône*.

Je cède ici la place à mon ami, M. Charles Maurras, qui vient de publier, dans la *Revue encyclopédique*, une analyse très simple et claire accompagnée d'extraits choisis de ce chef-d'œuvre de la littérature provençale. Voici le résumé du chant sixième et d'une partie du septième :

## CHANT SIXIÈME

« Oh! l'attraction du liquide élément — quand jaillit dans les veines le sang, neuf! » Les vieilles femmes de Malatra ont eu beau prêcher Anglòre et lui conter toutes leurs légendes sinistres sur le Génie du fleuve, ce démon, ce farfadet, ce Drac aux yeux glauques, à la chevelure d'algue, aux orteils et aux doigts palmés, aux nageoires de dentelle bleue qui, nu comme un ver, rôde sous les ondes lunaires en cueillant des bouquets d'iris et de nénufar. Vainement l'Anglòre a-t-elle entendu dire comment à Beaucaire fut ravie par le Drac une jeune lavandière, qu'il fit sa captive sept ans... Ces histoires donnaient plus de plaisir que de peur à la jeune fille. Au milieu d'une nuit d'été, comme elle s'était plongée nue dans l'eau tremblante, elle entrevit le Drac. « Roulé comme un dieu, blanc comme l'ivoire », le beau jeune homme ondulait avec l'onde, et sa main effilée tenait une fleur de jonc qu'il offrait à la jeune fille. « Aussitôt qu'elle ouvrait les yeux vers le lutin — qui, entouré de sa lucur laiteuse — semblait l'attendre en ses bras souples — un frissonnement d'amour spontané — la jetait en langueur sous la voûte du ciel — et le faisait doucement défaillir. »

A un moment où le branle du fleuve la soulevait et palpait tout entière à la renverse, les cheveux flottants, et les yeux clos par la crainte de voir saillir sur l'eau les pointes de sa gorge, soudain, comme l'éclair, elle se sent, autour des hanches, un approche, un délice qui l'a frolée d'une fraîche caresse. Aïe! elle se dresse d'un sursaut, d'un tour de main rejette ses cheveux ruisselants, voit, fuyant dans la masse liquide, une ombre vague, serpentine et blanche qui disparaît. C'était le Drac. Instruite de ses façons d'agir, l'Anglòre, elle, le reconnut fort bien, ayant à son giron trouvé à l'instant une ombelle rose de jonc fleuri. Pourtant, malgré son trouble, elle prit, tout heureuse et pleine de rêve, la fleur qui nageait et retourna au lit...

Ah! que de fois, la jeune fille, cet été, dans ses langueurs de nuitée chaude, aux luoaisons si claires de septenibre, revint au délicieux appât de la rencontre!

Mais, chose singulière, l'Anglore observe que le signe de croix met en fuite son beau lutin.

## CHANT SEPTIÈME

L'Anglore est montée sur le *Caburle*<sup>1</sup> — pour descendre à Beaucaire avec les autres. Jean Roche a recommencé à lui faire une cour, qu'elle a repoussée en riant. Mais le prince paraît, tournant entre ses doigts un brin de sa fleur préférée.

Elle a pâli. « *Je te reconnais* », lui dit le prince en la saluant. « *O fleur du Rhône, épanouie sur l'eau, fleur de bonheur que j'entrevois en songe.* » Elle répond : « *Drac, je te reconnais ! car sous la lône je t'ai vu dans la main le bouquet que tu tiens. — A ta barbeta d'or, à ta peau blanche, à tes yeux glauques, ensorcelleurs, perçants je vois bien qui tu es !...* » Guilhem lui donne la fleur. Liés d'un mystère, ils tressaillent : « *Car les amours vont vite, une fois dans la nef qui les emporte, prédestinés, sur le flot...* »

Les arcades du pont Saint-Esprit<sup>2</sup> se rapprochent; ce portique de la Provence franchi, chacun des amoureux se donne à sa rêverie familière. Anglore croit au Drac, que tout vieux matelot a bien aperçu une fois entre les roches de Donzère; et les marins y croient aussi. Ils admettent moins aisément que le Drac et ce prince, qu'ils connaissent depuis deux jours, ne soient qu'une même personne. Ils soupçonnent leur petite amie d'avoir lu à la fontaine de Tourne, qui fait virer les têtes. — Ne parlez pas de cette fontaine, réplique Anglore, car votre sort y est écrit !

Sur le plat-bord — telle qu'une sibylle, alors la vierge élève son bras nu et, dans l'orgueil et dans l'enivrement de son rêve farouche, elle dit : « *La fontaine de Tourne est un oracle ! Ceux qui l'ont vue, la fontaine de Tourne, me seront garants si vous avez douté. L'eau y sort d'un rocher plein de végétaux sauvages, de clématites, de buis et de figuiers, formant un réservoir qu'on nomme le Grand-Gourg.*

Sur la paroi du roc, en un encadrement qui regarde le Rhône, vous avez dans le haut — gravés depuis qui sait les siècles ? — le soleil et la lune mauve, qui épient vers le milieu un bœuf, que sous le ventre un scorpion va piquer, qu'un chien va mordre, et un serpent qui, à ses pieds, ondoie. Le taureau; lui, plus fort que tous, a tenu tête lorsqu'un jeune homme avec un manteau flottant, un fier jeune homme, coiffé du bônat de liberté, lui plonge à la nuque sa dague et le tue. — Au-dessus de la scène tragique un corbeau effrayant étend ses ailes... Devine qui le pourra, ce mystère. »

La sorcière du Bourg a expliqué en ces termes à l'Anglore ce vieux monument de la cosmogonie iranienne :

« *Regarde la gravure qu'il y a sur ce roc ! Les fées charmeuses, qui fréquentaient au temps jadis nos grottes, elles-mêmes l'ont agencée, petite ! Le bœuf que tu vois là, le Rouan qui travaille au regard du soleil et de la lune au beau milieu, sais-tu qui cela représente ? L'antique batellerie du fleuve Rhône, qu'attaquent de partout, que de partout assaillent la malignité, le cahot de l'onde. Le grand serpent qui se roule sous lui, c'est le Drac, dieu de*

1. C'est le bateau qui suit le cours du Rhône dans le poème de Mistral.

2. Petite ville sur le Rhône.

*la rivière; et celui qui égorge le taureau, le dur jeune homme qui, sur sa tête, porte le bonnet rouge (petite, souviens-toi de ma prédiction), c'est le destructeur qui doit un jour tuer les mariniens, jour où, pour jamais, de la rivière sera sorti le Drac qui en est le génie!... »*

\*  
\*  
\*

Et moi qui me plaignais plus haut de mon impuissance à traduire les impressions qui me remplissaient l'être à suivre le cours impétueux du Rhône! Ne trouvez-vous pas que cette gracieuse légende du Drac et d'Anglore y suffit? J'aurais multiplié les épithètes, j'aurais cité avec exactitude le nom de chacun des monuments, des autels antiques, des bouquets d'arbres qui animent les rivages du fleuve, je n'aurais certainement pas atteint à l'effet où parvint un enfant du pays à seulement transposer dans un charmant épisode légendaire les multiples émotions dont son âme fut emplie devant le spectacle majestueux du Rhône. Frédéric Mistral, armé de son bâton de voyage et de son génie, a parcouru maintes fois les rives ensoleillées de son fleuve aimé dont il a dix années vécu la vie. Assis à la table familiale des braves gens du pays, il a recueilli les anecdotes naïves qui naissent sur leurs lèvres avec abondance... et c'est bien réellement l'âme de tout un peuple fervent et enthousiaste qu'il a transposée dans son œuvre. Je ne regrette point d'avoir consacré dans cet article, à une telle évocation, la place qui aurait pu être occupée par le récit d'un pèlerinage à la fontaine de Tourne, que l'on connaît mieux maintenant, que par toute la description pittoresque que j'en aurais pu donner.

\*  
\*  
\*

Un repas des mieux composés nous attendait sur le pont du *Gladiateur* qui nous a de nouveau accueillis à la suite de notre courte halte au bourg de Saint-Andéol. La saveur des mets fins qui nous furent servis, et surtout le pétilllement des vins parfumés nous détourna de la contemplation des beaux spectacles naturels. C'est à peine si, de temps à autre, nous nous tournions vers la rive afin de répondre par le déploiement d'une serviette aux acclamations qui nous parvenaient

d'un groupe de braves gens et de jeunes femmes massés sur un chaland immobile où sur la place publique d'un des nombreux petits villages qui mettent une note blanche sur le fond verdoyant et sauvage de la campagne provençale.

Il faut dire que notre bâtiment avait, après Saint-Andéol, dépassé celui du Président... Les populations croyaient acclamer en nous les représentants du pays... C'est ainsi que nous avons atteint le ponton spécial du Port d'Auriac. Là, nous avons attendu quelques instants, afin de laisser au bateau présidentiel la possibilité de reprendre sur le nôtre l'avance qu'il avait perdue. Le Président et sa suite débarquèrent ainsi avant nous, et, comme la pluie commençait à tomber, — une pluie qui devint bientôt torrentielle — on négligea de nous attendre; les voitures du cortège suivirent celle du Président et, lorsque nous nous sommes trouvés sur le ponton de débarquement, deux omnibus se trouvaient là seulement, *deux diligences*, dans lesquelles nous avons dû nous entasser, non sans avoir, au préalable, fait déloger les artistes d'un orphéon départemental qui s'y trouvaient indûment réfugiés. Neuf kilomètres nous séparaient encore d'Orange. Nous les avons parcourus sous une pluie battante. Elle pénétra jusqu'aux os ceux qui se trouvaient assis sur *l'impériale*. Leurs habits noirs et leurs chapeaux de soie perdirent tout leur lustre. C'était navrant... Mais je m'arrête ici. Je veux passer sur les incidents de l'arrivée. Les journaux quotidiens y ont suffisamment insisté, et, d'ailleurs, il me tarde d'en venir à la partie substantielle de cette étude. Il me faut vous parler du théâtre antique, des deux représentations qui y furent données et passer ensuite à un exposé succinct de ce qui caractérise ce mouvement de revendications locales qui est connu sous le nom de *Félibrige*.

\*  
\* \*

Orange a gardé presque tous les caractères d'une cité romaine. A l'entrée de la ville, se dresse majestueusement le fameux arc de triomphe, aux trois arches inégales et orné de bas-reliefs remarquables. Quelle date authentique fixer à son origine? Longtemps, on l'attribua au vainqueur des Cimbres

et des Teutons, à Marius. Mais, aujourd'hui, cette hypothèse est abandonnée. Ce qui paraît assuré, à la suite des importants travaux de M. J. H. Fabre, c'est que ce monument fut élevé en l'honneur d'Auguste, le premier empereur romain. Rome moderne n'offre pas au regard un plus bel arc de triomphe. Il a 22 mètres de hauteur.

Après avoir passé sous l'une de ces arcades, et en poursuivant sa route dans la direction de ce qui était autrefois l'hippodrome, on traverse la ville et on débouche bientôt sur la place du théâtre antique... C'est ici le but de notre pèlerinage.

\*  
\* \*

Quelques renseignements rétrospectifs sont nécessaires avant de parler de la représentation des *Érinnyes* qui eut lieu le soir. Nous sommes le lundi 2 août, il est six heures. La foule n'envahira les gradins du théâtre que dans deux heures.

La masse énorme que nous avons devant nous forme un parallélogramme de 103 mètres de longueur sur 36 mètres de hauteur et 77 mètres de profondeur. C'est la façade principale que Louis XIV appelait « la plus belle muraille de son royaume! » Les constructions latérales subsistent encore et l'on reconnaît bientôt que le théâtre a été construit d'après les traditions de l'art grec. On sait que les Grecs avaient l'habitude de situer leurs théâtres sur le penchant des collines. Celui d'Orange est en effet adossé à une colline sur le penchant de laquelle sont étagés des gradins, les uns naturels taillés dans le roc, les autres en bois.

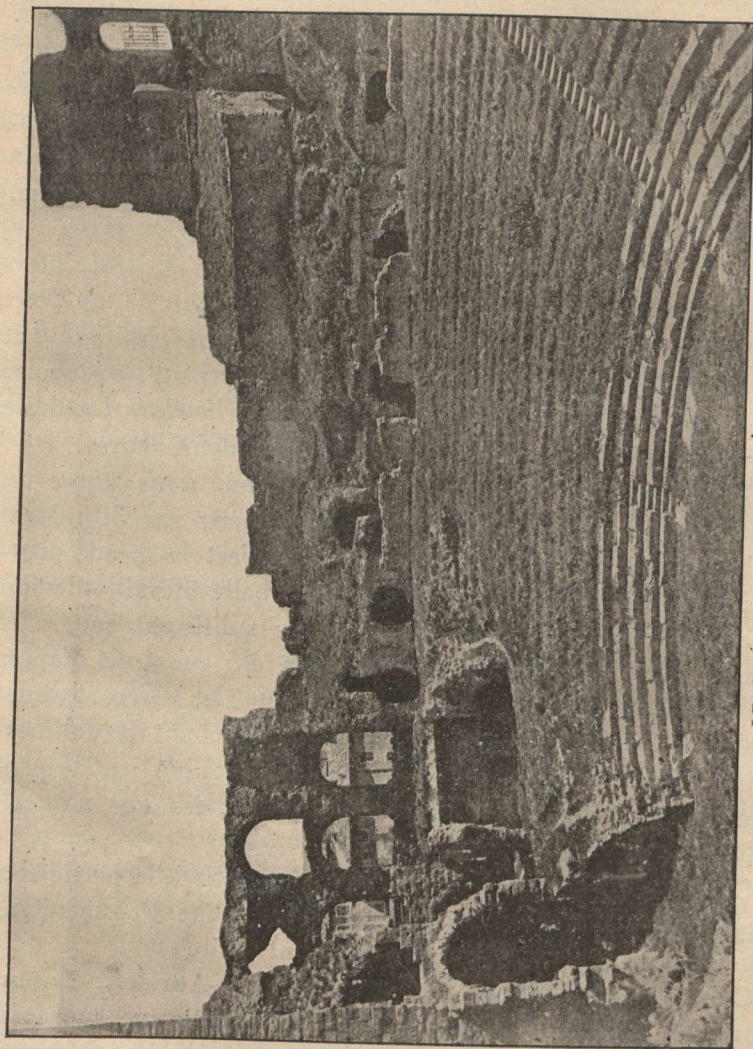
Cet hémicycle où sont les gradins se relie à la partie rectangulaire où se trouvent le Proscenium et le Postscenium. Plus de dix mille spectateurs y peuvent tenir.

Ce théâtre fut, dit-on, inauguré par Marc-Aurèle... Aujourd'hui, les habitants du pays croient lui donner une consécration définitive en y faisant trôner dans la stalle des Césars le Président de la République.

Il est neuf heures du soir, et voici qu'il y pénètre, au moment où les artistes réunis et dirigés par le maître Colonne, font entendre l'*Hymne russe*. C'est une fausse entrée, car on sait que le Président doit être accueilli en toutes solennités par la *Marseillaise*.



De jeunes poètes qui ornaient les gradins situés immédiatement au-dessous de la loge présidentielle accentuent encore l'impression de gêne qui dut envahir M. Félix Faure au



LE THÉÂTRE ANTIQUE D'ORANGE

moment où ses regards ne purent saisir dans son ensemble le spectacle grandiose qui s'offrait à lui. Il dut comprendre alors la *vanité* des situations officielles. Sur les gradins des poètes et des journalistes, on crie : Vive Mistral ! Vive la Poésie ! Et ce cri, poussé par quelques bouches résonne dans tous les

coeurs. Il gagne les gradins où l'élite de toute une province est massée. Il en est venu de tous les coins de la Provence; de Marseille, de Pézenas et des solitudes de la Crau... Il n'y a pas d'étrangers, peu de parisiens, malgré Mariéton, peu de Français même; il y a dans cette enceinte dix-mille provençaux qui conservent encore dans leur poitrine des battements pour tout ce qui fait la grandeur de leur province. Ce sentiment est contradictoire aux destinées prochaines de la France, mais il existe; et bien des êtres seront déçus de mourir sans avoir entrevu les premiers rayons d'une nouvelle aurore provinciale. C'est un tel sentiment qui donne une raison d'être au mouvement félibréen que je me propose d'esquisser.

Mais ne quittons pas encore cette enceinte. Il y fait nuit, malgré les globes électriques qui répandent partout une clarté lunaire. Le ciel est d'un bleu profond, implacable... Ce n'est pas un ciel chrétien, embelli d'étoiles et bleu d'espoir; c'est un ciel de tragédie antique. Il pèse sur les spectateurs. On croirait pouvoir le toucher, tant il est bas, il nous opprime. C'est un implacable velum noir qui recouvre le cirque immense formé par les collines et le grand mur éclairé seul devant lequel vont évoluer les héros du drame de Leconte de Lisle, parmi les figuiers verdoyants, auprès du puits symbolique... Mais, voici venir, silencieuses, les blêmes Erinnyes...

Quelqu'un dit auprès de moi, — c'est M. Catulle Mendès — « Voilà toute l'antiquité qui se montre à nous. La Beauté antique est ici partout répandue. »

C'est précisément ce qui diminue l'intérêt du théâtre d'Orange, en tant que manifestation nationale, ou simplement locale...., manifestation de la vie.

Ce qui se traduit ici dans les gestes et les accents de ces héros symboliques, ce ne sont pas les souffrances, les espoirs, les inquiétudes et les enthousiasmes d'un peuple qui participe encore à la vie moderne. Les passions qui embellissent les actes réciproques de Clytemnestra et d'Orestès, d'Agamemnon et d'Electra, n'ont jamais possédé — ne posséderont jamais — les sens et le cœur de tant d'êtres humains entassés dans ce théâtre. Ce sont des passions qui n'ont vraiment qu'une valeur archéologique. Il est vrai que des pièces plus modernes,



— des drames dits lyriques — furent représentées ici; mais cela encore, c'est de la littérature archéologique. On a trop comparé Orange à Bayreuth. Dans la cité wagnérienne, l'âme de tout un peuple se manifeste par la musique. A Orange, des êtres enthousiastes viennent chercher des émotions que le pittoresque du lieu et leurs souvenirs classiques sont seuls à pouvoir leur procurer.

Je viens de rappeler que divers spectacles furent donnés à Orange, tous depuis un demi-siècle environ. Jusque vers 1850, le théâtre d'Orange fut ignoré. Les princes du pays l'avaient transformé en un moyen de défense et c'est un érudit architecte, M. Auguste Caristie, qui, de passage à Orange, fut frappé des beautés architecturales que lui présenta le monument antique. Il le débarrassa de quelques masures qui l'encombraient et fit exécuter d'importants travaux de consolidation.

Le 21 août 1869, grâce à l'initiative de M. Fernand-Michel, le théâtre antique était rendu à l'art scénique. On y joua les *Triomphateurs*; *Joseph*, de Méhul; *Roméo et Juliette* (la scène des tombeaux). Signalons ensuite les représentations des 23 et 24 août 1874 (*Norma*, *le Chalet* et *Galatée*); celle de 1886 (*l'Empereur d'Arles*); celles de 1888 (*OEdipe roi* et *Moïse*). En 1894, deux nouvelles représentations eurent lieu, avec le concours de la Comédie-Française : *OEdipe* et *Antigone*.

\* \* \*

En parcourant cette courte énumération, on peut se rendre compte de l'absence presque absolue d'œuvres provençales. Seule, *l'Empereur d'Arles* est due à la plume d'un écrivain d'Avignon, M. Alexis Mouzin. On parla bien, l'an dernier, d'attirer tout le Midi à une immense manifestation en faveur de Mistral. On aurait fait jouer la *Reine Jeanne*... Mais il se trouva que sur ce projet, dû à l'initiative des membres du Félibrige provincial, les opinions du Félibrige parisien furent partagées. Le Comité parisien des fêtes d'Orange, composé de personnalités politiques et de quelques chroniqueurs, prétendit maintenir le caractère national des manifestations données à Orange... Et c'est ce qui explique peut-être l'absence aux représentations

de la Comédie-Française, cette année, de mademoiselle Marie Girard, la charmante reine du Félibrige; et celle aussi de l'auteur de la *Reine Jeanne*, Frédéric Mistral.

En quoi consiste donc ce mouvement félibréen dont nous avons, tout le long de cet article, admis l'existence sans en préciser suffisamment les tendances et les affirmations théoriques?

D'abord, constatons que ce mouvement est multiple. Il faut surtout distinguer entre le Félibrige parisien et le Félibrige méridional. On ne peut ignorer la congrégation des Cigaliers et des Félibres de Paris, qu'il faut se garder de confondre, malgré leurs agitations communes.

La *Cigale* fut fondée en 1875 par Maurice Faure, le peintre Beaudouin et Xavier de Ricard. Elle devait être, dans l'esprit de ses fondateurs, un centre parisien destiné à servir de loin le mouvement linguistique, littéraire et même politique du Midi. Mais elle devint dans la suite le simple et pacifique rendez-vous des méridionaux de Paris.

Une telle propagande devenant insuffisante, la *Société des Félibres de Paris* fut créée. C'était en 1879. N'y furent admis que les provincialistes éprouvés, capables d'écrire en langue d'oc leur discours de réception et jurant de « maintenir » et de servir les intérêts de la langue, de la littérature, de l'art, des mœurs et des coutumes du Midi... Par la force des contacts entre les membres des deux groupes, il y eut bientôt alliance étroite entre les deux associations. Ensemble on alla à Sceaux vénérer, d'année en année, la mémoire d'un Cévenol, ce Florian en qui les Cigaliers pouvaient honorer un fabuliste, un idylliste de langue française, et les félibres célébrer l'auteur, tout au moins présumé, de la romance d'*Estelle et Némorin* :

Ahl s'avès din voste vilage  
Un jouina et tindrè pastourell...

Cependant, des critiques se produisirent bientôt dans les salons du café Voltaire où se tenaient les réunions hebdomadaires. De nouveaux venus, des jeunes, reprochaient à leurs aînés de se prêter trop complaisamment à l'ironie publique. Ils regrettaient que cette Société n'eût jamais songé à aller jusqu'à la dernière conséquence de son principe : l'établisse-

ment des franchises provinciales, l'autonomie administrative et politique des provinces françaises. Il n'y a pas, disaient-ils, de félibrige sans fédéralisme.

Ces idées exposées librement amenèrent l'exclusion d'un des partisans du fédéralisme. Trois semaines plus tard, M. Frédéric Amouretti organisait, puis présidait l'*École parisienne du Félibrige*.

Cette école ne s'associe aux fêtes cigalières et félibréennes du Rhône que dans la mesure où le font les membres directeurs du grand Félibrige.

Nous voici aux manifestations méridionales du mouvement félibréen.

\* \* \*

Le 21 mai 1854, jour de Sainte-Estelle, sept poètes provençaux se trouvèrent réunis au château de Fonségugue, près d'Avignon. C'étaient Roumanille, Paul Giéra, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Frédéric Mistral et Alphonse Tavan. Ils s'intitulèrent *félibres*, parce que Mistral avait découvert ce nom dans un vieux cantique provençal où il est dit que la Vierge rencontra Jésus « parmi les sept félibres de la loi. »

*Ence ti set félibre de la léi...*

Au lendemain de la publication de *Mireille*, on publia, en 1862, des statuts. En voici quelques lignes :

En présence de la rapide extension de la renaissance provençale et de l'intérêt croissant que le peuple lui porte, le Félibrige, après délibération, tenue en ville d'Apt, décide de faire connaître ses statuts, ainsi que la liste de ses membres.

Que si l'on s'étonnait de ne pas trouver dans cette liste tels ou tels noms de grand mérite, il faut remarquer que le nombre des félibres est sacramentalement septennaire et fixé, de telle sorte que la maison ne peut s'agrandir, à moins, ce qui n'est pas à souhaiter, que la mort ne vienne éclaircir les rangs des premiers titulaires.

ARTICLE PREMIER. — Le Félibrige a pour but de conserver longtemps à la Provence sa langue, son caractère, sa liberté d'allure, son honneur national et sa hauteur d'intelligence, car telle qu'elle est, la Provence nous plaît. *Par Provence, nous entendons le midi de la France tout entier.*

ART. 2. — Le Félibrige est gai, amical, fraternel, plein de simplicité et de franchise. Son vin est la beauté, son pain est la bonté, son chemin est la vérité. — Il a le soleil pour flambeau, — il tire sa science de l'amour et place en Dieu son espérance.

Ces Statuts de 1862 ont été remplacés en 1876 par une constitution nouvelle qui a substitué au groupement amical et spontané une organisation administrative.

La lecture de ce document me rend rêveur. Il n'y est question que de maintenances, consistoire, capoulié, assesseurs, chancelier, vice-chancelier, majoraux, maîtres, syndics, cabiscols, écoles, concours, jeux floraux, décorations, honneurs, titres. — Il y en a pour toutes les ambitions, pour toutes les médiocrités...

Une seule coutume conserve encore un peu de la poésie primitive. C'est celle de nommer périodiquement une reine.

Successivement, ont régné M<sup>me</sup> Mistral, M<sup>lle</sup> Thérèse Roumanille, enfin, M<sup>lle</sup> Marie Girard, qui est devenue M<sup>me</sup> Joachim Gasquet.

Ainsi que chaque année, les Félibres de Paris ont accompli le mois dernier leur félibrée périodique. En quittant Orange, le lendemain du jour où fut représenté *Antigone*, ils ont été vers Maillane, où le poète Mistral les a reçus simplement et avec un sourire attristé. Le moment est loin où il crut à la renaissance prochaine de la Provence littéraire, politique et artistique. Loin d'avoir été une aurore pour son pays, il en a été le dernier chant poétique, un chant d'une vraiment incomparable mélancolie.

Léon Parsons,

## LA VÉRITÉ SUR LA RÉVOLUTION CUBAINE

L'Espagne n'a jamais su s'assimiler la population de ses dépendances. Le caractère altier de cette race éminemment guerrière ne lui a point permis de s'assouplir devant les difficultés ethnographiques des pays conquis par elle. La force, sous toutes les latitudes, a seule été envisagée comme devant aboutir aux résultats espérés, elle s'est heurtée partout à la rébellion des peuples et partout a échoué dans sa mission. L'Espagnol n'est point né politique, les rares qui l'ont été ont fait payer par l'Espagne les frais de leurs alliances pacifiques. La guerre, d'autre part, a ruiné ce peuple et sa décadence, qui est comparable à celle de Rome, est le prix de ses conquêtes. Le temps est proche où le soleil de Charles-Quint se couchera sur ses États.

L'histoire est remplie des luttes successives de l'Espagne avec ses possessions. La violence du tempérament espagnol s'est donné libre cours à travers les siècles. L'effroyable persécution des Maures, la conquête indigne de la terre des Incas et des Montézumas, les crimes des Pizarre et des Cortès, et plus tard les soulèvements anéantis des Flandres, toute cette traînée de sang que nul peuple ne laissa peut-être derrière lui, tel est le passé de cette nation qui fut grande pourtant d'héroïsme.

A ce passé, joignez l'embarras constant des finances espagnoles obérées, le déficit prochain, — le pays n'étant riche que de ses colonies, — et tout le secret de son attitude désespérée se découvre soudainement. Les caisses de l'État, par suite d'une organisation défectueuse et de la rapacité d'un nombre trop considérable de fonctionnaires, sont toujours vides. Le Pérou les a remplies, puis le Mexique, puis les Flandres, et aujourd'hui Cuba. C'est la dernière proie qui reste à l'Espagne. Elle s'y attachera de toutes ses forces et s'épuisera plutôt que de l'abandonner. Cuba libre, c'est l'Espagne livrée à ses propres moyens. La débâcle n'est pas impossible. Sa dette est considérable et son crédit presque nul. Qu'advient-il d'elle? Une transformation politique qui donnera à cette terre éminemment fertile les bras qui lui sont nécessaires, telle est la solution probable. Une rénovation physique et intellectuelle du peuple qui, de concert avec l'évolution politique, réveillera la masse indolente, lui est aussi indispensable. Maintenant que les galions ne lui viennent plus d'Amérique tout chargés d'or, l'Espagne n'est plus une terre de Capoue, elle s'appauvrit peu à peu, se reposant sur la richesse naturelle de son sol. L'heure des sacrifices n'est pas éloignée.

Pourtant les avertissements n'ont point manqué à la métropole. Ses échecs successifs dans toutes ses possessions eussent dû lui donner plus de clairvoyance. A Cuba même pendant un siècle, les rapports ont été très difficiles entre les originaires et l'administration. Celle-ci a toujours traité ceux-là en vaincus qui paient le tribut de la guerre, bien plus même, en serfs soumis à son bon plaisir. Systématiquement, les Cubains ont été exclus de leurs propres affaires. Ils ont été peu à peu écartés de tout poste leur donnant le droit d'intervenir, d'une façon efficace, dans l'administration de l'île et la richesse publique a été exploitée au seul profit du commerce et de la bureaucratie de la Péninsule. Cette règle de conduite n'était pas faite pour solidariser le colon à l'originaire, pour effacer la condition de conquérant de l'un et de conquis de l'autre. Naturellement la haine s'est aiguisée encore de cette suprématie donnée au dernier venu sur l'occupant. L'arrogance des pouvoirs et leur cupidité a envenimé cette haine à

telle extrémité que la purulence en a jailli sur tout le territoire de l'île.

Le moindre gradé espagnol est un petit-maitre, dont ses congénères d'Europe ne sont que de faibles images. A la Havane, la préséance acquise au fonctionnaire lui donne un air de roitelet. Il commande à ses administrés avec le despotisme défiant et la vénalité d'un satrape. De là, un état d'hostilité permanent qu'entretiennent le funeste exclusivisme de l'Espagnol et la patiente réprobation du Cubain. Celui-ci n'a point su se ravalier à cette soumission obséquieuse qu'on demandait de lui. Il s'est refusé à être la chose de son oppresseur, son *noir*, prêt à toutes les besognes, bon à travailler à la glèbe la terre même de ses pères au profit de l'étranger. Cette condition d'esclave n'était pas digne de la race supérieure qui peuple les Antilles. Elle a vécu dans l'opposition, elle y sombrera tout entière, ou elle sera libre.

Le siècle a passé en vaines protestations de Cuba contre la domination espagnole. Aux conflagrations les plus sanglantes ont succédé des périodes d'accalmie nécessitées par les désastreux effets de la lutte, mais où toujours la voix protestataire du Cubain s'est fait entendre; puis les conflagrations ont recommencé. Ces derniers temps, surtout, n'ont été qu'un long martyre de ce peuple révolté par l'innombrable armée de ses exploiters. Tous ses efforts de conciliation sont demeurés stériles devant leur aveugle intransigeance. « Je condamne surtout le peuple cubain pour son impatience, écrivait Emilio Castelar en 1873, mais après avoir fait cela, rien de plus, absolument rien, personne ne m'arrachera une autre concession qui répugnerait à ma conscience, qui répugnerait surtout à mon patriotisme. Après avoir déclaré qu'ils n'ont pas raison, pour le moment, je déclare, comme si j'allais me présenter devant Dieu, qu'ils ont raison pour tout ce que nous avons fait contre eux dans toute la succession des temps et surtout dans les temps modernes. On n'enchaîne pas la conscience humaine sans qu'elle proteste. On ne condamne pas des générations à vivre hors de toute participation à la vie publique sans qu'elles se lèvent furieuses en armes, poussées par l'aspiration à la liberté. On n'éloigne pas un peuple de la participation à la vie publique sans qu'il

la recherche par tous les chemins, même par le chemin des tempêtes. Tout, excepté la mort politique. »

Et plus loin, l'orateur espagnol poursuivait : « Les délégués cubains arrivèrent, soit dit en leur honneur, pleins des meilleures intentions. Pour la première fois peut-être dans l'histoire, *les possesseurs d'esclaves, eux-mêmes, demandaient l'abolition de l'esclavage.* Le désir le plus vif de ces délégués était de rester libres, mais unis à la terre espagnole. Mais les réclamations furent inutiles : la tyrannie continua et continua aussi le désespoir. »

Pourtant, que de voix s'étaient fait entendre ! Dès l'origine du siècle, don Francisco Arango et le père Caballero plaident auprès de la métropole la cause si intéressante de leurs concitoyens. Il fallait à Cuba des lois spéciales, élaborées par les Cubains mêmes, seuls aptes à connaître bien leurs nécessités. Ces hommes insistèrent éloquemment pour la participation des natifs dans les affaires de l'île, sans laquelle participation aucune réforme ne pouvait aboutir, ni aucun progrès se réaliser. L'Espagne, aux prises avec ses colonies du continent américain, sembla céder. Elle accorda à Cuba certaines tolérances commerciales très heureuses, mais passagères, qu'elle diminua aussitôt par la suppression de l'ombre d'indépendance attachée aux quelques corporations locales. Puis, en 1837, les rares représentants de Cuba aux Cortès espagnoles furent supprimés par un simple décret et tous les pouvoirs confiés au Capitaine-Général, *qui eut l'autorité d'un gouverneur de place assiégée.*

Ainsi s'évanouissait la première espérance des Cubains. De là naquit la répression dans toute l'île des ferments de dissidence qu'y semaient les patriotes révoltés. Tous ceux qui protestèrent par l'écrit ou par la parole furent impitoyablement frappés. Des cours martiales siégèrent un peu partout, appliquant des lois inexorables avec la plus révoltante partialité. Des jugements de pure forme furent rendus qui n'étaient que la traduction stricte des volontés du Capitaine-Général. Ainsi une sanction juridique semblait être donnée aux décisions arbitraires de la Péninsule. Toutes les iniquités commises furent légales, tous les crimes dûment autorisés, la répression pour être civile n'en rappelait pas moins l'âge fameux des Ordales.



Un décret fut publié le 28 mai 1825 qui donnait au Capitaine-Général « *les pouvoirs les plus étendus et les plus illimités, non seulement pour renvoyer hors de l'île toutes les personnes employées, quels que soient leur occupation, leur rang, leur classe ou condition...* » Ce décret, que la constitution réformée de 1845 n'a point rapporté, est encore en vigueur. En 1867, des commissions spéciales furent envoyées en Espagne, de Cuba et de Porto-Rico, pour demander des concessions sociales, politiques et économiques. Celles-ci furent refusées catégoriquement et bien plus la Cour de Justice fut soudain remplacée par une cour martiale suprême, *quoique le pays fut en paix*. Lors de cette ambassade, le maréchal Serrano, régent d'Espagne à cette époque, et qui avait été gouverneur de Cuba, fut sollicité de donner son opinion sur le bien fondé des réclamations des insulaires. Dans son rapport (Madrid, 10 mai 1867) le maréchal s'exprimait ainsi: « Je ne puis que dire au Gouvernement de Sa Majesté, n'écoutant que la loyauté de mon caractère et ma plus sincère conviction, *que les griefs des Cubains sont justes, que leurs aspirations sont légales.* » Le général Dulce, qui fut, lui aussi, revêtu pendant quelques années de l'autorité suprême à Cuba, appuya le rapport du maréchal Serrano.

En dépit de ces hauts témoignages, M. Canovas del Castillo<sup>1</sup>, qui était alors ministre des Colonies, mit fin à toute enquête et laissa se poursuivre l'œuvre démoralisatrice de ses prédécesseurs. Ce fut le signal de l'insurrection qui éclata le 10 octobre 1868. Cependant, le 13 septembre, désireux de tenter une suprême démarche avant que d'avoir recours aux armes, les Cubains profitèrent de la proclamation de la République en Espagne pour en appeler au Capitaine-Général de l'île, Lersundi, et le 24 octobre suivant, quatorze jours après le premier soulèvement de Yara, un meeting eut lieu au palais du Gouvernement. Un avocat célèbre, J.-M. Mestre, et un Espagnol, M. Modet, développèrent devant le Capitaine-Général les réformes demandées depuis tant d'années par les Cubains. C'est à peine si le général Lersundi daigna les entendre, il clôtura la séance en disant que « cette expérience

1. Le premier ministre qui vient d'être assassiné.

lui enseignait qu'on ne gagnait rien à discuter, *que parfois une sévérité opportune produisait les meilleurs résultats* ».

L'insurrection s'étendit. Alors parut le décret resté à jamais célèbre du comte de Valmaceda (Bayonne, 4 avril 1869) :

« Tout homme âgé de quinze ans, y était-il dit, *trouvé hors de chez lui sera fusillé.*

» Toute maison inhabitée sera incendiée.

» Toute maison qui ne portera pas un drapeau blanc pour indiquer que ses habitants veulent la paix sera réduite en cendres.

» Les femmes qui n'habitent pas dans leur propre maison seront rassemblées dans la ville de Jiguain de gré ou de force ».

M. Fish, secrétaire d'État à Washington, eut le grand honneur de protester, dans une note à M. Lopez Roberts, ministre espagnol, contre une telle infamie : « Dans l'intérêt de la civilisation chrétienne et de toute l'humanité, écrivit-il, j'espère que ce document est une invention. S'il est en réalité exact, le Président me charge de protester de la manière la plus formelle contre une telle façon de faire la guerre. »

La France, tout occupée à flagorner son empereur, n'eut point la dignité de joindre sa protestation à celle de l'Amérique.

Faut-il s'étonner, après cela, de l'âpreté de la lutte entre les deux peuples et des rapports devenus impossibles depuis ?

L'Espagne commit à cette époque un crime qui la devait vouer à l'exécration des hommes civilisés. En pleine Havane, l'enceinte d'un cimetière ayant été détériorée, on ne sait comment aux suites d'une manifestation, un grand nombre d'étudiants cubains furent arrêtés et rendus responsables de la déprédation (novembre 1871). Une cour martiale les jugea en masse, et, *quoiqu'il résultât du procès que nul d'entre eux n'était coupable*, HUIT FURENT CONDAMNÉS A MORT POUR PROFANATION DE SÉPULTURES. Les débats donnèrent lieu à des scènes de la dernière violence. Un avocat fut tué par un soldat volontaire. Enfin, le jugement fut exécuté et les huit étudiants furent fusillés, à genoux, le dos tourné au peloton, huit fusils tirant sur le même homme. Ces martyrs, dont les noms sont perpétués par un monument élevé à la Havane

même lorsque le Gouvernement espagnol eut reconnu officiellement leur innocence, étaient : Alonso Alvarez de la Campa, José de Marcos, Carlos de Latorre, Eládia González y Toledo, Pascual Rodríguez y Perez, Anacleto Bermúdez, Angel Laborde et Carlos Verdugo.

Y a-t-il, dans l'histoire contemporaine des autres peuples, des faits plus révoltants de tyrannie et de cynisme ?

Quant au développement économique même de l'île, l'Espagne fait à sa propre colonie, une guerre de tarifs. Cuba a deux richesses naturelles : les tabacs et les sucres. En ce qui concerne leur exportation, l'Espagne prélève *neuf francs* par mille cigares et *trente et un francs* par cent kilogrammes de sucre, à leur sortie de la Havane. D'une statistique publiée il y a peu de temps, il appert que, chaque année, *cent trente millions* de cigares sont exportés en moins sur l'année précédente, et que, *dans six années, l'exportation en aura complètement cessé.*

Le Cubain n'a donc rien à espérer de cette guerre commerciale que lui fait la métropole. L'Europe, de même, est scandaleusement écartée des transactions avec l'île, au grand détriment des Cubains. L'Espagne prélève sur les marchandises venant d'Europe des droits exorbitants qui atteignent jusqu'à DEUX MILLE TROIS CENT POUR CENT de leur valeur. Un exemple entre mille : cent kilogrammes de lainages paient, produit espagnol, *soixante-dix-sept francs* ; produit français, *quinze cents francs.*

Mais il y a mieux encore. L'Espagne, — qui ne produit pas assez de blé pour sa propre consommation, — prétend en alimenter exclusivement ses sujets de Cuba. Elle oblige les blés américains à destination de l'île, à passer par un port d'Espagne, change leur étiquette de provenance, met à sa place son cachet d'origine, prélève quarante pour cent de droit pour ce simple plagiat, et retourne les blés à Cuba. Au total, quarante jours de traversée, alors que Cuba est à quelques heures des États-Unis !

\* \* \*

Les Cubains chez eux.

Rien n'est moins vrai que ces mots, car voici la situation

exacte des Cubains dans leur île. Leur nombre, naturellement, plus considérable que celui des Espagnols immigrés, est adroitement réduit, afin de laisser à ces derniers la majorité dans les conseils. L'exercice du droit de vote est subordonné au paiement d'un impôt d'autant plus onéreux que par le fait de la dernière insurrection tous les propriétaires cubains sont, en majorité, ruinés. De cette façon, il y a actuellement cinquante-trois mille électeurs sur un million six cent mille habitants, ce qui donne une moyenne dérisoire de trois pour cent. De plus, pour donner la prépondérance à l'élément européen, la loi n'est point basée sur la propriété foncière, qui est presque toute en la possession des originaires, mais bien sur l'industrie et le fonctionnarisme qui sont tous deux espagnols. Dans ce but, tout propriétaire désirant devenir électeur doit payer une contribution de cent vingt-cinq francs et tout commerçant peut faire inscrire ses employés sur sa simple déclaration qu'ils sont ses associés. Les colons européens qui représentent les neuf pour cent de la population totale ont ainsi la majorité dans toutes les assemblées. Un exemple que j'emprunte à M. José Varona, ex-député de Cuba aux Cortès, suffira pour faire ressortir cette iniquité : « Dans le district municipal de Guines, dit l'éminent penseur cubain, sur treize mille habitants, il y a seulement cinq cents Espagnols ou Canariens. Et cependant, sur ses listes de recensement électoral, l'on ne voit figurer que *trente-deux Cubains contre quatre cents Espagnols*. La proportion est donc la suivante : Cubains, 0,25 0/0 et Espagnols, 80 0/0. »

En 1887, la commission permanente des députations provinciales de la Havane a dispensé les employés espagnols du certificat de résidence que la loi les oblige à fournir, lors des élections.

Par ces moyens, la représentation de Cuba au Parlement espagnol ne s'est jamais élevée au-dessus de six députés sur quatre cent vingt-sept qu'en comptent les Cortès. Elle a même été, dans ces derniers temps, de trois députés seulement.

Les débats sur les affaires cubaines n'ont jamais été que des comédies. Le petit nombre des représentants de la Grande-Antille s'est perdu dans la multitude des députés péninsulaires et ceux-ci ne se donnaient même pas le mal de siéger lorsqu'il

s'agissait de la colonie. Dans la séance du 3 avril 1880, le budget de Cuba a été voté sans discussion par trente députés présents seulement et devant un seul ministre.

Quant aux municipalités, le même procédé a permis d'en exclure les Cubains d'une façon plus catégorique encore. Les majorités espagnoles leur font supporter les impôts qui n'entrent pas dans la computation des quote-parts, bases de l'électorat, et gardent pour les Espagnols ceux qui y entrent. Ainsi, le Conseil municipal de la Havane, la capitale de Cuba, ne comptait, dernièrement, pas un seul Cubain parmi ses membres.

On pourrait multiplier à l'infini ces exemples de l'ostracisme révoltant qui frappe les Cubains et les écarte de leurs propres affaires. En 1891, on constatait que trente et une municipalités sur les trente-sept que compte la province de la Havane avaient une majorité espagnole, quoique les originaires fussent le plus grand nombre.

D'autre part, tous les emplois lucratifs ou influents sont soumis au seul agrément du gouvernement de la Métropole. C'est lui qui nomme tous les gouverneurs de provinces, intendants, contrôleurs, comptables, directeurs des douanes, secrétaires d'État, magistrats, évêques, chanoines, curés, etc. De la sorte, ce sont seulement des Espagnols qui peuvent parvenir à ces postes. Du reste, il existe un décret royal qui rend incompatibles les Cubains et les Portoricains aux places supérieures à celles d'expéditionnaires dans les bureaux. Ce n'est que tout dernièrement que le ministre des Colonies a annulé les dispositions de ce décret-absurde, en ce qui concerne l'admission des Cubains « dans l'administration des Douanes à un emploi supérieur à celui de cinquième officier. » (1896). (Le cinquième officier est le dernier grade de la fonction.) Le journal espagnol *El Liberal* qualifiait ce décret « d'inconcevable, d'absurde et d'arbitraire et y voyait une énorme injustice et un véritable outrage. » (21 mars 1896.)

Cuba est donc en la possession d'un véritable parti espagnol qui la mûcelle, la dirige avec tout son cortège de corruptions et de haines. C'est l'oligarchie absolue du fonctionnarisme le plus étroit. Et à quels résultats une telle séquelle d'administrateurs a-t-elle abouti?

Le budget actuel de Cuba est de 130 millions de francs. Il fut de 232.970.000 francs au lendemain de l'insurrection de 1878, alors qu'un tiers seulement du pays était en état de supporter les taxes énormes dont on l'accabla. Le déficit n'a point tardé à se dénoncer. En 1878 il était de 40 millions de francs, l'année suivante de 100 millions et progressivement a atteint le chiffre d'un demi-milliard. Cette extraordinaire gestion a eu comme conséquence le désarroi complet des finances cubaines et l'augmentation de la dette dans des proportions inouïes : en 1868, elle était de 125 millions, — elle était d'un milliard et demi au 31 juillet dernier.

Étant donné sa population, *Cuba est le pays qui a la plus forte dette de toute l'Amérique.*

Veut-on un chiffre plus éloquent? Le paiement des intérêts d'une pareille dette entraîne une imposition annuelle de 49 francs par habitant. Elle n'est que de 31 fr. 50 c. en France, le pays le plus endetté du monde!

Selon les derniers budgets, les dépenses de Cuba étaient de 132.056.574 fr. 50 c. Suivant le dernier recensement, sa population est de 1.631.687 habitants. C'est donc une moyenne de 80 fr. 90 c. par tête ou 85 pesetas compris le change. L'Espagnol ne payant que 42 pesetas, il s'ensuit donc que *le Cubain paie plus du double de l'impôt de l'Espagnol.*

Et la surveillance des habitants dans l'île consomme les 40 o/o de ce budget (guerre, gendarmerie, police), et l'agriculture qui est toute sa richesse ne se réserve que les 3 o/o!

Quant aux travaux publics, la région de Vuelta-Abajo, qui produit le meilleur tabac du monde entier, ne possède ni chemins, ni ponts, ni ports. En vingt-huit ans, il a été construit 39 kilomètres de route dans l'île entière.

Tel est l'état en lequel le fonctionnarisme espagnol a abandonné la colonie. Et de quels émoluments l'accable-t-on pour le rémunérer de pareils efforts?

Le gouverneur général a 250.000 francs par an, une caisse de fonds secrets et ses frais de représentation. Le directeur des Finances gagne 92.500 francs. L'archevêque de Santiago et l'évêque de la Havane chacun 90.000 francs. Le commandant de marine 81.960 francs. Le général en second, 75.000

francs. Le secrétaire du gouverneur 40.000. Le préfet de la Havane, 40.000, etc.

Il n'est pas jusqu'aux chefs de bureau des administrations, qui n'aient leurs 20.000 francs par an, en dernière classe.

Au Ministère des Colonies, siégeant à Madrid, il est alloué 484.000 francs par an pour le bureau s'occupant de la colonie seulement.

Quant à l'honnêteté de l'administration espagnole, quelques preuves suffiront pour convaincre les plus enthousiastes de sa fort douteuse renommée.

Les Cortès espagnoles ont eu le spectacle scandaleux de débats où se dévoilèrent les faux, commis au préjudice des finances cubaines. En juin 1890, il fut prouvé qu'un vol de trente-deux millions avait été commis à la Caisse des Dépôts, quoique celle-ci n'eût que trois clés remises à *trois personnes différentes parmi les plus honorables*. Pendant la dernière guerre, les vols commis dans l'armée au moyen de surcharges et de fraudes, s'élevèrent à cent quatorze millions. Au mois de mars, le général Pando affirmait que les vols perpétrés lors de l'expédition des mandats par la commission de la dette excédaient soixante millions de francs.

Dans nul pays, la corruption du fonctionnaire n'a atteint un tel degré de vénalité. Les documents sont altérés, les recettes réduites et les dépenses augmentées, tous les dossiers portent des surcharges, tous les bordereaux sont travaillés, aucun livre peut-être ne pourrait être étudié sans qu'il en coûtât des poursuites au tenant. C'est ainsi qu'en 1891, il y avait trois cent cinquante employés sur la sellette pour fraudes, et comme la mansuétude de la Métropole les accompagne partout, aucun ne fut condamné. Un fait plus révoltant encore se passa au mois d'août 1887. Le Capitaine-Général Marín occupa soudainement la dotane de La Havane et en destitua tous les employés. Le scandale fut retentissant, — et ce fut tout. Pourquoi?

Parce que — ce n'est un secret pour personne — que tout employé arrivant à Cuba, possède, en Espagne, quelque puissant protecteur dont il paie consciencieusement les services. Le général Salamanca l'avouait sans détours et personne en Espagne ne l'ignore.

Les malversations de la bureaucratie sont donc couvertes par une immunité révoltante et le concert absolu qui compromet tous les gradés de l'administration dans la même culpabilité assure aux petits le silence que les puissants ont tout intérêt à garder. Le décret royal du 2 septembre 1882 laisse à l'administration le soin de juger elle-même ses employés soupçonnés, et ce n'est qu'après son enquête, s'il y a lieu, que les tribunaux réguliers agissent. Cette façon de subordonner l'action du juge à la décision d'un bureaucrate donne toute garantie aux prévaricateurs. Ils n'ont qu'à partager avec leurs collègues pour en avoir la paix en échange.

Un mot, maintenant, sur l'instruction publique. Tous les pays d'Amérique ont un budget d'instruction supérieur à celui de Cuba. Pas un seul n'a de dépenses aussi lourdes pour la guerre. Il n'y a de bibliothèque publique dans aucune ville et, quant aux écoles, le budget ne prévoit que cent quatre-vingt-deux mille francs pour leur entretien. Au collège de La Havane, il s'est trouvé des jours où l'eau même manquait pour les expériences du laboratoire! Force est donc aux Cubains d'aller s'instruire hors de chez eux. Avec une parcimonie si grande des deniers du contribuable dans les dépenses les plus obligées, quoi d'étonnant à ce que la parasite Espagne ait obtenu, dans les années normales, cent cinquante millions de sa colonie! (Mayer y Roz.)

Les Espagnols font aux Cubains une guerre de Barbares. Tous les moyens que leur tempérament exalté les sollicite d'employer leur semblent bons. Le souvenir des horreurs commises par eux dans la dernière insurrection suffirait, du reste, pour nous éclairer sur leur façon de comprendre la guerre, si des témoins oculaires et absolument dignes de foi ne nous en avaient rapporté les preuves indiscutables. Non seulement ils fusillent rigoureusement tous leurs prisonniers, mais encore ils violent les femmes et brûlent les habitations. Le maréchal Martinez Campos n'a été rappelé que parce qu'il s'était montré trop indulgent envers ses adversaires. Et cependant, il disait lui-même, dans un télégramme qu'il adressa



au Gouvernement de la métropole le 17 janvier, au lendemain de sa destitution :

« La seule forme de remplacement que je n'admets pas, c'est celle pour raisons de santé ; la véritable cause est ce qui suit : je vous préviens que je ne changerai pas de politique. Je fusille les cabecillas pris et j'envoie au bain tous les prisonniers. *Les insurgés nous rendent ceux-ci et soignent nos blessés.* Je ne puis, ni ne veux aller plus loin. »

Le général Weyler, à peine débarqué à Cuba, décrétait que *tout homme pris dans la campagne serait fusillé*. C'était nettement s'affirmer plus énergique que Campos et décidé à aboutir, quoiqu'il en dût coûter de rigueurs et de sang. Un journal de Valence ayant dit qu'il représentait « l'extrême réaction et l'extrême cruauté », Weyler s'excusa en ces mots : « Si on pense que cette extrême cruauté, je l'ai exercée à Cuba en fusillant beaucoup d'ennemis, *c'est vrai*, je le faisais comme tous les autres chefs de colonnes, suivant les ordres du général comte de Valmaséda. Si on m'accuse d'un zèle pernicieux, grâce auquel le nombre des fusillés de la colonne à mes ordres était plus grand que celui des autres, ce qui, à la rigueur, est encore vrai, cela dépendait d'autres causes : de la *spécialité des troupes* qui la formaient et de sa mobilité constante. »

Ce mot *SPÉCIALITÉ* implique suffisamment le genre de soldats que ce général d'abattoir traîne à sa suite. Veut-on quelque chose de plus probant encore ? Dans trois décrets de ce même général, il est disposé que :

1<sup>o</sup> Les prisonniers de guerre seront soumis à un jugement *très sommaire* (sumarisimo), évitant toutes les formalités de caractère dilatoire qui ne seraient pas indispensables aux fins de la justice.

2<sup>o</sup> Tous ceux qui inventeront ou propageront, soit directement, soit *indirectement* (?) des nouvelles favorables à la rébellion, seront soumis aux conseils de guerre. En outre, tous ceux qui, au moyen de la presse, abaisseront l'Espagne ou son armée, essaieront d'exalter l'ennemi, seront soumis à des jugements très sommaires.

3<sup>o</sup> Les habitants des campagnes ont huit jours pour se concentrer, sans retard ni prétexte, dans les lignes espagnoles.

C'est ainsi que les Espagnols entendent la guerre. Veut-on mieux encore ? Ceci paraîtra impossible d'un cerveau équilibré et cependant parut : Il est un autre décret qui « punit de mort celui qui sympathise avec les Cubains ou déshonore le nom de l'Espagne en action, en paroles OU PAR LA PENSÉE ». Tout commentaire déflorerait une telle conception ; mais songe-t-on à la tyrannie que doit exercer la soldatesque à qui une aussi dangereuse latitude est laissée de juger les citoyens ?

Il faudrait les quatre pages d'un journal pour rapporter chaque jour les crimes commis par les soudards de Weyler dans cette épouvantable guerre. Les exécutions par la fusillade ou le *garrote vile* se succèdent. Nul n'est épargné, ni le vieillard, ni la femme, ni même l'enfant, la persécution s'étend impitoyablement sur tous. Le journal espagnol de la Havane, *La Discusión*, qui ne peut être soupçonné de sympathie envers les Cubains, rapportait ce fait inouï dans son numéro du 6 janvier dernier :

CONSEIL DE GUERRE. — Ce matin, à neuf heures, a eu lieu un autre conseil de guerre dans la prison de cette ville, pour juger l'enfant Hilario Zulueta, appartenant à la bande d'Hernandez, et qui fut fait prisonnier dans le chemin de Cartagena, où il allait pour se faire soigner une blessure. Le tribunal était composé du colonel Arizon, le capitaine Blanco, le commandant Montenegro et huit capitaines. La défense était confiée au lieutenant Fahat. Le capitaine qui soutenait l'accusation a requis pour l'enfant la peine des *travaux forcés à perpétuité*.

Ce serait risible, si ce n'était profondément triste. Et plus loin, l'exécution par les troupes espagnoles à la Catalina, du nommé Pedro Rubio, d'un enfant qu'il avait dans les bras, et de sa fille âgée de seize ans. Le même journal rapportait que le général Melgazo avait fait fusiller, dans la plantation « Morales », située entre Casiguas et Jaruco, un vieillard de quatre-vingts ans nommé Gregorio Delgado, son fils médecin et son petit-fils un enfant de dix ans. Et la liste de ces atrocités se continue chaque jour plus écœurante. Je ne crois pas que jamais nation se soit couverte de tant de forfaiture.

Un récit entre mille de la férocité espagnole ! au mois de mai de l'an dernier, le capitaine Alba avait, pour le seconder

dans le commandement de la guerrille de la Cruces, le lieutenant Candido Mestre, de l'armée régulière espagnole, qui se plaisait à montrer, dans les villages où passait la colonne, les oreilles des gens tués par lui. Parmi ses victimes, il se trouva un neveu de la femme du général espagnol Suárez Valdès qui fut torturé par Mestre. Le capitaine Alba ayant eu connaissance de ce crime, fit fusiller son lieutenant dans les poches duquel on trouva plusieurs oreilles de nègres et de blancs qu'il se complaisait, rapportèrent ses soldats, à tremper dans son verre de genièvre chaque fois qu'il buvait, les suçant ensuite.

Est-ce bien d'un Européen ou d'un cannibale du Zambèze qu'il s'agit ? La confusion serait possible tant paraissent incroyables de tels exploits. Réduits à être garrottés s'ils sont vifs, torturés comme des criminels, et leurs cadavres souillés encore, de quel extrême héroïsme ne seraient point capables les Cubains ? Ce n'est pas une guerre qui se fait à Cuba, c'est l'impitoyable écrasement d'un peuple infime, sur sa terre, dans ses propres biens, par une nation dix fois plus nombreuse et pour qui la lutte n'a point de merci.

Et, quand les hommes leur échappant entre les mains, ces monstres peuvent se saisir d'une femme, ils la violent, si sa condition inférieure leur assure l'impunité, ou la traduisent devant leurs tribunaux si son nom est entouré de quelque éclat. C'est ainsi qu'ils viennent de condamner à vingt ans de travaux forcés une jeune fille, Evangeline Cisneros, dont le seul crime à leurs yeux est d'être la nièce du vénérable président du Gouvernement provisoire cubain, le marquis Betancourt de Santa-Lucia, ce glorieux septuagénaire qui a abandonné paix et richesses pour vivre parmi ses compatriotes en armes.

Les dames américaines sont unanimes à déclarer que la condamnation d'Evangeline Cisneros est le martyre de l'innocence. Dans leur émoi, elles s'adressent les unes au pape, comme mistress Julia Ward Howe, l'auteur bien connu, ou à la reine d'Espagne, comme madame Jefferson Davis, veuve de l'ancien président de la Confédération du Sud, qui a écrit à Marie-Christine pour lui demander la grâce de la jeune fille.

Les Français ne sont pas davantage épargnés. Non seulement ils n'ont pas encore obtenu l'indemnité que l'Espagne a

versée depuis longtemps aux Anglais et aux Américains pour les dommages causés par la dernière insurrection — ainsi qu'il en appert d'une lettre, que j'ai sous les yeux, de M. Reygondaud de Villebardet, rue du Carrefour, 8, à Alger, qui fut un des négociants français ruinés par l'Espagne — mais encore ils sont chaque jour l'objet de vexations de toutes sortes et qui pis est, des traitements les plus scandaleux. Deux de nos compatriotes qui habitent La Havane où ils sont très répandus, MM. Lainé et Sabourin, ont été arrêtés comme suspects. Un autre, M. Bernard Duarte, qui administrait la plantation *Olayita*, a été tué au moment où il hissait le pavillon français en signe de neutralité devant le commandant espagnol Anino. Un autre encore, M. Laferté, chimiste, a été arrêté par les autorités de Matanzas, sous l'accusation d'avoir fourni de la dynamite aux insurgés et elles lui ont refusé de se pourvoir d'un avocat et même de produire des témoins. Le représentant français à Cuba n'a élevé aucune protestation contre ces différentes violations de la personne de nos nationaux, ou du moins cette protestation n'est point parvenue jusqu'à la presse. Qu'en faut-il conclure? Je le dirai plus loin. Il est de toute justice, cependant, que la France, traditionnellement bonne aux opprimés, prête encore une fois l'appui de sa grande voix à ceux qui luttent pour conquérir ce qui leur est plus cher que la vie : la liberté.

Achille Steens.

(A suivre.)

JOURNAL  
DE  
MES CAMPAGNES AU CANADA

(1755 à 1760)

PAR LE COMTE DE MAURÈS DE MALARTIC

*Lieutenant-général des armées du roi*

PRÉFACE<sup>1</sup>

Lorsque j'ai fait ce journal, je ne m'étois pas proposé de le laisser lire, je le gardois pour me rappeler ce qui s'est passé en Canada. Un de mes anciens camarades du régiment de Béarn, réformé, me prévint, en 1780, qu'il vouloit travailler à l'histoire de ce régiment, et me demanda si je pouvois lui fournir des mémoires sur les évènements personnels au second bataillon, depuis le 8 avril 1755 qu'il s'embarqua pour le Canada, jusqu'au 25 novembre 1760 qu'il en débarqua. Je lui promis avec plaisir tous les éclaircissements qu'il désiroit. J'avois en conséquence commencé un extrait que je comptois réduire en cent pages. M. le chevalier de Pontgibault, aide-de-camp de M. le marquis de La Fayette, sachant que j'avois servi en Canada, m'a entretenu quelquefois de ce qui s'étoit passé pendant la dernière guerre et de ce qu'il en a ouï dire par les insurgens et m'a témoigné son étonnement de ce que personne n'a écrit sur cette guerre qui doit être aussi intéressante qu'instructive. Occupé de mon extrait et me rappelant les conversations de M. de Pontgibault, je me suis décidé à prêter mon journal à mes amis, tel que je l'ai

1. Cette préface, écrite en 1782 par l'auteur, est reproduite ici fidèlement d'après le manuscrit.

écrit sur les lieux. Je ferois peut-être bien de supprimer des faits qui paraissent indifférens, mais je crois que quand on fait la guerre à plus de mille lieues de sa patrie, tout intéresse. J'aurais pu passer sous silence ceux qui me sont personnels, mais ne devois-je pas faire connaître tous les détails et les travaux dont étoient chargés les aide-major? J'ose assurer qu'ils étoient multipliés et que souvent le jour entier ne suffisait pas pour les remplir. Je n'ai pas la prétention de faire mon éloge, je n'en eus jamais d'autre que celle que m'a inspirée le zèle le plus vif et le plus constant pour les devoirs de mon état. J'ose croire que les officiers généraux et supérieurs, sous les ordres desquels j'ai servi, et mes camarades, dont j'ai toujours prisé le suffrage, me rendront cette justice. L'avancement militaire que j'ai obtenu prouvera à mes jeunes camarades qu'en aimant son métier et le faisant de son mieux, on parvient tôt ou tard. J'ai eu plus d'une fois le désagrément de voir avancés avant moi mes cadets qui étoient tranquilles, pendant que je recevois des blessures. Je l'ai senti vivement, mais je n'ai pas murmuré, et mon moment est enfin arrivé. Je dois dire à ceux qui redoutent de traverser les mers, que je me suis embarqué deux fois, étant presque maître de rester en France. Lorsque le second bataillon de Béarn partit pour le Canada, M. le chevalier de Valence, colonel de ce régiment, à qui j'ai l'honneur d'appartenir, me témoigna qu'il lui étoit facile de me garder en France; je le priai de me laisser suivre le sort du bataillon auquel j'étois attaché. Quand le régiment de Vermandois que j'ai eu l'avantage de commander pendant dix-sept ans reçut ordre de s'embarquer pour la Guadeloupe, M. le duc de Choiseul me fit l'honneur de me dire qu'il croioit qu'envoiant tout le régiment de Vermandois aux isles cela m'arrangeoit, et me laissa entrevoir qu'il seroit facile de n'y envoyer qu'un bataillon. J'eus l'honneur de lui répondre que cette destination ne m'arrangeoit ni ne me dérangeoit, que toute ma vie je serois aux ordres du roi et prêt à partir pour tous les païs où Sa Majesté voudroit m'envoyer, que j'aimois mieux avoir tout le régiment aux isles que la moitié, des réparations aussi longues ne faisant pas le bien d'un corps. J'ai été bien payé de ma bonne volonté, par les grâces dont le roi m'a honoré.

## ANNÉE 1755.

Les neuf premières compagnies du second bataillon du régiment de Béarn embarquées le 8 avril 1755 sur le vaisseau l'*Opiniâtre*, percé pour 64 canons et armé en flotte, sorti de la rade de Brest le 3 mai, arrivèrent devant la ville de Québec le 19 juin et débarquèrent le 20, furent logés chez les bourgeois, les casernes ayant été brûlées depuis peu de temps. Elles ne trouvèrent dans la ville que l'état-major ordinaire et l'intendant, le gouverneur général était à Montréal et l'évêque aux trois rivières. Dès que les compagnies furent établies dans leurs logements, on leur distribua des vivres pour quatre jours, à raison d'une livre et demie de pain, un quarteron de lard ou une demi-livre de viande fraîche à chaque homme par jour. Monsieur l'intendant donna à dîner à tous les officiers du vaisseau, ceux du régiment et une partie de ceux de la colonie.

La ville de Québec est divisée en haute et basse; la basse bordant le fleuve, est habitée par les négociants du pays et ceux de France qu'on appelle *forains*, qui viennent y passer huit ou dix ans pour gérer les affaires de leur société; la haute est sur une montagne et en occupe le bas, bordant la rive droite de la rivière Saint-Charles. Les principaux édifices sont le Gouvernement qu'on appelle château situé dans la partie de la ville la plus élevée; l'intendance appelée palais, au bas de la montagne; l'évêché situé à mi-côte entre la basse ville et le château. La plupart des maisons sont couvertes en bois, ce qui rend les incendies très fréquents. Les Jésuites ont une belle maison sur la placé de la cathédrale. Les Recollets, un couvent sur la place du château; celui des Hospitaliers, sis dans le même quartier et qui était très beau, fut brûlé avec les casernes. Les Religieuses de Saint-Benoît ont un très bel hôpital, appelé l'Hôpital général, hors la ville, près le faubourg de Montréal.

Le 21, les officiers de la colonie donnèrent un très grand dîner aux officiers de la marine et de Béarn. Nous fîmes beau-

coup de visites, fûmes reçus chez plusieurs dames qui étaient jolies, aimables et avaient de l'esprit.

Le 22, le régiment de Béarn fournit une garde de 50 hommes. Le vaisseau *l'Algonkin*, qui portait les neuf premières compagnies du second bataillon de la Reine, mouilla à 4 heures du soir dans la rade.

Le 23, le vaisseau *l'Illustré*, qui portait les neuf premières compagnies du second bataillon de Guienne; le *Léopard*, qui portait les quatre dernières de ce bataillon et celles de Béarn; *l'Appollon*, qui servait d'hôpital, et les frégates *la Sirene* et *la Fidelle* mouillèrent le matin dans la rade. M. le marquis Duquêne, dans le gouvernement général, débarqua tout de suite. M. le baron Dieskau, maréchal de camp, commandant les troupes de terre, débarqua à deux heures avec son état-major. Les compagnies de la Reine et le bataillon de Guienne entrèrent dans la ville à 3 heures.

Le 24, la compagnie de grenadiers et les trois dernières de Béarn débarquèrent.

Le 25, toutes les troupes prirent les armes pour la réception de M. le marquis de Vaudreuil, et lui rendirent les mêmes honneurs qu'aux maréchaux de France. Le régiment de Béarn passa en revue.

Le 27, le vaisseau *l'Actif*, qui portait les neuf premières compagnies du second bataillon de Languedoc, dont on était fort inquiet, mouilla à côté des autres. Ces compagnies débarquèrent le même jour.

Le 29, toutes les troupes prirent les armes pour l'arrivée de M. Duquêne, qui revenait de Montréal. Le régiment de Béarn fut averti de se disposer à partir pour Montréal.

Le 29, M. Dieskau remit à M. de l'Hôpital, commandant de Béarn, l'ordre de M. de Vaudreuil, pour le départ de son bataillon.

Le 30, les sept premières compagnies s'embarquèrent dans vingt-huit bateaux, qui portèrent chacun onze à douze soldats et trois Canadiens pour les gouverner.

Le 1<sup>er</sup> juillet, la compagnie de grenadiers et les cinq dernières s'embarquèrent dans vingt-quatre bateaux, qu'on met en mouvement avec des rames, lorsqu'il y a assez d'eau, et avec des perches dans les endroits où il y en a peu. On les



gouverne avec des avirons. On fait deux ou trois haltes par jour pour laisser reposer les soldats qui rament et fumer les Canadiens. Deux heures avant la nuit, on aborde, on attire les bateaux à terre, pour les mettre à l'abri du vent. Les soldats logent dans les habitations ou campent sous les voiles ou prélaris des bateaux qui sont deux loques de toile de cinq ou six aunes de long, pour garantir de la pluie les effets qui sont dans les bateaux.

Je partis le même jour par terre pour aller travailler à l'établissement du logement à Montréal, je passai les rivières du Carrouge, de Jacquartier et de Sainte-Anne, et je couchai dans une habitation sur la rive gauche de la rivière du Vâtescan.

Le 2, je traversai les rivières du Vâtescan, de Champlin, les chenaux des Trois Rivières, d'mai chez monseigneur l'évêque, m'informai si les vivres qu'on avait ordre de donner au régiment à son passage, pour quatre jours étaient prêts. Cette ville est jolie et agréablement située. Je partis à 2 heures, comblé des politesses de M. de Pontbriand, évêque, je traversai la rivière de Massis, m'embarquai au bas de celle du Loup, et débarquai au Chenal du Nord, pour coucher dans une pauvre habitation.

Le 3, je m'embarquai à trois heures et débarquai à Cartier. Je passai la rivière de l'Assomption et j'arrivai à trois heures à Montréal, sans être fatigué par le voyage que j'avais fait en calèche ou en bateau, assez vite. Les calèches sont ce que nous nommons en France cabriolets découverts. On change de chevaux toutes les deux heures. On les paie vingt francs par lieue pour une seule personne et quarante francs pour deux. On ne trouve point d'auberges, ni de villages, mais la route est parsemée de maisons qui, presque toutes, sont logeables, où on est bien accueilli et où on trouve de quoi boire et manger. J'allai descendre chez le lieutenant du roi, M. de Contagnac, un vieux Languedocien qui me reçut bien, ainsi que M. de Noyan, major, homme d'esprit et aimable, qui m'offrit ses services. Je les quittai pour aller voir le lieutenant-général de police et lui demander des logements.

Montréal est une ville assez grande, située sur la rive gauche du fleuve, divisée en haute et basse, entourée d'un

mur de pierre très mince formant cinq bastions, ayant sept portes et beaucoup de poternes; il y a auprès du château ou Hôtel de Vaudreuil, où loge le gouverneur-général, un cavalier qui bat toute la partie du faubourg de Québec. Les Jésuites y avaient une maison; mais n'y restaient que deux ou trois pour la correspondance de leurs missions, Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de toute l'île de Montréal, y possèdent toutes les cures; ils ont dans leur ville une très grande maison; leur église, qui est belle, est la paroisse. Les Récollets y ont un couvent; les sœurs de la Congrégation, qui élèvent les jeunes filles, une maison. Il y a deux hôpitaux: un dans la ville, pour les militaires, tenu par les sœurs de Saint-Benoît, et un en dehors, pour les pauvres, tenu par les sœurs grises. Il y a trois faubourgs: celui de Québec, Saint-Laurent et la Chinne.

J'éprouvai beaucoup de difficultés pour l'établissement du logement, les habitants faisant ce qu'ils savaient et pouvaient pour éviter de loger les officiers et soldats qu'ils redoutaient sans savoir pourquoi. Après avoir tout arrangé le mieux possible, je fis les visites de décence, fus bien accueilli partout et prié, dans plusieurs maisons, à dîner et à souper.

Le 6, le lieutenant du roi me fit prier d'assister à un conseil qu'il devait tenir avec les sauvages. Je me rendis chez lui à deux heures, j'y trouvai près de trente sauvages. Il leur fit dire que j'étais un officier d'un régiment qu'il attendait; ils parurent contents de me voir. Ils étaient assis sur des bancs et avaient chacun le calumet, que nous nommons pipe, à la bouche. L'orateur, qui parle toujours seul au nom de la nation, et est souvent applaudi par ses frères; lorsqu'il dit des choses qui leur font plaisir, se leva et présenta des branches de porcelaine pour essuyer les larmes, couvrir la mort des guerriers des deux nations, ouvrir le gosier et déboucher les oreilles. Il dit que leurs jeunes gens avaient été au conseil à Orange; que les Anglais leur avaient fait voir tous les préparatifs qu'ils font contre les Français, et leur avaient assuré que dans peu ils seraient maîtres du Canada. Le lieutenant du roi leur présenta trois branches de porcelaine et leur fit répondre que le grand Ononthio, qui veut dire roi de France, leur père, envoyait des troupes pour les

défendre; que, dans peu de jours, ils verraient autant de soldats que de feuilles sur les arbres (expression dont ils font usage quand la quantité qu'ils expriment passe un certain nombre au delà duquel ils ne savent plus compter). Les sauvages lui témoignèrent une grande joie de savoir que leur père ne les abandonnait pas, et jurèrent qu'ils lui seraient fidèles. Ils dirent qu'ils comptaient que, pour les remettre, le roi leur donnerait un peu du lait de sa mamelle gauche, celle qu'ils aiment le mieux, comme la plus près du cœur, ce qui veut dire de l'eau-de-vie, et leur ferait distribuer du pain et de la viande. Ils prirent congé du lieutenant, après lui avoir tendu la main, ainsi qu'à tous les officiers présents.

Le début de tous les conseils est la présentation des branches de porcelaine, morceaux de peau qui enfilent des grains d'une composition faite dans la Virginie, et dont les sauvages font grand cas. On en fait aussi les colliers qu'ils donnent ou reçoivent dans les conseils; lorsqu'ils promettent ou lorsqu'on leur promet quelque chose, c'est ce qu'ils appellent liés par un collier.

Ces sauvages sont grands, bien faits et robustes, ils ont le fond du teint comme nous, mais ils le brûlent à l'ardeur du soleil et le gâtent par les différentes couleurs qu'ils emploient pour se maltacher. Lorsqu'ils viennent au conseil et partent pour la guerre, ils s'arrachent la barbe. Dans la belle saison, ils sont en chemise et en braies, ce qui est un morceau d'étoffe qu'ils mettent autour des hanches. L'hiver, ils portent des capotes, espèce de redingotes, et des mitasses, morceau d'étoffe qui enveloppe les jambes. Ils aiment beaucoup les couvertures dans lesquelles ils s'enveloppent pour marcher et se coucher. Les femmes sont vêtues à peu près de même et portent, autour des hanches, un morceau d'étoffe plus grand que la braie, appelé *máxlíkote*. Les hommes portent les cheveux très courts et les entremêlent de morceaux d'os ou d'ivoire, ils se fendent les oreilles, y portent des petites plaques d'argent et des morceaux de fil d'aréal. Les femmes portent les cheveux de derrière longs et les enferment dans des fourreaux de peau garnis d'argent. Les hommes vont à la guerre et à la chasse. Les femmes les y suivent pour porter les effets, avoir soin des cabanes, qui sont des espèces de

tentes qu'ils font avec des écorces d'arbres; et pour faire la chaudière, autrement dit faire la soupe, sinon elles restent dans les villages pour couper le blé d'inde, qu'ils aiment fort et veiller à la conservation de la famille.

Le 7, la première division du régiment de Béarn arriva et la seconde le 9. Les habitants vinrent en foule pour les voir passer et parurent étonnés de sa marche et de sa tenue. Le 11, le régiment fournit une garde de trente hommes.

Le 12, M. le baron de Dieskau<sup>1</sup> qui arriva, nous prévint de nous préparer à entrer en campagne, et nous apprit les actes d'hostilité qu'avaient faits les Anglais en s'emparant du fort de Beauséjour, dans l'Acadie.

Les 13, 14 et 15, on distribua aux officiers et soldats l'équipement de campagne<sup>2</sup>. Il consiste, pour chacun, en un capot de Cadie, une couverture de laine, deux chemises de coton, un brayer, des mitasses, du fil, des aiguilles, une paire de souliers tannés par mois, et une livre de tabac, une marmite à chaque officier, une tente pour quatre, deux par bataillon pour les domestiques, et quatre tentes et marmites à chaque compagnie.

Le 16, M. le marquis de Vaudreuil arriva à dix heures du soir.

Le 17, les troupes prirent les armes pour la réception de M. de Vaudreuil. M. de l'Hôpital reçut ordre de faire partir son bataillon sur trois divisions pour aller camper sous le fort de Fontenac<sup>3</sup>.

1. Les hostilités avaient commencé, sans déclaration de la part de l'Angleterre, par la capture, en pleine paix du *Lys* et de l'*Alcide*, vaisseaux faisant partie de la flotte de la Mothe, et de plus de trois cents bâtimens marchands, parcourant les mers sur la foi des traités.

2. Les armes distribuées aux soldats à leur départ de France étaient défectueuses (lettre de Dieskau au comte d'Argenson, ministre de la guerre, 29 avril 1755). « Les fusils dont que (sic) j'ai eu l'honneur de vous rendre compte il y a quelque temps, se trouvent de plus en plus mauvais... Cet inconvénient est des plus embarrassants, et je n'y vois de remède que celui de nous en envoyer d'autres l'autorité prochain; et s'il était possible que ce soit des fusils de la nouvelle façon, ainsi que des baguettes, attendu que celles qu'on nous a données cassent comme verre. »

3. Fontenac, ainsi nommé du gouverneur général du Canada, comte de Fontenac, de 1673 à 1682. Ce fort, bâti sur l'emplacement du village indien de Cataroqui, en 1673, est aujourd'hui remplacé par la ville de Kingston. Situé à l'extrémité inférieure des grands lacs, et à la tête du Saint-Laurent, Fontenac occupait une position stratégique de premier ordre. Le nom de Fontenac est encore aujourd'hui porté par un comté du Canada, entre le Saint-Laurent et l'Ottawa.

Le 18, la première division partit par terre pour se rendre à la Chinne<sup>1</sup>, à trois lieues. Elle y arriva à neuf heures et s'embarqua à midi, dans vingt-quatre bateaux qui portaient chacun dix soldats et quatre Canadiens, des vivres pour quinze jours, à raison de deux livres de pain ou une livre et demie de biscuit, une demi-livre de lard et quatre onces de pois pour chaque homme, par jour, et deux pots de vin pour toute la route; en outre, des munitions de toutes espèces pour remettre au fort Fontenac. Elle se mit en route à une heure et alla camper sur la pointe de la Chinne, à une lieue et demie.

Le 19, elle décampa à cinq heures, laissa la pointe Claire, le fort Roland au nord, alla décharger les bateaux pour leur faire monter le trou, le Rigolet et les Buissons. Nous fûmes obligés de nous mettre à l'eau pour les pousser.

M'apercevant que le soldat rechignait, je me déchaussai et me mis à pousser le premier bateau. J'ordonnai aux sergents d'en faire autant, ce qui rétablit et soutint le bon ordre. La division alla chercher les effets qu'elle avait débarqués dans l'anse, les rembarqua et campa aux Buissons à six heures.

Le 20, elle s'embarqua à sept heures, laissa le fort de Soulanges au nord, déchargea les bateaux au Moulin, monta les battures des Cèdres en traînant les bateaux, et campa à midi en haut de Soulanges, où elle rechargea les bateaux.

Le 21, elle s'embarqua à six heures, doubla deux pointes, où il fallut haler avec une cordelle, le courant étant très rapide; doubla celle du Diable, déchargea les bateaux au coteau du lac, fit le partage des effets, traîna les bateaux, les rechargea, monta les bateaux de la pointe, traversa du nord au sud et du sud au nord pour camper près l'anse aux Bateaux, à l'entrée du lac, dans un bois clair, à cinq heures.

Le 22, elle s'embarqua à cinq heures, traversa l'anse aux Bateaux, entra dans le lac Saint-François, fut fort contrariée

1. La Chine se trouve dans l'île de Montréal, à treize kilomètres sud-ouest de Montréal, sur la rive gauche du Saint-Laurent, en face de la bourgade iroquoise de Caughnawaga ou Sault-Saint-Louis. Ce nom singulier lui vient de ce que les premiers explorateurs du Canada croyaient fermement que le Saint-Laurent communiquait au loin, à l'ouest, avec la mer de Chine. La Chine était jadis le port de départ et d'arrivée des voyageurs des pays hauts ou territoire de chasse du nord-ouest.

par le vent sud-ouest, qui la força de s'aller cacher dans l'anse de la pointe du Baudet. Elle y campa dans une jolie prairie, à quatre heures.

Le 28, elle décampa à cinq heures, monta deux rapides, les deux galops, doubla la pointe de l'Ivrogne, et traversa du nord au sud pour aller camper sous le fort de la Présentation<sup>1</sup>, qu'elle salua par trois décharges de vingt fusils, usage observé dans la colonie pour en imposer aux sauvages. Ce fort est un carré flanqué par quatre bâtiments en forme de bastions joints par des courtines faites avec des pieux debouts. Il y a une garnison de trente hommes.

Les quatre bâtiments sont occupés : le premier, par le commandant; le second, par la garnison; le troisième, par le missionnaire et la chapelle; et le quatrième, par le magasin de la garde. Il y a dans tous les forts un magasin pourvu aux dépens du roi des effets nécessaires aux sauvages.

1. Le village de la Présentation avait été fondé en 1749, par un Sulpicien, l'abbé Piquet. Ce prêtre fut mêlé à tous les événements de la campagne. Il retourna en France après la conquête, et mourut le 14 juillet 1781. La Présentation existe encore à l'heure actuelle. C'est une commune de la province de Québec, à dix kilomètres nord-ouest de Saint-Hyacinthe, vers les sources de la Savaille, sous-affluent du Saint-Laurent.

Lieutenant-général de Malartic.

(A suivre.)

# L'ACTUALITÉ

---

## LA LORGNETTE HUMAINE

Tout le monde connaît aujourd'hui la précieuse découverte du savant professeur Röntgen qui, par une application inattendue des courants électriques, est parvenu à voir l'invisible. M. Röntgen a donné à sa découverte le nom de *Rayons X*.

Ces rayons viennent encore de recevoir une nouvelle application, industrielle cette fois, pour la recherche, par la douane, de la fraude et de la contrebande.

La pénétration des corps opaques par ces rayons a donné lieu, en effet, à deux branches d'expériences bien distinctes : la *radiographie*, qui permet de transcrire à l'aide de la photographie l'image des objets à travers les corps opaques, et la *radioscopie* ou *fluoroscopie*, basée sur la propriété que possèdent certaines substances de devenir fluorescentes sous l'action des rayons X, et permettant alors de voir de suite et directement les objets à travers les mêmes corps opaques.

C'est cette dernière application, perfectionnée au point de vue pratique et industriel par M. Seguy, préparateur de physique à l'École supérieure de pharmacie de Paris, et dont M. Albert Rémond, ingénieur, s'est fait l'ardent promoteur, qui est utilisée aujourd'hui par la Direction des douanes pour voir immédiatement le contenu des malles, cartons, valises et colis postaux, etc., sans avoir besoin de les ouvrir, et de déceler ainsi la fraude et la contrebande.

Cette « lorgnette humaine » ou plutôt cette chambre noire n'oblige pas à opérer dans l'obscurité. Elle présente à sa petite extrémité une fente dont le plan horizontal est de forme hémicirculaire. Elle enveloppe les yeux de l'observateur et intercepte ainsi l'entrée de la lumière par cette partie de l'appareil. Le gros bout, au lieu de porter des verres lenticulaires, est fermé par un écran de toile chargé de recevoir l'image. Cet écran est recouvert de platino-cyanure de baryum, substance fluorescente très impressionnable aux rayons X. On place l'objet ou même l'individu à examiner entre cette lorgnette et l'ampoule lumineuse et, aussitôt, on distingue à travers les vêtements du sujet, les parois de la valise, de la malle, etc., les rayons X traversant le cuir, le bois, le linge, le carton, etc., et ne laissant apercevoir que les autres objets.

Les fraudeurs, dont l'esprit est inventif, se servent déjà eux-mêmes des applications de la science pour en combattre les effets.

Sachant le verre impénétrable aux rayons X, ils enveloppent déjà les objets qu'ils veulent introduire en contrebande, dans des appareils en verre, déclarent leurs colis postaux remplis de plaques photographiques que la Douane n'ose ouvrir de peur de gâter la marchandise, etc... Et cette lutte entre ces deux forces rivales et tout aussi ingénieuses ne peut qu'amener de nouveaux progrès, de nouvelles découvertes dont l'humanité pourra faire son profit.

D'autre part, d'après une communication de l'observatoire de Berlin, le professeur Goldstein, spécialiste des rayons cathodiques, aurait réussi à reproduire pratiquement, à l'aide des rayons X, des phénomènes essentiels et caractéristiques de comètes, tels que les rayonnements lumineux à la tête, des comètes et les développements de leur queue.

Nous reviendrons sur cette prodigieuse découverte.



## NAPOLÉON I<sup>ER</sup> ET LA PRESSE

Le premier des Bonaparte avait une étrange façon d'entendre la liberté de la presse. Un éditeur parisien ayant eu l'indiscrétion, fort utile à l'Histoire, de publier la *Correspondance inédite* de l'empereur, nous en relevons ces deux passages :

Le *Journal de l'Empire*, écrit Napoléon dans une des lettres recueillies, continue à mal aller. De quel droit, sous la rubrique de Copenhague, a-t-il mis le discours de M. Canning? Avait-il ce discours sous les yeux? *Devait-il le mettre sans savoir si cela me convenait?* Ce jeune homme est un malveillant ou un sot. Dites-lui cela de ma part. Si il ne change pas, je changerai de rédacteur.

Un peu plus loin, dans une lettre à Fouché, ministre de la police :

Je vous envoie un numéro de la *Gazette de France* où vous verrez un nouvel article de Berlin. Donnez ordre, au reçu de cette lettre, que le rédacteur soit arrêté et mis en prison... Vous retiendrez le rédacteur en prison, et vous en nommerez un autre à sa place.

## EN ABYSSINIE

A l'heure où, des deux côtés des Alpes, divers journaux font grand bruit autour du duel Turin-d'Orléans, il sera peut-être intéressant de dire à nos lecteurs quelques mots sur les sujets du négus d'Abyssinie et sur la personne du souverain lui-même, Ménélik. On sait que l'armée italienne du général Albertone fut presque tout entière anéantie par les noirs du négus et que les survivants, parmi lesquels le général en chef, faits prisonniers, furent emmenés en captivité dans le Choa. Ecoutez le récit que fait le major Gamerra — un officier italien fait prisonnier lui aussi — de l'audience de congé, qui lui fut accordée par Ménélik, à lui et à quelques autres officiers.

On a tant parlé et tant écrit à son sujet que je crois superflu de m'étendre davantage: mon impression est que, sur son visage, qui est loin d'être beau, on lit une expression de bonté qui, je crois, ne peut être simulée, au reste, tous les prisonniers italiens résidant à Adis-Ababa ont

toujours fait beaucoup d'éloges de l'empereur, et les officiers médecins qui l'ont approché de plus près, ne purent que s'en louer en toute occasion. En nous congédiant, il nous adressa quelques paroles où il nous souhaitait de faire un bon retour en Italie, de retrouver sains et saufs tous les nôtres, et nous demandait de ne pas l'oublier. Ces quelques paroles furent accompagnées d'une telle douceur dans l'expression du visage et d'un sourire si bienveillant, qu'elles éveillèrent en nous un sentiment de sympathie.

Le colonel Arnólido Nicoletti loue les soins que les femmes abyssines donnèrent aux blessés italiens.

L'une d'elles, une vieille femme nommée Enciar, se dépouilla de ses vêtements pour couvrir cet officier qui grelottait de fièvre.

Un jour, il lui demanda :

— Enciar, pourquoi m'as-tu donné ton *sciemma*? (sorte de manteau qui constitue le principal vêtement des femmes abyssines). — Parce que tu avais froid, et ta mère, si elle me connaissait, m'aurait reproché de ne pas agir ainsi. — Mais, ma mère n'est plus; elle est morte. — Eh bien! tant que tu seras ici, je serai ta mère. — Et moi ta sœur, ajouta une autre femme. — Et moi ton autre sœur, répliqua une voisine.

Le major Gamerra fait le plus grand éloge d'une esclave qui avait été attachée à sa personne :

N'étant pas encore habitué à marcher sans chaussettes, j'avais les pieds contusionnés et déchirés, et j'étais en train de les examiner sans savoir que faire pour y remédier. Sellas sans hésiter, s'arracha une espèce de de mouchoir blanc qu'elle avait sur la tête, le déchira en deux et m'en enveloppa les pieds. Tout le monde n'appréciera pas peut-être cet acte à sa juste valeur, mais tous ceux qui savent que, dans le Goggiam et le Choá, un morceau de toile blanche vaut un trésor, seront surpris d'apprendre qu'une esclave fit ce sacrifice pour un étranger.

Si j'étais pensif, Sellas accourait et me disait : « Adigrat! Adigrat! » parce qu'alors le bruit courait que le Négus allait nous délivrer à Adigrat, et que cette forteresse, cédée par les Italiens, serait le prix de notre libération.

Le major Gamerra ayant dû partir sans pouvoir saluer la pauvre Sellas, lui fit remettre un thaler en signe d'amitié, pour les services qu'il en avait reçus. Le croirait-on? Cette pauvre esclave le lui renvoya plus tard dans le camp de Mangascia, se jugeant offensée qu'on voulût payer ses actes de charité.

La dernière chanson de Paris

## CHANSON NAÏVE

POÉSIE DE HUGUES DELORME

## I

— Je vas te donner, Yvonne,  
 Quelque beau cadeau pour ta fête,  
 Si tu veux bien être gentille.  
 — Non, monseigneur le châtelain,  
 Je me contente de mon bien,  
 Je suis une honnête fille.

## II

— Si tu voulais être ma joie,  
 Une longue robe de soie  
 Remplacerait cette guenille.  
 — Ça me gênerait pour marcher,  
 J'aurais trop peur de l'arracher!...  
 Puis, je suis une honnête fille.

## III

— Ton père est vieux; ta mère est morte;  
 La misère frappe à ta porte.  
 Je peux secourir ta famille!  
 — Papa ne demande pas mieux,  
 Mais je peux travailler pour deux...  
 Et je suis une honnête fille.

## IV

— Mais quand tu réponds, il me semble,  
 Yvonne, que ta voix tremble  
 Et que dans tes yeux l'amour brille!...  
 — Oui, seigneur, je vous aime bien,  
 Mais je veux vous aimer pour rien...  
 Car je suis une honnête fille..

Le Directeur-Gérant : A. STEENS.

# LA MODE PARISIENNE

SUPPLÉMENT SPÉCIAL

DE LA

## REVUE DES DEUX FRANCES

(L'Administration se charge de fournir les patrons sur demande).



7955

1. Toilette en tissu écossais. Jupe garnie d'entre-deux de guipure ocre. Corsage-blouse froncé aux épaules, ouvert devant sur un gilet de taffetas encadré d'un revers de guipure et de bretelles de ruban de taffetas cerise, col droit, manches ajustées avec petit bouffant dans le haut, revers de guipure au bas; ceinture de ruban. Chapeau de paille garni de mousseline de soie, aigrette noire retenue au bas par une boucle en strass. Matér. : 12 m. de tissu, 22 m. d'entre-deux, 0<sup>m</sup>75 de taffetas, 2 m. de ruban.



**2. Robe de jeune fille en voile de nonne biscuit**, la jupe plissée soleil est cerclée par deux bandes de taffetas blanc. Le corsage-blouse également plissé est ouvert jusqu'à la taille sous de grands revers en taffetas blanc qui encadrent un plastron en même taffetas, ceinture et col en velours glacé rose de Chine, manches plissées sur toute la hauteur avec léger bouffant à l'épaule. Matériaux : 8 mètres de voile, 12 mètres de taffetas.

*Prix du patron à plat, 1 fr. 25; épinglé, 1 fr. 50; en mousseline, 2 fr. 25.*

**3. 1° Robe de baby en batiste blanche**, de forme droite, froncée sur un empiècement et décolletée en rond. Volant de dentelle et berthe découpée autour du décolleté, groupe de plis lingerie et volant de dentelle au bas de la robe. Manches courtes. Matériaux : 3<sup>m</sup>50 de batiste, 5<sup>m</sup>50 de dentelle.



— **2° Robe de fillette de 4 à 5 ans en serge légère.** Jupe cloche garnie au bas de motifs de crêpe. Corsage-veste avec revers garnis de crêpe s'ouvrant sur un gilet de crépon, manches d'une seule pièce. Chapeau garni de crêpe. Matériaux : 2<sup>m</sup>50 de serge, 0<sup>m</sup>50 de crépon, 1 mètre de crêpe.

*Prix des patrons à plat, 1 fr. 25; épinglés, 1 fr. 50; en mousseline, 2 fr. 25. Port, 0 fr. 30.*





**4. Robe en taffetas gris acier.**

Jupe ronde unie. Corsage à plis lingerie recouvert par un boléro de guipure, sur le devant large pli double orné de boutons genre bijouterie, manches bouffantes du haut, avec volant guipure au bas, col droit, ceinture en pareil. Matériaux : 15 mètres de taffetas.

*Prix des patrons : à plat, 1 fr. 50; épinglés 1 fr. 75; mousseline, 2 fr. 50. Port : 0 fr. 30.*

**5. 1° Robe pour fillette de 3 à 4 ans en surah bleu pâle, de forme américaine, froncée à l'encolure, recouverte d'un figaro de soie blanche ouvert devant et formant revers garnis au bord d'une petite dentelle, manches ajustées avec petit bal-**

lon dans le haut. Charlotte en mousseline de soie plissée garnie de ruban et de plumes blanches. Matériaux : 3 m. de surah, 1 mètre de soie blanche.

— **2° Robe de fillette de 4 à 5 ans en alpaga gros bleu.** Jupe plissée montée sur un corsage. Veste ouverte, col rond formant revers devant, manche blouse à poignet, garniture d'entre-deux de dentelle; béret en alpaga. Matériaux : 2 mètres alpaga.

*Prix des patrons à plat, 1 fr. 50; épinglés, 1 fr. 75; en mousseline, 2 fr. 50. Port, 0 fr. 30.*







6. Manteau de voyage en drap cocher, de forme redingote, droit devant et ajusté derrière, le devant droit croisé, en forme de dents, bordé de galon mohair et boutonné par des boutons de nacre, col très haut, manches garnies de galon, le haut recouvert d'un jockey bordé de galon. Ce manteau est doublé d'une petite soie légère. Matériaux : 5 m. de drap, 4<sup>m</sup>50 de galon.

Le  
FIGARO

# LE FIGARO

Le  
FIGARO

TRANSFORMÉ

a **SIX PAGES** tous les jours

c'est-à-dire trois feuilles d'un seul tenant, à l'exemple des grands « quotidiens » d'Angleterre et des États-Unis.

Les prix d'abonnements, malgré cette augmentation de matières, ont été légèrement diminués.

En outre, **UN CERTAIN NOMBRE D'AMÉLIORATIONS** intéressantes ont été introduites dans la composition du journal.

**SIX PAGES**  
tous les jours

**SIX PAGES**  
tous les jours

Le Figaro publie chaque **lundi** un dessin de **Caran d'Ache**; chaque **jeudi**, un dessin de **Forain**; toutes les semaines, une chronique de **l'Image Étrangère**.

**TOUS LES JOURS**, une chronique spéciale. **Le monde et la ville**, publie les renseignements d'ordre mondain susceptibles d'intéresser la clientèle du Figaro.

Les petites annonces d'**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI** continuent à paraître, suivant **tarif réduit**, le mercredi; les offres et demandes de **locations**, le dimanche.

**SIX PAGES**  
tous les jours

**SIX PAGES**  
tous les jours

Le samedi, **PAGE DE MUSIQUE**. Tous les jours, **ROMAN, CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES, REVUE DES JOURNAUX, VARIÉTÉS LITTÉRAIRES, CHRONIQUES DE SPORT**, etc.

Enfin, l'agrandissement du **Figaro** a permis l'introduction de rubriques nouvelles et le développement des services d'information, grâce auquel le **Figaro** constitue aujourd'hui, abstraction faite de la qualité de sa rédaction, le **RÉPERTOIRE DE FAITS** le plus complet et le plus varié de la presse française.

**SIX PAGES**  
tous les jours

**O**n sait que la Direction du **Figaro** vient de faire **reconstruire sur nouveaux plans** l'annexe de l'hôtel de la rue Drouot.

Au rez-de-chaussée de l'hôtel ainsi transformé s'ouvre un **SALON D'EXPOSITIONS**, tout à fait différent des anciennes salles de Dépêches, et où seront désormais groupés, suivant l'actualité, des œuvres d'art, des nouveautés scientifiques ou industrielles, des curiosités ethnographiques, etc. : en un mot, toutes les productions et tous les ouvrages capables de fournir à la clientèle du **Figaro** l'attrait d'un spectacle neuf ou d'un renseignement inédit.

Des concerts intimes, réservés aux abonnés et aux amis du **Figaro**, sont également donnés chaque semaine, dans ce Salon d'Exposition que la haute société parisienne a déjà adopté comme un de ses centres de réunion préférés.

## ABONNEMENTS

PARIS	DÉPARTEMENTS	ÉTRANGER
Un an . . . . . 60 fr.	75 fr. »	86 fr. »
Six mois . . . . . 30 fr.	37 fr. 50	43 fr. »
Trois mois. . . . . 15 fr.	18 fr. 75	21 fr. 50



Prochainement, la *Revue des Deux Frances* commencera la publication d'un **roman historique** dû à la plume d'un des maîtres les plus estimés de la littérature française.

Prochainement aussi, nous publierons une étude rigoureusement exacte de la **Vie de Léon XIII au Vatican** et de nombreuses photogravures représentant les vues principales du **Palais des Papes** et des scènes, prises sur nature, de la Ville Éternelle.

Dans notre Revue, qui veut être à la fois la publication la plus documentée et la plus littéraire, paraîtra en même temps une série d'articles sur la **situation commerciale du Canada et ses richesses minières.**

Fidèle à son programme, qui est aussi de faire connaître, de diffuser les écrivains canadiens en France, notre Revue publiera d'eux les œuvres les plus remarquables. *Elle sera heureuse d'ouvrir ses pages aux jeunes Canadiens, débutants des lettres,* et de leur faciliter, par sa publicité, une voie que le manque de relations rend trop souvent pénible à quelques-uns.

---

A la suite d'un accord survenu entre notre Direction et le FIGARO — le plus grand journal de Paris, — tous les articles publiés dans la **REVUE DES DEUX FRANÇES** sont cités dans le FIGARO.

---

**B O N**

POUR UN

**PORTRAIT PEINT A L'HUILE**

Par suite d'un traité que nous venons de passer avec la **Société parisienne de Reproductions artistiques**, dont les œuvres ont été si souvent remarquées dans les expositions parisiennes, nous pouvons offrir **gratuitement** à tout porteur de ce bon un **Portrait peint à l'huile** sur panneau en bois. Il suffit de renvoyer ce Bon détaché ou d'écrire à l'Administrateur de la *Revue des Deux Frances*, 2, rue de Provence, Paris, avec une photographie bonne épreuve, de préférence format album. La photographie étant détériorée n'est pas rendue. Joindre **10 francs** pour les frais de port, d'emballage et dessin.

Adresse : M. .... à ..... rue

Gare la plus rapprochée : .....

La **Société de Reproductions artistiques**, désirant que la photographie que vous recevrez soit un des très bons spécimens de ses Ateliers, rien ne sera épargné pour qu'il en soit ainsi, car son but, en vous offrant **gracieusement** ce portrait, est de vulgariser ses œuvres artistiques et de s'attirer une nombreuse clientèle. Essayez et vous serez émerveillé du résultat qui vous fera posséder un portrait d'une valeur artistique représentant l'image vivante de personnes qui vous sont chères.

**ARGUS DE LA PRESSE**

FONDÉ EN 1879

*Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet ».*

**Hector Malot** (*ZYTE*, p. 70 et 323).

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser à l'Administration de la Revue qui mettra en relations avec l'ARGUS

L'Argus lit 5.000 journaux par jour.

**Hernu, Péron & Co<sup>td</sup>**

61, boulevard Haussmann; 95, rue des Marais; 4, rue Saint-Marc.

**PARIS**

Agence française de Voyages pour toutes les parties du monde

SE RECOMMANDER DE LA REVUE

**EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900**

Nous informons les commerçants et industriels canadiens qui désireraient prendre part à l'Exposition universelle de 1900, à Paris, que nous sommes en mesure de les représenter ou de leur faciliter les démarches nécessaires.

Pour tous renseignements, écrire à l'Administrateur de la *Revue des Deux Frances*, 2, rue de Provence, Paris.

LA

# REVUE DES DEUX FRANCES

QUI PARAIT DANS LA PREMIERE SEMAINE DE CHAQUE  
DEVIENDRA BIMENSUELLE

*lorsque les premières difficultés d'envoi et de mise en librairie  
auront été aplanies.*

La Revue publiera chaque mois un article de l'une des plumes les plus connues des deux mondes : **François Coppée, Sully Prudhomme, de Vogüé Jules Lemaitre, Paul Bourget, Anatole France, Pierre Loti** de l'Académie française. Elle traitera de même avec les principaux écrivains du Canada afin de s'assurer leur collaboration régulière.

Une revue de l'Art théâtral en France y sera faite par le jeune et déjà éminent critique **Jules Case** qui vient de faire représenter au THÉÂTRE FRANÇAIS une comédie *la Vassale* dont le succès a été considérable.

De même, la Peinture et la Sculpture Françaises seront étudiées dans cette revue par un critique qui passe, à bon droit, pour le plus judicieux et le plus délicat : **Gustave Gefroy**.

Nous ne laisserons pas davantage de côté la Littérature française et canadienne, un compte rendu critique, et au besoin des extraits des dernières publications parues en France qu'au Canada, sera fait chaque mois ici par un des jeunes maîtres de la littérature française : **Bernard Lazare**, l'auteur du *Miroir des légendes*, des *Porteurs de torches* et tant d'autres petits chefs d'œuvre.

Le Féminisme aura aussi sa place dans cette revue. Notre excellent ami **Léopold Lacour**, le prestigieux conférencier, collaborateur du FIGARO, commence dans ce numéro même à nous entretenir des revendications si légitimes de la Femme dans les Deux Mondes.

Enfin la Politique canadienne sera l'objet, chaque mois, d'une critique impartiale sous la signature de **Castor** qui cache une des personnalités les plus connues de la province de Québec.

De temps à autre nous chargerons de cette analyse, au point de vue spécialement européen, un de nos hommes politiques français.

Nous publierons *des Contes, des Nouvelles, des Romans* dus à la plume des plus notoires écrivains français ou canadiens. Nous les accompagnerons, chaque fois qu'il en sera nécessaire, d'**Illustrations** (*gravures, phototypies, dessins à la plume*) auxquelles nous apporterons tous nos soins.

Quant à l'**Actualité**, il ne se passera rien de particulièrement saillant dans les Deux Mondes sans que nous en fassions une étude ici.

Les numéros de la **REVUE DES DEUX FRANCES** (reliés tous les semestres en volume), formeront autant d'encyclopédies.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par **REVUE DES DEUX FRANCES** sont interdites dans tous les pays compris la Suède et la Norvège, à moins d'accord préalable avec notre administration.